

*Caumont
Traduction de
à la Table*

LA FAMILLE PANET

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Une naissance illustre sera
toujours une grandeur, et le
respect de la gloire passée prend
sa source dans de nobles senti-
ments.

ROYER-COLLARD



*Hommage respectueux
de
Pierre Georges Roy*

LEVIS

—
1906

CS90

P27

1906

C.3

* * *

CS
90
P3

TIRE A 150 EXEMPLAIRES

No.....

J.-A.-K. LAFLAMME
IMPRIMEUR
QUÉBEC

LA FAMILLE PANET EN FRANCE

Le premier Panet de cette famille dont il soit fait mention est Jean-Pierre Panet. Il était marchand à Paris. De son mariage avec Marguerite Autreau il eut deux enfants :

1° Jean-Nicolas Panet.

2° Marie-Louise Panet qui mourut à Champigny, près Paris, le 23 octobre 1751. (1)

Jean-Nicolas Panet fut caissier de la marine à Paris. Il mourut à l'âge de 54 ans le 20 mai 1745. Il avait épousé, à Paris, le 30 octobre 1718, Marie-Madeleine-Françoise, fille de Claude Foucher et de Françoise Martinet de Visigny. Elle mourut à Paris le 30 juillet 1760, laissant huit enfants :

1° Jean-Claude Panet, l'auteur de la branche de Québec.

2° Nicolas-Gabriel Panet né à Paris en 1722. Il fut greffier du Parlement à Paris. En 1782, âgé de 60 ans, il épousa une Hollandaise de 29 ans. Il mourut en 1785 laissant un fils. Sa veuve retourna en Hollande où elle convola en secondes noces.

3° Marie-Françoise Panet née à Paris en 1729. Décédée au même endroit en 1804.

4° Pierre-Méru Panet, l'auteur de la branche de Montréal.

5° Anne-Madeleine Panet née à Paris en 1733. Décédée au même endroit en 1806.

6° Louise-Thérèse Panet née à Paris en 1734.

7° Claude-François de Carrière Panet né à Paris

(1) Jean-Claude Panet et Pierre-Méru Panet, ses neveux, furent ses héritiers pour un septième chacun.

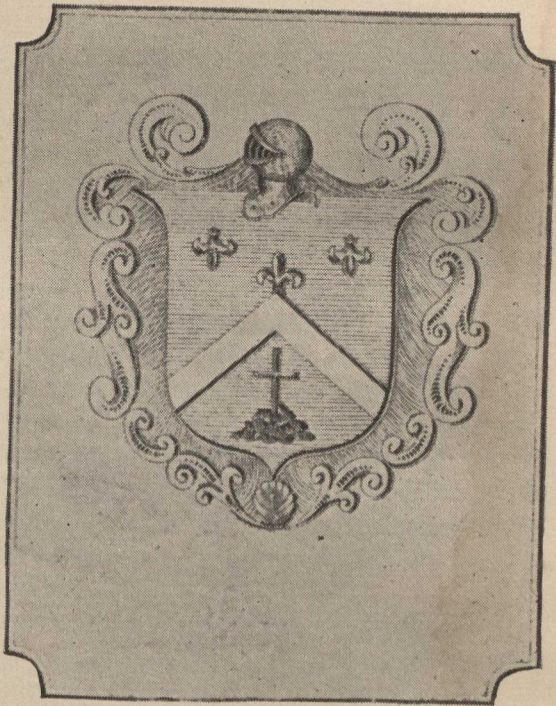
en 1738. Il s'engagea dans le commerce à Paris. Son magasin était sur la rue aux Fers, paroisse Saint-Eustache. M. Panet décéda le 8 floréal, an VIII (28 avril 1800). Il avait épousé Anne-Marguerite Groune. Elle décéda le 27 messidor, an XIII (16 juillet 1805). Ils eurent entre autres enfants :

A. Anne-Madeleine Panet née à Paris le 9 juillet 1762. Mariée, le 9 juillet 1779, à Alexandre-Simon Périer, négociant à Paris. Elle décéda le 2 février 1849, laissant plusieurs enfants.

B. Anne-Euphrasie Panet née à Paris le 30 décembre 1767. Mariée, en 1785, à M. Guibout, négociant. Elle mourut le 20 septembre 1847. Madame Guibout eut une nombreuse famille.

C. Antoine-François Panet né à Paris le 20 mai 1771. Décédé à Madagascar le 28 avril 1799.

8° Louis-François Panet né à Paris en 1739. Mort à Paris.



ARMES DE LA FAMILLE PANET

Première génération : Jean-Claude Panet

JEAN-CLAUDE PANET

Né à Paris, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, en 1720.

Il était fils de Jean-Nicolas Panet, caissier de la marine à Paris, et de Marie-Madeleine-Françoise Foucher.

Jean-Claude Panet s'enrôla, encore tout jeune homme, comme soldat dans les troupes du détachement de la marine. Il vint dans ce pays, dit M. l'abbé Holmes, sous la protection et en la compagnie de Mgr de Lauberivière, évêque de Québec. (1)

Mgr de Lauberivière s'était embarqué à La Rochelle le 10 juin 1740, sur le vaisseau du roi le *Rubis*, commandé par M. de la Saussaye. Pendant la traversée les fièvres malignes se déclarèrent parmi les passagers. Presque tous en furent atteints et plusieurs en moururent. L'évêque de Québec entra dans sa ville épiscopale le 8 août.

Le baron de La Hontan écrivait en 1684 :

“Je ne vous dirai point si la justice est ici plus chaste et plus désintéressée qu'en France ; mais au moins si on nous la vend, c'est à bien meilleur marché. Nous ne passons point par les serres des avocats, par les ongles des procureurs, ni par les griffes des greffiers ; cette vermine n'a point encore infesté le Canada.” (2)

C'est neuf ans plus tard, en 1693, que les procu-

(1) *Le Canadien*, 20 février 1833.

(2) *Voyages*, vol. I, p. 22.

reurs eurent droit de cité dans la Nouvelle-France. D'abord admis à plaider devant les tribunaux inférieurs, ils eurent bientôt la permission de comparaître devant le Conseil Souverain.

Dès le 18 avril 1741, nous voyons Jean-Claude Panet, "soldat de la garnison de Québec", faire les fonctions de procureur.

Le père du jeune Panet jouissait en France d'une certaine influence. Il essaya de lui obtenir une charge de notaire.

L'intendant Hocquart écrivait de Québec au ministre de la marine le 16 septembre 1742 :

"Vous avez joint, Monseigneur, à une de vos dépêches du 20 avril, un placet du sieur Panet, qui vous demande, pour son fils, qui est au Canada, la place de notaire, qui est vacante par la retraite du sieur Latour. Au départ de ce dernier les notaires établis dans la ville vinrent me prier de ne point le remplacer, vu qu'ils étaient en nombre suffisant pour l'expédition des affaires qui se présentent concernant leur profession, qu'autrement ils ne seraient pas en état de vivre. Leur demande me paraît juste et j'en suis demeuré là ; si par la suite il y a occasion de placer le dit Panet, je le ferai sous votre bon plaisir. Il exerce aujourd'hui la profession de praticien avec assez de succès ; il est intelligent et sage ; il souhaiterait, Monseigneur, que vous eussiez la bonté de lui accorder son congé des troupes." (1)

Le ministre se rendit aussitôt à la demande du jeune Panet, comme nous le voyons dans une lettre de M. de Beauharnois du 22 septembre 1743 :

"J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 7 février et 30 avril dernier.

"J'ai fait expédier au sieur Panet son congé des troupes, à la réception de vos ordres. Ce jeune hom-

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 77, c. 11.

me continue toujours de mener une bonne conduite et je l'ai informé qu'à cet égard je lui rendrais les services qui dépendraient de moi, ainsi que vous avez agréable de me le recommander." (1)

Le 25 mars 1744, Nicolas Boisseau était promu au poste de greffier en chef du Conseil Supérieur. Panet obtint alors la charge de notaire. Sa commission porte la date du 22 décembre 1744, et est signée par l'intendant Hocquart.

"Etant nécessaire, y est-il dit, de pourvoir à l'office de notaire royal en la prévôté de cette ville vacant par l'avancement de M. Boisseau, greffier en Chef du Conseil Supérieur, et sur la connaissance que nous avons que le sieur Jean-Claude Panet, praticien en cette ville, a la science et les talents nécessaires pour bien remplir le dit office, nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté et sous son bon plaisir, avons commis et commettons par ces présentes le dit sieur Panet au lieu et place du dit sieur Boisseau pour exercer le dit office de notaire royal en la dite prévôté de Québec et dans toute l'étendue du gouvernement de la dite ville, et ce tant qu'il plaira à Sa Majesté de l'y maintenir. Mandons au sieur Daine, lieutenant général de la dite prévôté, qu'après qu'il lui sera apparu de bonne vie et mœurs, religion catholique, apostolique et romaine du sieur Panet et qu'il aura pris de lui le serment requis et accoutumé, il le reçoive et fasse reconnaître en la dite qualité de notaire royal pour en jouir aux droits, prérogatives et émoluments y attribués." (2)

En 1751, Jean-Claude Panet figure comme assesseur au Conseil Supérieur de Québec. (3)

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 70, c. 11.

(2) Ordonnances des intendants, vol. 32, p. 89. M. Philéas Gagnon possède l'information de vie et mœurs de M. Panet faite par M. Daine, lieutenant général au siège de la prévôté de Québec, le 3 février 1745.

(3) Procédure criminelle contre Louis Daurizon dit Larose et Claude Duretour de Monsy, soldats de la compagnie de Beaujeu, accusés d'avoir mis en circulation de fausses ordonnances, 30 octobre 1751. Ils furent condamnés d'abord à être battus et

En 1755, il exerce temporairement les fonctions de procureur du Roi en la juridiction de Québec.

En 1758, en l'absence de Joseph Perthuis, il remplit encore cette charge.

En 1759, M. Panet fait fonction de procureur du Roi dans les difficultés entre le séminaire de Québec et la fabrique de Notre-Dame de Québec au sujet du cimetière. (1)

Lorsque les Anglais virent mettre le siège devant Québec dans l'été de cette même année 1759, M. Panet ne s'éloigna pas de la capitale. Des vols considérables ayant été commis par les soldats, les matelots et les miliciens, le gouverneur de Vaudreuil, pour mettre fin aux désordres, chargea une commission de juger sommairement tous ceux qui seraient pris en flagrant délit. Le 25 juillet, M. Panet fut nommé greffier de cette commission.

Le siège de 1759 fut fatal à M. Panet. Il le ruina en détruisant sa maison et tout ce qu'elle contenait. Il raconte la chose bien froidement :

"Le même jour (8 août), dit-il, fut fatal pour moi et pour bien d'autres. Les Anglais qui n'avaient cessé de canonner et bombarder depuis le 12 juillet firent, lorsque vint le soir, un nouvel effort : ils jetèrent des pots à feu sur la basse-ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, un sur une des maisons de la place du marché, et un dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi, il ventait un petit nord-est, et bientôt la basse-ville ne fut plus qu'un brasier : depuis ma maison, celle de M. Désery, celle de Mail-

fustigés par l'exécuteur de la haute justice dans les carrefours de Québec ayant chacun un écriteau devant et derrière portant les mots "expositeur et distributeur de billets d'ordonnance falsifiés" puis à être bannis à perpétuité et à deux cents livres d'amende envers le roi. (Note de M. Philéas Gagnon).

(1) Note de M. l'abbé Amédée Gosselin.

lou, rue du Sault-au-Matelot, toute la basse-ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du sieur Voyer qui en a été exempte, et enfin jusqu'à la maison du sieur de Voisy, tout a été consumé par les flammes."

M. Panet était au nombre des citoyens de Québec, qui, le 14 septembre 1759, se rendirent auprès de M. de Ramezay, lieutenant du roi, pour le supplier de capituler avant que l'assaut ne fut donné à la ville.

"Il fallait, disaient-ils dans leur mémoire, un événement aussi fâcheux et décisif que celui du 13, pour intimider les citoyens de cette ville, et leur donner lieu à penser à leur conservation et à celle de leurs biens jusqu'à ce fatal jour. Un bombardement de soixante-trois jours ne les avait point intimidés; les veilles et un service fatigant ne les avaient point rebutés; si des vivres médiocres avaient affaibli leurs forces, le courage et l'épreuve de triompher de l'ennemi les relevaient, enfin, la perte actuelle de leurs biens même ne les touchait point; ils étaient insensibles à tout, si ce n'était au désir de conserver la ville. Cette flatteuse espérance était soutenue par une armée qui les couvrait, qui leur laissait le passage libre et qui leur assurait la communication des vivres; mais malheureusement, pour eux, elle ne subsiste plus, et ils ne voient qu'avec la peine la plus sensible, que les trois quarts de leur sang répandu n'empêcherait point l'autre quart de tomber sous le joug de l'ennemi pour devenir les victimes de leur fureur." (1)

"La seule relation canadienne-française que nous ayons du siège de Québec est celle qui fut écrite par le notaire Panet. Ce journal porte pour titre: *Précis de ce qui s'est passé de plus intéressant en Canada, depuis la nouvelle de la flotte de M. Canon, tenu par M. Jean-Claude Panet, ancien notaire de Québec.* (2)

"La relation commence le 10 mai à l'arrivée de M. de Bougainville, venant de France où il était allé demander du secours, et se termine brusquement le

(1) *Mémoire du sieur de Ramezay, commandant à Québec, au sujet de la reddition de cette ville*, p. 25.

(2) Ce journal a été publié dans le *Courrier du Canada*, et mis en brochure par Eusèbe Sénécal, à Montréal, en 1866.

8 septembre. Le reste du manuscrit a été perdu, paraît-il. C'est bien malheureux, car on estime la narration de Panet comme l'un des plus précieux documents de ces jours mémorables.

“ Comme il était bien apparenté et qu'il possédait une clientèle choisie, Panet était à même de voir et d'apprendre beaucoup. Aussi, il suit au jour le jour les péripéties de ce siège plein d'angoisses. Il nous apprend que c'est lui qui conduisit M. Dinel, second de M. Canon, commandant le *Machaux*, chez le munitionnaire, dès la première entrée ; il nous dit que M. de Bougainville, en mettant pied à terre, alla chez M. de Bienne, garde-magasin. Il envoya chercher l'intendant chez M. Péan, et ne débita aucune nouvelle, sinon qu'on apprendrait de grands événements. Et Panet continue de la sorte, sans commentaires d'ordinaire, son récit simple et brief des arrivés, des préparatifs, des coups de feu, tel que tout cela devait se rapporter, dans la rue, au coin du feu, tel qu'un bon bourgeois pouvait le dire le soir à sa famille, en donnant le nom d'un chacun sans phrases.” (1)

Le 31 octobre 1760, le général Murray, gouverneur de Québec, établissait dans la capitale une Cour et Conseil Supérieur, pour rendre la justice dans son gouvernement, conformément à l'article 42 de la capitulation de Montréal.

Deux jours plus tard, le 2 novembre 1760, Murray nommait le major Augustin Prévost, les capitaines Hector-Théophile Cramahé, Jacques Bazbult, Richard Baillie, Hughes Cameron, Edouard Malone et Jean Brown pour composer cette Cour, et “ y donner leurs voix délibératives dans les affaires qui se présenteront à juger.”

Par une commission du même jour, Jacques Belcourt de La Fontaine et Joseph-Etienne Cugnet étaient nommés procureurs-généraux en la dite Cour et Con-

(1) J.-Edmond Roy, *Histoire du notariat*, vol. 1er, p. 387.

seil Supérieur, l'un pour la rive sud et l'autre pour la rive nord du Saint-Laurent.

Enfin, encore le même jour, 2 novembre 1760, Jean-Claude Panet recevait la commission de greffier en chef de la Cour Supérieure de Québec et justice en dépendant, et dépositaire des minutes, actes et papiers du gouvernement.

Le traité de Paris conclu le 10 février 1763, qui décidait du sort de la Nouvelle-France, fit opérer un changement presque radical dans le système judiciaire établi par Murray. Une ordonnance du 17 septembre 1764, nous donnait, en quelque sorte, le gouvernement civil, et faisait de la loi anglaise la loi du pays.

La Cour des Plaidoyers Communs remplaça à Québec la Cour et Conseil Supérieur créé par Murray. MM. Adam Mabane, John Fraser et François Mounier furent les premiers juges de la nouvelle cour.

Le 14 février 1765, Jean-Claude Panet était nommé conjointement avec William Kluck, greffier de la Cour des Plaidoyers Communs du district de Québec. Ils devenaient en même temps les dépositaires des minutes des notaires décédés dans le district de Québec. MM. Panet et Kluck furent remplacés le 30 septembre 1766 par Nicolas-Gaspard Boisseau.(1)

Le 6 octobre 1767, Jean-Claude Panet se faisait donner une commission d'avocat par le gouverneur Carleton.

L'Acte de Québec entra en vigueur le 1er mai 1775, et, à cette date, tous les tribunaux alors exist-

(1) On a dit que M. Panet abandonna sa charge de greffier pour ne pas prêter le serment du *test*. Boisseau, qui le remplaça, était un fervent catholique. Il ne souscrivit certainement pas à ce serment réprouvé par les catholiques. M. Panet abandonna tout simplement sa charge de greffier pour se faire recevoir avocat.

tants au Canada, devaient disparaître. Le gouverneur Carleton, occupé ailleurs, n'avait pas eu le temps d'organiser de nouvelles cours de justice. En attendant, le 25 avril 1775, il nommait à Québec et à Montréal trois magistrats qu'il appela gardiens de la paix et commissaires. Ceux de Québec furent MM. Adam Mabane, Thomas Dunn et Jean-Claude Panet. MM. John Fraser, John Marteilhe et René-Ovide Hertel de Rouville furent nommés pour le district de Montréal. On peut donc réclamer MM. Panet et de Rouville comme les deux premiers juges canadiens-français sous la domination anglaise.

Ces nominations, évidemment, ne plurent pas à tout le monde. Dans une lettre datée de Québec, le 9 novembre 1775, nous lisons :

“La nomination comme juges, de M. de Rouville, à Montréal, et à Québec, de Claude Panet (qui a sa dose tous les jours avant midi), avec des salaires, dit-on, de sept cents louis par année ; en un mot la profusion et l'audace qu'on a mis dans la création des places pour les familiers et les sycophantes dont le gouverneur est continuellement entouré : tout cela a inspiré le plus grand dégoût à tout le monde.” (1)

“Il va sans dire, remarque Ignotus, que cette lettre devait être écrite par un ennemi acharné du gouverneur, car elle respire l'exagération et l'acrimonie. Elle avait probablement pour auteur un de ces Canadiens qui sympathisaient en ce moment avec les *Congréganistes*, c'est-à-dire avec les colonies américaines révoltées contre la métropole.” (2)

Le 23 juillet 1776, M. Jean-Claude Panet était nommé juge de la Cour des Plaidoyers Communs pour le district de Québec.

M. Panet mourut à Québec le 28 février 1778, à l'âge de 58 ans. Il fut inhumé dans l'église cathé-

(1) L'abbé Verreau, *Invasion du Canada*, p. 371.

(2) *La Presse*, 4 juin 1898.

drale, sous son banc, dans la rangée au-dessous de la chaire.

La *Gazette de Québec* du 5 mars 1778 rend compte des funérailles de l'honorable M. Panet dans les termes suivants :

“Lundi dernier, deux du présent, Monseigneur l'évêque et le clergé ont célébré l'inhumation de l'honorable Jean-Claude Panet, écuyer, juge de la Cour des Plaidoyers Communs et juge de paix pour le district de Québec. Le peuple en foule qui y assistait a marqué son grand deuil pour la mort de cette honorable personne, qui était un vrai père de famille, zélé citoyen et fidèle sujet de son roi. Il a laissé une veuve de mérite et douze enfants vivants, dignes de consolation et de prospérité.”

Jean-Claude Panet avait épousé, à Québec, le 23 octobre 1747, Marie-Louise, fille de maître Claude Barolet, notaire royal en la prévôté de Québec, et de Françoise Dumontier.

Le 26 décembre 1795, lord Dorchester recommandait au duc de Portland, ministre des colonies, d'accorder une pension à la veuve du juge Panet. (1)

Le duc de Portland, le 3 août 1796, écrivait à Prescott, qui avait remplacé Dorchester, de diviser la somme de deux cents louis entre madame Panet et madame Fraser, veuve du juge Fraser. (2)

Elle toucha une pension annuelle de 80 livres sterling jusqu'à sa mort.

Madame Panet décéda à Québec le 22 janvier 1803, et fut inhumée dans la cathédrale.

Elle avait eu quatorze enfants :

(1) Papiers d'Etat, Bas-Canada, Q. 75-1, p. 124.

(2) Idem, p. 128.

I

MARIE-LOUISE-FRANÇOISE PANET

Née à Québec le 24 février 1749.

Décédée à Saint-Joseph de Lévis le 25 juillet 1749,
et inhumée dans le cimetière paroissial.

II

LOUISE-FRANÇOISE PANET

Née à Québec le 9 avril 1750.

Mariée, à la Rivière-Ouelle, le 13 février 1787, à
Antoine Besançon, marchand, veuf de feu Marie-
Josephte Blanchet, et fils de feu Guillaume Besançon,
négociant, et de Charlotte-Françoise Bled.

M. Besançon mourut à la Rivière-Ouelle le 14
septembre 1799, à l'âge de 49 ans.

Madame Besançon décéda aussi au même endroit
le 9 août 1825.

Enfant :

BERNARD-ANTOINE BESANÇON

Né à la Rivière-Ouelle le 2 juillet 1788.

Décédé à Saint-Louis de Kamouraska le 14 juin
1860.

Il ne s'était pas marié.

III

JEAN-ANTOINE PANET

Le continuateur de la lignée.

IV

BERNARD-CLAUDE PANET

Né à Québec le 9 janvier 1753.

“ Bernard-Claude Panet était destiné par son père au barreau, mais lui avait des vues plus élevées, et après avoir terminé ses études au séminaire de Québec, il y prit l’habit ecclésiastique, et, le 25 octobre 1778, Mgr Briand lui donna l’onction sacerdotale. L’abbé Panet fit le cours de rhétorique en 1777-78 ; pendant les deux années suivantes, on lui confia la classe de philosophie ; et parmi ses élèves se trouvait le jeune Joseph-Octave Plessis. En 1780, il fut chargé de desservir les paroisses de Batiscan, de Champlain et de Sainte-Geneviève, et, en 1781, nommé curé de la Rivière-Ouelle, où il demeura quarante-quatre ans et neuf mois.

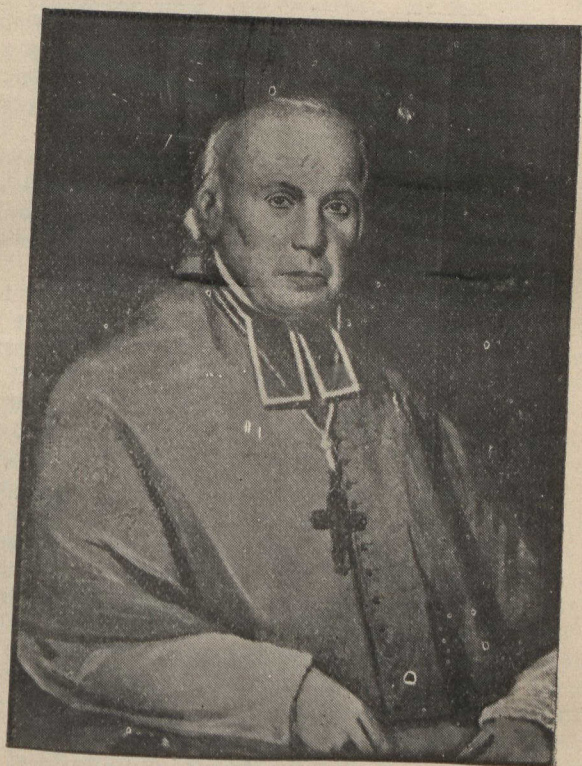
“ Avant son arrivée, cette paroisse était loin d’avoir la paix et la tranquillité qui sont nécessaires à la bonne administration des affaires spirituelles et temporelles. Depuis les troubles de 1775-76, il était resté un esprit de mécontentement et même de révolte, dont M. Parent son prédécesseur, eut plusieurs fois à souffrir. En 1780, les choses en vinrent à ce point que les plus avancés, le capitaine des milices en tête, signifièrent au curé d’avoir à quitter le presbytère et la paroisse. Ils adressèrent ensuite une requête à Mgr Briand pour l’informer de leurs dispositions martiales et le prier de vouloir bien les seconder dans leurs combats. L’évêque ne crut pas devoir exaucer leurs désirs, et le troupeau dut se résigner à marcher encore un an sous la houlette du même pasteur, qui n’avait peut-être pas toute la patience désirable pour endurer les défauts de ses brebis. Sa mort seule mit fin à un malaise qui menaçait d’avoir des conséquences regrettables.

“ M. Panet était bien l’homme qu’il fallait pour pacifier les esprits et ramener la paix dans tous les cœurs.

“Naturellement bon et affable, pieux, zélé et charitable, il se fit tout de suite aimer et vénérer de ses paroissiens, qui eurent pour sa personne autant de respect, que de déférence pour ses avis. Sa réputation de sagesse s'étendit bientôt au delà des limites de sa paroisse ; de loin on venait le consulter, le prendre pour arbitre dans les différends, plus souvent encore peut-être, lui demander des aumônes qu'il ne savait jamais refuser. Il fut vraiment le père et l'ami de ses ouailles. Un vénérable vieillard de la Rivière-Ouelle nous parlait, il y a quelques jours, avec attendrissement, de ce charitable curé qui lui avait fait faire sa première communion. “Pendant la retraite préparatoire, nous disait-il, M. Panet nourrissait à ses frais et dépens, tous les enfants pauvres qui étaient trop éloignés de l'église pour retourner chaque jour chez leurs parents. Une table abondamment servie était dressée dans la maison d'école, et le bon père veillait à ce que pas un de ces petits n'eût à souffrir de la faim. *Parvuli petierunt panem et... erat qui frangeret eis.* Tous les dimanches, pour favoriser la dévotion des paroissiens qui désiraient assister aux vêpres, M. Panet gardait aussi à dîner, dans son presbytère, un certain nombre de ceux qui demeuraient aux extrémités de cette grande paroisse et qui n'avaient pas le temps d'aller chez eux et de revenir pour l'office de l'après-midi.

“Esprit pratique et méthodique, M. Panet était un administrateur modèle. En 1792, quand une nouvelle église fut construite à la Rivière-Ouelle, il fut l'âme de cette entreprise : il remplit lui-même la fonction de trésorier et de premier surveillant des travaux, et par sa connaissance des affaires, il rendit d'inappréciables services et épargna de fortes sommes à sa paroisse.

“ S'il avait l'estime de ses paroissiens, l'abbé Panet avait su mériter également celle de ses supérieurs ecclésiastiques. Tant qu'il fut à la Rivière-Ouelle, ce fut lui qui eut à s'occuper de toutes les affaires concernant l'administration des paroisses, de Québec à Rimouski, telles que constructions d'églises, de presbytères, etc. On ne faisait rien d'important



MGR BERNARD-CLAUDE PANET

sans le consulter, et il était chargé par l'évêque des missions les plus délicates et les plus difficiles, s'en acquittant toujours avec sagesse et discrétion, et méritant la reconnaissance et les éloges de tous. "On ne pouvait mieux juger et décider, lui écrivait Mgr Hubert, le 4 janvier 1795; je vois dans cet arrangement toute la sagesse et la prudence que je remarque en vous en toute occasion." Mgr Denaut et Mgr Plessis trouvèrent en lui un coopérateur habile et dévoué; aussi lui témoignaient-ils souvent leur confiance entière et leur affection. Le dernier disait en lui annonçant un vicaire, en 1798: "A tout prix nous voulons vous conserver pour l'honneur et l'édification du diocèse."

"Quand Mgr Plessis prit possession du siège épiscopal de Québec, il n'hésita pas à choisir M. Panet pour son coadjuteur. Voici ce qu'il écrivait lui-même à cette occasion au cardinal préfet de la Propagande: "A l'exemple de mes prédécesseurs, aussitôt après ma prise de possession, je me suis empressé de me procurer un coadjuteur. . . . je dois informer Votre Eminence que, quoiqu'il ne se soit écoulé qu'environ douze jours entre la mort de mon prédécesseur et la nomination de mon coadjuteur, les esprits du peuple étaient déjà échauffés et très occupés du choix qui serait fait, sur lequel chacun raisonnait d'après ses préjugés, ses affections ou ses espérances. Pour arrêter d'un seul coup toute cette fermentation, j'ai considéré entre tous les ecclésiastiques canadiens (le gouvernement ayant pour principe de n'admettre aucun étranger à cette dignité), celui qui m'a semblé devant Dieu le plus qualifié du côté de la piété, des talents et de la réputation, et sans qu'il en eût connaissance, ni même qu'il le soupçonnât en aucune manière, je l'ai fait agréer pour mon coadjuteur par l'administrateur de cette province, au nom de Sa Majesté Britannique. Il a aussi prêté, en cette nouvelle qualité, le même serment que celui ci-dessus, et je l'ai annoncé à mon diocèse par mon mandement d'entrée. Sa nomination a dissipé tous les propos et toutes les conjectures, et réuni les suffrages du clergé et du peuple, avec une unanimité dont je ne cesse de bénir Dieu

tous les jours. Ce n'est pas sans répugnance qu'il s'est soumis à ce choix ; mais il a vu que le bien de la religion catholique exigeait de lui qu'il ne résistât pas à la volonté du ciel. Il se nomme Bernard-Claude Panet, est âgé de 53 ans, prêtre depuis 1778, et gouverne depuis vingt-cinq ans une paroisse de ce diocèse . . . où il est en très bonne odeur auprès de ses ouailles, qu'il a constamment édifiées par la régularité de sa vie et par son exactitude à la prédication et aux fonctions du saint ministère."

"Le pape Pie VII nomma M. Panet évêque de Saldes, en Mauritanie, par une bulle datée du 12 août 1806, et le nouveau coadjuteur fut consacré dans la cathédrale de Québec, le 19 avril de l'année suivante. Il devait, conformément au désir de Mgr Plessis, aller résider dans la ville de Montréal ; mais les conditions qu'on lui fit ne furent pas trouvées acceptables, et les heureux paroissiens de la Rivière-Ouelle virent bientôt revenir leur pasteur, qui ne les quitta définitivement qu'en 1825.

"Les occupations du coadjuteur ne furent pas changées, sinon qu'il eut à faire presque tous les ans la visite pastorale d'une partie du diocèse. Il continua d'ailleurs de s'occuper de toutes les affaires importantes, entretenant avec Mgr Plessis une correspondance suivie et l'assistant en toutes choses des conseils de sa prudence. Les lettres qu'il écrivit à cette époque formeraient un volume considérable, et si elles témoignent de la bonté inépuisable de son cœur, elles ne sont pas une preuve moins éloquente de la fermeté et de la droiture de son esprit. Mgr Plessis avait en lui une confiance absolue ; il écrivait à l'un de ses curés : "j'aimerais que les prêtres qui sont plus voisins de la résidence de Mgr de Saldes que de la mienne, lui proposassent leurs difficultés plutôt qu'à moi."

"Toujours occupé des intérêts de sa paroisse, Mgr Panet entreprit, en 1807, la construction d'un couvent pour l'instruction des jeunes filles et il en confia le soin aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui arrivèrent à la Rivière-Ouelle au mois d'août 1809. Quelques mois plus tard, quarante-deux pensionnaires fréquentaient la nouvelle maison, qui

fut d'un immense avantage pour les familles de tout le district environnant, étant la seule de ce genre en bas de Saint-François de la Rivière-du-Sud.

"Quelques années après, de concert avec ses principaux paroissiens, il fit l'achat d'une grande maison qu'il donna à la fabrique pour une école de garçons. Ces deux institutions existent encore, monuments de la générosité, et de l'esprit d'initiative et de progrès du vénérable curé.

"Mgr Panet s'occupait aussi d'améliorer le système de culture dans sa paroisse, et depuis la fondation d'une société générale d'agriculture à Québec, il n'avait cessé de correspondre activement avec le secrétaire de cette association et d'exhorter ses habitants à suivre les méthodes nouvelles que l'on proposait. Il écrivait en 1791 : "En entrant dans l'honorable société d'agriculture, j'ai eu un vrai dessein de répondre, autant qu'il dépendrait de moi, aux sages vues des directeurs. D'ailleurs je suis trop convaincu de son utilité pour me refuser à rien de ce qui peut en favoriser les bonnes intentions. Aussi n'ai-je pas manqué de communiquer à mes paroissiens les instructions que j'ai reçues de sa part, sur les différentes manières de préparer les bleds de semence et les expériences qui ont été faites à ce sujet. J'espère en faire de même à l'avenir pour celles qui me seront adressées, tant qu'elles ne seront pas plus incompatibles avec les fonctions de mon ministère. Je ne m'oblige pas cependant de gagner sur les habitants qu'ils suivront en tout point ces instructions. Ce ne peut être qu'avec le temps qu'on les fera renoncer à leurs anciennes méthodes...."

"Plus tard, il se forma sous le patronage de l'évêque de Salde une "Société auxiliaire d'agriculture de Sainte-Anne de la Grande-Anse". Nous avons sous les yeux les noms des directeurs de cette association et la liste des prix donnés aux cultivateurs les plus méritants, à une assemblée tenue auprès de l'église de la Rivière-Ouelle. On voit au nombre des personnes présentes : M. l'abbé Painchaud, président, M. Letellier de Saint-Just, vice-président, MM. Chapais, Casgrain, Garon, etc., etc.

“Quand Mgr Plessis partit pour l'Europe en 1819, il confia l'administration de son diocèse au coadjuteur, qui alla demeurer dans la ville épiscopale. Grande fut la joie de l'évêque de Saldes, quand, après un an d'attente et d'inquiétude, il apprit le prochain retour de l'illustre voyageur. “J'ai reçu aujourd'hui, lui écrivait-il le 20 août 1820, l'honneur de la vôtre, du 23 juillet dernier, de New-York. Celle-ci pourra peut-être devancer votre arrivée à Montréal, qui, suivant votre calcul, doit avoir lieu le 4 ou 5 du présent mois. J'aurais souhaité de vous y devancer moi-même, si je n'étais pas si lâche pour entreprendre le voyage dans cette saison. En considération de votre heureux retour en bonne santé, je ne vous gronderai nullement pour les cinq semaines de plus qu'il a fallu y mettre.

“Je hazarderai même de calculer votre marche pour arriver au milieu de nous. Je pense donc que vous partirez lundi ou mardi prochain de Montréal, pour traverser à Varennes, et y prendre votre voiture. De là vous descendrez à Sorel, où vous trouverez le comte Dalhousie, à qui j'ai présenté, lundi dernier, suivant votre désir, vos hommages et les miens. Ensuite vous irez à Nicolet, où vous vous trouverez, le dimanche 13, et y resterez le lendemain pour l'examen et la distribution des trente-cinq volumes de prix que j'envoie pour cet effet à M. Leprohon. Enfin vous en partirez le même jour ou le suivant pour les Trois-Rivières, de sorte que nous espérons que vous serez avec nous le 17 ou 18 du présent.

“Tout le monde vous attend avec grand empressement, et je ne doute pas que plusieurs du clergé et de vos diocésains n'aillent au-devant de Votre Grandeur, s'ils peuvent savoir le temps de votre approche de la capitale.”

“Après avoir assisté aux grandes réjouissances qui suivirent l'arrivée de Mgr Plessis, et lui avoir rendu compte de sa sage administration Mgr Panet retourna dans sa chère paroisse de la Rivière-Ouelle, et continua d'aider l'évêque de Québec, qui avait de plus en plus besoin de son concours. De nombreuses lettres furent échangées entre les deux prélats au sujet des difficultés faites à Mgr de Telmesse dans le district

de Montréal. Dans son humilité et son dévouement, l'évêque de Saldes proposait, si cela pouvait remédier au mal, de résigner sa charge de coadjuteur en faveur de Mgr Lartigue.

“Les maladies fréquentes de Mgr Plessis lui donnaient aussi de sérieuses inquiétudes. Quoique plus âgé que lui de dix ans, il craignait cependant, avec raison, de voir mourir le grand évêque qui gouvernait avec tant de génie l'immense église confiée à ses soins et il redoutait d'avoir à porter à son tour un fardeau aussi pesant. En 1824, ses craintes redoublèrent ; une lettre en date du 27 décembre de cette année, nous les fait connaître, et montre en même temps quel beau caractère était celui de Mgr Panet.

“Le rapport que me fait Votre Grandeur, écrit-il à Mgr Plessis, de cette affection spasmodique qui s'est jointe à la fièvre, me cause de l'inquiétude. J'espère qu'elle ne me laissera pas ignorer sa situation et qu'elle m'en donnera elle-même fréquemment des nouvelles. S'il y avait quelque danger, je me transporterais aussitôt auprès d'elle. Je serais des plus affligés, si elle était dans le cas de nous laisser, sans avoir reçu ses avis, dans l'embarras où je me trouverais. J'espère, du moins, qu'en cas d'accident, elle les mettra par écrit, si elle ne l'a déjà fait. Où nous en sommes tous les deux, il serait temps de songer à faire nommer un autre coadjuteur. Votre Grandeur réussira toujours mieux que nous à faire faire un bon choix. Dieu puisse-t-il écouter mes prières et celles de tous vos diocésains ! Nous jouirons encore plusieurs années de votre présence ; ce sont les vœux que j'adresse au Seigneur au renouvellement de cette année.”

“Dieu, cependant, en avait ordonné autrement. Contrairement au calcul des hommes, Mgr Plessis mourut avant son coadjuteur, qui eut la consolation de recevoir ses derniers avis et de lui rendre les derniers devoirs. Ce fut l'évêque de Saldes qui chanta les deux services solennels célébrés l'un dans la cathédrale et l'autre dans l'église de Saint-Roch.

“On peut se faire une idée de sa douleur et de l'accablement de son esprit, à la perspective de recueillir la succession du grand évêque. “Vous ne sauriez

croire dans quel embarras nous nous trouvons ici, écrit-il à Mgr Poynter ; et que puis-je faire, moi, à mon âge de soixante-treize ans, pour l'expédition des affaires, qui se multiplient toujours de plus en plus?" La divine Providence donna cependant à l'auguste vieillard le courage et les forces nécessaires pour subir cette épreuve, et pour tenir fermement, pendant plusieurs années, la houlette pastorale que la mort de Mgr Plessis venait de faire passer dans ses mains.

Mgr Panet prit possession du siège épiscopal le 12 décembre 1825. M. Demers et M. Turgeon ayant refusé la coadjutorerie, il choisit M. Signay et le consacra le 20 mai 1827. On aurait tort de croire que le vénérable prélat fût incapable d'administrer par lui-même les affaires de son diocèse, et qu'il en confiât entièrement le soin à son coadjuteur. Pour établir le contraire, il suffit de dire que, pendant cinq ans encore, il fit lui-même la visite pastorale des paroisses, et que sa volumineuse correspondance, soit avec Mgr de Telmesse qui n'était pas encore évêque en titre de Montréal, soit avec le gouverneur général, soit avec ses grands vicaires ou avec ses curés, était souvent écrite de sa main. A l'âge de 80 ans, il avait encore cette écriture nette, régulière et soignée qui était comme l'image de sa vie ecclésiastique. A l'exemple de son prédécesseur, Mgr Panet demeura au séminaire de Québec, et, en 1831, il vendit le palais épiscopal au gouvernement, moyennant une rente perpétuelle, non rachetable, de mille louis sterling par année, payable à lui et à ses successeurs. Le vénérable prélat ne prévoyait pas qu'un jour viendrait où, au mépris des principes du droit naturel, le gouvernement violerait ce contrat solennel, revêtu de tout ce qui pouvait en garantir la durée, et forcerait l'archevêque de Québec d'accepter un remboursement préjudiciable à ses intérêts et contraire à toutes les lois de l'équité. Il ne prévoyait pas non plus que les ministres choisiraient pour se rendre coupables de cette injustice, le moment où le siège épiscopal serait occupé par son arrière-neveu, devenu le premier cardinal canadien. (1)

(1) C'est au mois de juillet 1868 que ce remboursement a été fait par le gouvernement fédéral du *Dominion*, qui a payé

“Mgr Panet s'était toujours intéressé à l'éducation de la jeunesse. En mourant, Mgr Plessis lui avait légué son cher séminaire de Nicolet, et il l'avait mis entre bonnes mains : car son successeur en fut la providence. Après avoir payé les dettes contractées pour la construction de l'église Saint-Roch, il n'hésita pas à faire construire le nouveau séminaire, et, le 3 mai 1827, il eut le bonheur d'en bénir la première pierre, en présence de lord Dalhousie, du coadjuteur et d'une foule immense accourue de toutes parts pour l'imposante cérémonie. Dès lors, ses sollicitudes les plus tendres furent pour Nicolet : il allait même jusqu'à se priver quelquefois de faire certaines dépenses regardées comme nécessaires, afin de pouvoir contribuer davantage à la construction de l'édifice. A ceux qui voulaient lui faire quelque observation sur sa trop grande économie, il répondait aussitôt : “Mais alors qui bâtera Nicolet?” Il fit tant et si bien que la somme énorme de trente-deux mille dollars fut donnée par lui à l'heureux séminaire. L'illustre Plessis pouvait être content de son successeur !

“La même année 1827 voyait commencer à Sainte-Anne de la Pocatière le collège fondé par M Painchaud. Ce fut Mgr Panet qui décida la question du site, débattue entre cette paroisse et Kamouraska, ce fut lui qui approuva le plan de la nouvelle maison et encouragea l'abbé Painchaud dans son entreprise presque héroïque. “Le désir que j'ai, lui écrivait-il, de voir un collège dans cette partie éloignée et peuplée de la province du Bas-Canada, m'a fait approuver le plan de bâtisse que vous m'avez présenté.... Il était juste qu'étant venu le premier en avant, qu'ayant contracté pour faire cette bâtisse et procuré un terrain convenable.... je ne vous refusasse point mon approbation.... je souhaite donc que vous puissiez réussir dans tout ce que vous m'avez avancé. Je ne doute pas qu'alors cette maison ne devienne par la suite un collège, où les jeunes gens du comté et des comtés voisins pourront recevoir toutes les instructions qu'on donne dans les autres collèges de la province.”

\$74,074 au cardinal Taschereau. On voit tout de suite que ce capital ne peut produire une rente de 1000 louis sterling.

“L'on a vu précédemment quel avait été le zèle de Mgr Panet pour procurer aux enfants de la Rivière-Quelle une bonne éducation élémentaire. Devenu évêque de Québec, il travailla à amener toutes les paroisses de son diocèse à se pourvoir d'écoles, et à profiter des avantages que le gouvernement mieux disposé mettait à la disposition des contribuables.

“La fameuse *Institution Royale* qui avait été créée en 1801, pour enseigner l'anglais et la religion protestante à tous les enfants du pays, avait complètement échoué dans son entreprise, grâce à la vigilance des pasteurs de l'église du Canada. En 1821, une loi plus équitable avait été présentée, mais l'Angleterre avait refusé de la sanctionner, et chaque paroisse était obligée de pourvoir à ses propres frais au soutien des écoles catholiques. Ce ne fut qu'en 1824, qu'on obtint pour les fabriques de la campagne le droit de posséder des terrains et des maisons pour l'établissement d'écoles paroissiales. Chaque fabrique pouvait consacrer pour l'éducation le quart de ses revenus annuels. (1) En 1826, 27 et 28, le gouverneur Dalhousie échangea avec Mgr Panet, un très grand nombre de lettres, dans lesquelles on voit que des efforts sérieux furent faits pour favoriser davantage la grande cause de l'éducation.

“D'après le plan que l'on proposait alors l'*Institution Royale* aurait été composée d'un comité catholique et d'un comité protestant, comme le conseil de l'instruction publique que nous avons aujourd'hui. Voici ce qu'écrivait à ce sujet l'évêque de Québec, le 4 novembre 1826 :

“Maintenant, selon moi, un article de grande importance n'a pas été prévu, c'est la formation du bureau ou comité catholique de l'*Institution Royale*. Il me semble que parmi les ecclésiastiques qui pourraient être de cette Institution, il serait désirable que l'évêque de Québec, son coadjuteur, le premier grand vicaire de chaque district, les supérieurs des séminaires existants et à venir, et le curé de Québec fussent membres de ce comité.”

(1) Quarante-neuf paroisses établirent ainsi des écoles en vertu de l'acte des écoles de fabrique.

“Plus tard, Mgr Panet soumit une liste de tous les membres qui, suivant lui, devaient composer le comité catholique : il y avait six ecclésiastiques et six laïques. Chaque comité devait être présidé par l'évêque de son église respective, et l'Institution Royale elle-même devait avoir un laïque pour président ou principal. Il est intéressant de constater que Mgr Panet mit tout en oeuvre pour doter son pays du même système d'instruction publique que celui dont nous jouissons aujourd'hui.

“S'il ne réussit pas au gré de ses désirs, il contribua du moins, pour une bonne part, à amener la loi de 1829, qui fut un grand pas de fait dans la voie du progrès et un acheminement vers la loi de 1841. Ce fut en 1829 que des allocations furent accordées pour la construction de maisons d'écoles et pour le soutien des divers collèges, académies, convents, etc. qui étaient alors en opération dans la province du Bas-Canada.

“Depuis longtemps, dit l'abbé Ferland, les biens considérables du séminaire de Montréal excitaient la convoitise de quelques uns de leurs censitaires protestants, qui auraient aimé à partager les dépouilles de cette institution catholique. Ces projets de spoliation avaient été déconcertés par un mémoire que l'évêque Plessis présenta à la cour de Saint-James, en 1819, et qui avait produit le meilleur effet. L'agitation de cette mesure s'était renouvelée après la mort de l'illustre prélat. A la vue de l'opposition qui se manifestait contre eux et qui les accusait de posséder trop de richesses, les messieurs de Saint-Sulpice envoyèrent à Londres deux des membres les plus distingués de leur communauté, chargés de proposer au ministère un arrangement pour la cession de leur seigneurie, en retour desquelles le gouvernement britannique consentirait à leur payer une rente annuelle. Toutefois, avant de conclure définitivement ce compromis avec le ministère, les deux mandataires du séminaire voulurent avoir le consentement du Saint-Siège, pour un acte qui était regardé comme une aliénation de biens ecclésiastiques. Pendant qu'ils étaient à Rome, la nouvelle des négociations alors pendantes à Londres, et entamées à l'insu des évêques du Canada, transpira

dans la province, où elle causa beaucoup d'alarmes aux catholiques. C'était, en effet, reconnaître tacitement que les droits du séminaire de Montréal à la jouissance de ses propriétés n'étaient point clairement établis, puisqu'on recourait à un compromis. L'une après l'autre, les institutions religieuses pouvaient être attaquées dans la possession de leurs biens, si un précédent aussi déplorable avait lieu. Des rentes fournies par l'Etat auraient assujetti les communautés aux caprices du gouvernement civil, qui, dans l'occasion, aurait trouvé le moyen de satisfaire sa mauvaise humeur, en différant les paiements, ou même en retranchant une partie. On citait plusieurs pays où le clergé, après avoir été forcé d'échanger ses possessions territoriales contre des rentes sur l'Etat, avait été réduit à la misère par le mauvais vouloir des gouvernants, ou par suite d'embarras dans les finances publiques. D'ailleurs le séminaire de Montréal avait rendu trop de services à la province pour qu'on lui permit de se sacrifier ainsi, dans la vue d'obtenir de ses ennemis une paix qui ne lui aurait pas été accordée ; car une fois la spoliation commencée, on ne se serait pas arrêté en si beau chemin.

“Tout le clergé catholique du Canada, ayant à sa tête les évêques de la province, adressa donc une requête au gouvernement impérial, pour réclamer contre cette transaction forcée et injuste. En 1829, deux délégués, MM. Maguire et Tabeau, se rendirent à Rome et à Londres, pour soutenir les représentations du clergé. Eclairée sur le caractère de cette cession, la cour pontificale refusa de la sanctionner. Le ministre anglais ne se rendit pas aussi facilement, quoiqu'une requête, remarquable par la largeur des vues et la noblesse des sentiments, lui eût été présentée en 1830, par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, à l'appui des protestations du clergé. L'affaire traîna encore pendant quelque temps. L'évêque Panet, dont la fermeté était inébranlable lorsqu'il avait une fois pris son parti, adressa, en 1832, à lord Aylmer, un mémoire dans lequel il soutenait la justice de laisser le séminaire de Montréal dans la jouissance de toutes ses seigneuries.

“Intéressé comme je le suis, disait le prélat, à la conservation des biens ecclésiastiques de mon diocèse, je croirais manquer aux devoirs de ma charge, si je ne faisais mes efforts pour les conserver à ceux que je ne puis m’empêcher de regarder comme leurs légitimes possesseurs.

“Votre Excellence me permettra de lui faire passer une copie d’un mémoire que mon digne prédécesseur, M. J.-O. Plessis, présenta en 1819, à lord Bathurst, sur l’affaire qui fait l’objet de ma présente lettre. Ce prélat, dont la mémoire sera toujours chère aux Canadiens, prévoyait, dès cette époque, les maux qui résulteraient pour la province, de la mesure qu’on désire amener aujourd’hui à conclusion. A son exemple, je prie Dieu qu’il termine ma carrière, avant d’avoir à déplorer les suites d’une transaction qui, si elle a lieu, ne pourra qu’être funeste à la religion, et désavantageuse à la province, et à laquelle ma conscience ne peut me permettre de prêter jamais les mains.”

“Devant cette formidable opposition de toute la province, le projet fut enfin abandonné, et le séminaire de Montréal demeura en possession de ses biens.

“Mgr Panet avait donné à MM. Maguire et Taureau des instructions détaillées sur les sujets importants qu’ils avaient à traiter à Rome et à Londres. Ils étaient chargés non seulement d’empêcher la transaction demandée par les Sulpiciens, mais encore d’obtenir l’érection de l’évêché de Montréal.

“Depuis 1783, dit l’évêque de Québec dans ses instructions, on demande un évêque à Montréal. Il y en a un depuis le 21 janvier 1821, mais le mode de gouvernement qui a été établi alors ne plaît point. On voudrait un évêque titulaire. Pour obtenir cette faveur, il s’agit de faire valoir par des mémoires, si c’est nécessaire, les raisons que les députés savent eux-mêmes et qu’il serait inutile de répéter ici. La nomination de l’évêque catholique de Montréal devra être sur le même pied que celle de l’évêque de Québec. Si le ministre convient de la nécessité du nouveau diocèse, il faut que l’évêque de Montréal ait les mêmes pouvoirs au civil que celui de Québec, qu’à cet effet le ministre écrive au gouverneur de faire passer un

bill par la législature provinciale, par lequel l'évêque catholique de Montréal soit reconnu au civil, partout où l'est l'évêque de Québec.

“Quant à un vicariat apostolique, il n'y faut pas songer. L'évêque de Québec et son coadjuteur y sont formellement opposés, parce que cet ordre de choses ne produirait pas le bien qu'on devrait attendre d'un évêché en titre.”

“Cette seconde requête n'eut pas le même succès que la première, puisque le diocèse de Montréal ne fut érigé qu'en 1836 ; elle montre toutefois les droites intentions de Mgr Panet, et son grand désir de délivrer l'évêque de Telmesse de tous les soucis que lui créait la position douteuse qu'il occupait à Montréal.

“Dans la dernière année de son administration, Mgr Panet vit fondre sur son diocèse le plus terrible fléau dont l'histoire du Canada ait gardé le souvenir : le choléra de 1832 ! A Québec et à Montréal, près de quatre mille personnes périrent dans l'espace de cinq semaines ! L'évêque, partageant les douleurs de son peuple, lui fit entendre la voix consolante de la religion. l'invita à la prière, et distribua, suivant sa coutume, d'abondantes aumônes pour le soulagement des plus délaissés. Ce qui consola son cœur paternel, ce fut la foi des fidèles et le dévouement héroïque de ses prêtres. Pas un ne recula devant le danger, et par une permission admirable de la divine Providence, pas un ne devint victime de l'épidémie, ce qui fut regardé comme un véritable miracle.

“On les voyait jour et nuit en surplis et la boîte aux saintes huiles à la main, écrivait une religieuse de l'Hôpital-Général. La consternation du peuple a opéré un bien immense pour le salut des âmes ; un grand nombre de protestants ont abjuré leurs erreurs et embrassé notre sainte religion ; et un grand nombre de catholiques, qui s'étaient malheureusement négligés, se sont réformés.”

“Le froid du mois d'octobre vint heureusement chasser le fléau dévastateur et rendre la tranquillité aux habitants des villes, qui vivaient dans de continuelles alarmes.

“Le 13 du même mois, Mgr Panet parvenu à l'âge de 79 ans, abandonna l'administration de son diocèse, pour ne plus songer qu'à se préparer à la mort. “Notre âge avancé, dit-il dans le mandement qu'il adressa aux fidèles, et les infirmités que nous ressentons depuis quelque temps, ne nous permettant plus de porter aux affaires de notre diocèse toute l'attention que requiert leur importance, nous vous informons, Nos Très Chers Frères, que nous en avons confié l'administration à Mgr Joseph Signay, évêque de Fussala, que la divine Providence nous a donné pour coadjuteur.

.....

“Près d'aller rendre compte à Dieu du ministère redoutable que nous avons exercé, nous attendons de vous, Nos Très Chers Frères, que vous adresserez vos prières au ciel en notre faveur. De notre côté, toujours rempli de la plus sincère affection pour vous, et de la plus vive sollicitude pour votre bonheur, nous ne cesserons de prier le Seigneur qu'il fasse régner parmi vous la paix, l'union, la charité, et toutes les autres vertus qui caractérisent les vrais disciples de Jésus-Christ.”

“C'est ainsi que, jusqu'à la fin de sa vie, se manifestait cet esprit de sagesse et de prudence que l'on admirait dans toutes les œuvres de ce digne ministre de Jésus-Christ. Retiré à l'Hôtel-Dieu, le 14 novembre 1832, il continua d'y pratiquer toutes les vertus ecclésiastiques qui avaient fait l'ornement de sa carrière, célébrant la sainte messe avec un redoublement de ferveur, et se préparant tous les jours à paraître devant le juge des pasteurs et des brebis. Il fut le premier à voir l'approche de la mort et demanda avec empressement les secours de l'Eglise : “Qu'on m'administre sans délai le sacrement des malades, dit-il ; que je ne sois point privé d'une grâce que j'ai dispensée à tant de milliers d'autres !”

“L'auguste vieillard mourut plein de résignation et d'espérance, le 14 février 1833, à l'âge de 80 ans, après cinquante-cinq années de prêtrise et vingt-six d'épiscopat.

“Un évêque avait été sacré par lui et soixante-trois prêtres lui devaient l'ordination sacerdotale.

“Mgr Signay chanta le service de l'illustre défunt dans la cathédrale, le 18 du même mois de février, en présence de lord Aylmer, gouverneur général de la province, accompagné de ses officiers et d'un concours immense de citoyens de toute classe et de toute croyance. M. Holmes prononça l'oraison funèbre. (1)

“Mgr Panet avait la réputation d'un saint. Avec ses talents modestes, son rare bon sens, sa piété et son zèle ecclésiastique, il est demeuré l'une des plus belles et des plus douces figures de notre clergé canadien.” (2)

V

JACQUES PANET

Né à Québec le 14 février 1754.

Il fut ordonné prêtre le 29 mai 1779.

Le 11 octobre de la même année, M. Panet était nommé curé de Notre-Dame de Bonsecours de l'Islet. Il conserva ce poste jusqu'au 7 octobre 1829, soit un demi-siècle. L'année même de sa retraite, M. Panet avait célébré ses noces d'or sacerdotales.

En abandonnant l'exercice de son ministère, M. Panet ne quitta pas l'Islet. Il y demeura jusqu'à son décès, le 23 mai 1834. Il fut inhumé sous la marche du maître autel.

M. Panet était un saint prêtre, d'une vivacité et d'une énergie peu ordinaires. M. de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, qui l'avait connu intimement puisqu'il habita longtemps Saint-Jean Port-Joli, pa-

(1) On trouvera dans le *Canadien* du 20 février 1833 un précis de cette oraison funèbre.

(2) Mgr Henri Têtu, *Les évêques de Québec*, pp. 527 et seq.

roisse voisine de l'Islet, dit qu'à la nouvelle de l'exécution de Louis XVI un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada ; et à l'exception de quelques démocrates quand même la douleur fut générale.

Quelques mois après cette catastrophe, il y avait nombreuse compagnie chez le père de M. de Gaspé, à Saint-Jean Port-Joli. Parmi les convives admis à la table du seigneur de Gaspé étaient trois prêtres : MM. Perras, curé de la paroisse ; Verreault, curé de Saint-Roch des Aulnaies, et Panet, curé de l'Islet. Il fut question, naturellement, de la mort cruelle et prématurée du prince vertueux que les Français avaient guillotiné.

—“Et dire, fit M. Panet, qu'il y avait quarante mille prêtres en France !

—“Qu'auraient-ils pu faire ? dit M. Perras.

—“Ce qu'ils auraient pu faire ! répliqua M. Panet avec vivacité en ouvrant la partie de sa soutane à l'endroit du cœur, couvrir le roi de leur corps et mourir à ses pieds ! C'était là leur place au lieu d'émigrer comme ils ont fait.

“Mon père naturellement assez vindicatif, ajoute M. de Gaspé, battait en froid depuis quelques années avec le curé de l'Islet, par suite d'un petit démêlé qu'ils avaient eu ensemble ; mais il se réconcilia alors cordialement avec lui. Il répétait trente ans après ces sublimes paroles.” (1)

VI

MARIE-ANNE PANET

Née à Québec le 13 mai 1755.

Décédée à Québec le 22 juillet 1786, elle fut inhumée dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

(1) *Mémoires*, p. 87.

VII

GENEVIEVE-VICTOIRE PANET

Née à Québec le 25 octobre 1756.

Elle entra au noviciat des Ursulines de Québec le 28 octobre 1780 et reçut le voile le 25 janvier 1781 sous le nom de Marie de Jésus. Après une année d'épreuve, elle reconnut que Dieu ne l'appelait pas à la vie religieuse et retourna dans sa famille.

Elle devint, à l'Islet, le 1er octobre 1782, la femme de Joseph Lebourdais dit Lapierre, marchand.

Elle décéda à l'Islet le 19 août 1790, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

M. Lebourdais mourut au même endroit le 27 février 1810, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

De leur mariage étaient nés sept enfants :

I. JACQUES LEBOURDAIS

Né à l'Islet le 13 octobre 1783.

Il fut ordonné prêtre à la Rivière-Ouelle le 22 février 1809.

Il fut d'abord vicaire et secrétaire de son oncle, Mgr Panet, à la Rivière-Ouelle, puis vicaire à Varennes (de juillet 1812 à octobre 1812).

Le 1er octobre 1812, il était nommé curé de Sainte-Genève de Batiscau, avec la desserte de Saint-Stanislas.

L'année suivante, il devenait curé de la Rivière-du-Loup (en haut).

Il resta curé de la Rivière-du-Loup quarante-deux ans. (1)

(1) En 1835, il avait accompagné en France et en Italie Mgr Provancher.

En 1855, l'âge et les infirmités le forçaient à prendre sa retraite.

Il mourut à la Rivière-du-Loup le 23 septembre 1860.

II. JEAN-BAPTISTE LEBOURDAIS

Né à l'Islet le 6 février 1785.

Il fut reçu médecin le 12 juin 1811 et pratiqua à Montréal.

Il épousa Marie-Angélique-Sophie des Anges Larocque.

Madame Lebourdais mourut à Montréal le 19 avril 1845.

Elle avait eu deux fils.

III. JOSEPH LEBOURDAIS

Né à l'Islet le 29 mai 1786.

Cultivateur.

Il décéda à l'Islet le 28 décembre 1879.

M. Lebourdais avait épousé, à l'Islet, le 14 juillet 1807, Marie-Marthe, fille de Joseph Couillard, seigneur d'une partie de l'Islet, et de Josette Caron.

Elle eut six enfants :

1° Joseph-Louis Lebourdais né à l'Islet le 13 août 1808. Marié, à l'Islet, le 21 octobre 1828, à Marcelline Kuérouac. Enfants :

A. Marie-Marcelline-Adeline Lebourdais née à l'Islet le 4 octobre 1829. Mariée à Octave Morin. Issus : A. Wilbrod Morin. B. Delphis Morin. C. Théophile Morin. D. Wilfrid Morin.

B. Marie-Adélaïde-Adèle Lebourdais née à l'Islet le 3 octobre 1830. Mariée, à l'Islet, le 5 février 1851, à Walstan Couillard. Pas d'enfants.

C. Joseph-Louis Lebourdais né à l'Islet le 3 décembre 1831. Décédé à bord du steamer *City of Venice*, sur les côtes d'Angleterre, le 1er novembre 1885. Il avait épousé Henriette Bernier. Issus : *A.* Marie-Henriette-Augustine Lebourdais née à l'Islet le 8 juillet 1854. Mariée à Louis Letourneau. *B.* Marie-Alphonsine Lebourdais née à l'Islet le 1er avril 1856. Décédée au même endroit le 23 août 1858. *C.* Marie-Thérèse-Adélaïde Lebourdais née à l'Islet le 13 octobre 1857. *D.* Louis-François-Adalbert Lebourdais né à l'Islet le 30 janvier 1859. *E.* Marie-Alphonsine Lebourdais née à l'Islet le 29 avril 1861. Décédée au même endroit le 23 juin 1863. *F.* Joseph-Ignace-Hector Lebourdais né à l'Islet le 31 juillet 1863.

D. Marie-Catherine Lebourdais née à l'Islet le 10 septembre 1833. Décédée en bas âge.

E. Joseph-Firmin-Bruno Lebourdais né à l'Islet le 7 octobre 1834. Décédé au même endroit le 9 septembre 1848.

F. François-Xavier Lebourdais né à l'Islet le 18 avril 1836. Décédé au même endroit le 29 janvier 1837.

G. Marie-Tharsile Lebourdais née à l'Islet le 20 décembre 1837. Mariée à Zéphirin Coulombe.

H. Marie-Eugénie Lebourdais née à l'Islet le 17 août 1839. Mariée, à l'Islet, le 9 août 1858, à Herménégilde Mercier. Issus : *A.* Marie-Aline Mercier. *B.* Joseph-Léonce Mercier. *C.* Alphonse-Ernest Mercier. *D.* Noël-Adhémar Mercier. *E.* Joseph-Ulric Mercier. *F.* Marie-Claire Mercier. *G.* Joseph-Alphée Mercier. *H.* Louis-Philippe Mercier. *I.* Joseph-Edmond-Eugène Mercier. Prêtre. *J.* Marie-Hermine-Camille Mercier. *K.* Ludger-Philippe Mercier. *L.* Marie-Stella Mercier. *M.* Wilfrid Mercier. *N.* Cédulie-Georgine Mercier.

I. Georges-Alexandre Lebourdais né à l'Islet le 25 août 1841. Aux États-Unis. Marié.

J. Marie-Philomène Lebourdais née à l'Islet le 3 juin 1842. Mariée, à l'Islet, le 26 mai 1874, à Auguste Bélanger.

K. Jean-Baptiste Lebourdais né à l'Islet le 5 janvier 1844. Marié, à Saint-Thomas de Montmagny, le 9 janvier 1864, à Léa Renaud. Décédé à l'Islet le 19 février 1865.

L. Marie-Joséphine Lebourdais née à l'Islet le 20 juin 1845. Mariée, à l'Islet, le 6 février 1866, à Pierre Caron. Issus : *A.* Pierre-Joseph-Adhémar Caron né à l'Islet le 31 novembre 1866. Marié, à l'Islet, le 21 janvier 1890, à Amanda Couillard. *B.* Joseph-Léonce Caron né à l'Islet le 16 juin 1868. Marié, à l'Islet, le 2 février 1891, à Léa Couillard. Décédé à l'Islet le 11 février 1892. *C.* Joseph-Sylvio-Odilon Caron né à l'Islet le 25 janvier 1870. Médecin à Saint-Cyrille de l'Islet. Marié, à Québec, le 6 juillet 1897, à Virginie Constantin. *D.* Joseph-Pierre-Alphonse Caron né à l'Islet le 29 mai 1871. Marié le 19 janvier 1897 à Léontine Bernier. Elle est décédée à l'Islet le 21 juillet 1902. *E.* Marie-Clémentine-Amanda Caron née à l'Islet le 25 octobre 1872. Décédée au même endroit le 2 juillet 1880. *F.* Marie-Célestine-Laurence Caron née à l'Islet le 20 mai 1874. *G.* Joseph-Léonidas-Wilbrod Caron né à l'Islet le 29 août 1876. *H.* Joseph-Wilfrid Caron né à l'Islet le 17 août 1878. Prêtre. Professeur au collège de Lévis. *I.* Joseph-Émile-Ernest Caron né à l'Islet le 21 janvier 1880. *J.* Joseph-Alfred Caron né à l'Islet le 13 avril 1881. Décédé au même endroit le 25 janvier 1891. *K.* Joseph-Amédée-Alexandre Caron né à l'Islet le 20 août 1883.

M. Jules-Martin Lebourdais né à l'Islet le 11 no-

vembre 1846. Décédé au même endroit le 20 mars 1850.

N. Joseph-Herménégilde Lebourdais né à l'Islet le 1er avril 1849. Célibataire.

O. Joseph-Alphonse-Wilbrod Lebourdais né à l'Islet le 20 mars 1851. Décédé au même endroit le 19 juin 1851.

P. Emile-Ernest-Adolphe Lebourdais né à l'Islet le 12 avril 1852. Marié à Ezélie Jean.

Q. Charles-Edmond Lebourdais né à l'Islet le 28 mai 1853. Marié à Hélène Bouchard.

R. Marie-Herméline-Elisa Lebourdais née à l'Islet le 30 décembre 1856. Mariée, à l'Islet, le 5 février 1884, à Florent Fortin.

2° Marie-Marthe Lebourdais née à l'Islet le 7 octobre 1809. Mariée, à l'Islet, le 21 octobre 1828, à Firmin Kuérouac. Enfants :

A. Ambroise Kuérouac marié à Anastasie Bélanger, puis à Marthe Gamache.

B. Ludger Kuérouac marié à Virginie Saint-Pierre, puis à Adéline Pelletier.

C. Joseph-Louis Kuérouac marié à Léocadie Saint-Pierre, puis à Philomène Bélanger.

D. Rosalie Kuérouac mariée à Louis Kuérouac. Décédée.

E. Léontine Kuérouac mariée à Magloire Morin.

F. Samuel Kuérouac marié à Joséphine Roy. Décédé.

G. Emmélie Kuérouac mariée à Onésime Aubut.

H. Démérise Kuérouac. Décédée.

I. Anselme Kuérouac marié à Domitilde Boulet.

J. Marie Kuérouac mariée à Désiré Labbé.

3° Hyppolite Lebourdais né à l'Islet le 8 juillet 1811. Décédé au même endroit le 1er août 1831, et inhumé dans le cimetière paroissial.

4° Marie-Catherine Lebourdais née à l'Islet le 30 octobre 1813. Mariée, à l'Islet, le 24 février 1835, à Joseph Kuérouac. Elle est décédée à l'Islet le 16 janvier 1901. Enfants :

A. Henriette Kuérouac mariée à Paul Boucher.

B. Delvina Kuérouac mariée à Jean-Baptiste Caron.

C. Emilie Kuérouac.

D. Alexandre Kuérouac marié à Marie Caron.

E. Marie Kuérouac mariée à Flavien Boucher.

F. Zélie Kuérouac mariée à Florent Leblanc.

5° Jean-Baptiste Lebourdais né à l'Islet le 6 septembre 1814. Marié, à l'Islet, le 26 janvier 1841, à Apolline Bernier. Issus :

A. Anonyme né et décédé le 15 décembre 1841.

B. Jean-Baptiste-Augustin Lebourdais né à l'Islet le 28 août 1844.

C. Marie-Philomène Lebourdais née à l'Islet le 28 décembre 1845.

D. Joseph-Michel Lebourdais né à l'Islet le 26 septembre 1847. Décédé au même endroit le 20 décembre 1847.

E. Marie-Catherine Lebourdais née à l'Islet le 25 février 1849.

F. Joseph-Adolphe Lebourdais né à l'Islet le 19 juillet 1850.

G. François-Xavier d'Assise Lebourdais né à l'Islet le 4 octobre 1852.

H. Louis-Jérémie Lebourdais né à l'Islet le 4 mars 1854.

I. Octave-Edouard Lebourdais né à l'Islet le 13 octobre 1855.

J. Edmond Lebourdais né à l'Islet le 23 mars 1857. Décédé au même endroit le 31 mars 1857.

K. Marie-Eliza Lebourdais née à l'Islet le 30 août 1858. Décédée au même endroit le 8 avril 1862.

L. Marie-Eugène Lebourdais né à l'Islet le 4 mai 1860.

M. Joseph-Alexandre Lebourdais né à l'Islet le 15 août 1862.

6° Blaise Lebourdais né à l'Islet le 22 novembre 1816. Noyé le 10 mars 1839. Il était célibataire.

IV. FRANÇOIS LEBOURDAIS

Né à l'Islet le 2 mai 1788.

Cultivateur.

Il décéda à l'Islet le 17 juillet 1875, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Il avait épousé, à l'Islet, le 13 octobre 1812, Marie-Rosalie Fortin, fille de Charles Fortin et de Françoise Couturier. Elle décéda à l'Islet le 17 janvier 1827, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

En secondes noces, à l'Islet, le 17 janvier 1828, il épousa Marie-Geneviève Levesque, veuve de Etienne Thibault.

Il n'eut pas d'enfants de son second mariage. Sa première femme lui en avait donné cinq :

1° Jacques Lebourdais né à l'Islet le 21 juin 1815. Marié, à l'Islet, le 11 septembre 1838, à Marie-Julie Caron. Issus :

A. Jacques Lebourdais né à l'Islet le 5 août 1839. Décédé au même endroit le 2 avril 1841.

B. Julie-Philomène Lebourdais née à l'Islet le 14 novembre 1840. Décédée au même endroit le 1er mai 1844

C. Marie-Diaune-Delphine Lebourdais née à l'Islet le 21 janvier 1842. Décédée au même endroit le 28 mars 1844.

D. Joseph-Arthur Lebourdais né à l'Islet le 29 novembre 1843. Décédé au même endroit le 18 avril 1844.

E. Hermine-Georgiana Lebourdais né à l'Islet le 14 juin 1846.

F. Marie-Marguerite-Wilhelmine Lebourdais née à l'Islet le 23 octobre 1847. Décédée au même endroit le 10 mars 1860.

G. Anonyme né et décédé à l'Islet le 11 janvier 1850.

H. Anonyme né et décédé à l'Islet le 1er avril 1851.

I. Anonyme né et décédé à l'Islet le 13 décembre 1851.

J. Anonyme né et décédé à l'Islet le 4 mars 1854.

2° Marie-Catherine Lebourdais née à l'Islet le 13 décembre 1817. Décédée à Québec le 22 décembre 1829.

3° Marie-Monique Lebourdais née à l'Islet le 2 décembre 1818. Mariée, à l'Islet, en février 1835, à Pierre Bouchard, pilote.

4° Antoine Lebourdais né à l'Islet le 26 septembre 1820. Décédé au même endroit le 2 décembre 1820, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

5° Marie-Rose Lebourdais née à l'Islet le 21 novembre 1823. Mariée, à l'Islet, le 11 février 1840, à Pierre-Célestin Fournier, notaire.

V. MARIE-GENEVIÈVE LEBOURDAIS

Née à l'Islet le 2 mai 1788.

Mariée, à l'Islet, le 8 juin 1811, à Jean-Baptiste Bernier, navigateur.

Elle décéda à l'Islet le 5 mars 1873, laissant plusieurs enfants.

VI. BERNARD-CLAUDE LEBOURDAIS

Né à l'Islet le 20 avril 1789.

Décédé au même endroit le 22 septembre 1789, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

VII. JULIEN LEBOURDAIS

Né à l'Islet le 16 août 1790.

Décédé au même endroit le 29 août 1790, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

VIII

JEAN-BAPTISTE PANET

Né à Québec le 3 novembre 1756.

Il fut admis à la pratique du notariat le 6 mai 1783.

Capitaine de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

Il décéda célibataire à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette le 23 février 1808. Il fut inhumé dans l'église de cette paroisse.

IX

JEAN-CHARLES-FRÉDÉRIC PANET

Né à Québec le 4 février 1759.

Décédé en bas âge.

X

MARIE-ANNE-ARCHANGE PANET

Née à Saint-Jean de l'île d'Orléans le 12 juin 1760.

Elle entra au noviciat du couvent des Ursulines de Québec le 9 octobre 1779, à l'âge de 18 ans et 10 mois, et prit l'habit de l'ordre le 4 janvier suivant. Elle fit profession le 10 janvier 1782 sous le nom de mère Saint-Bernard.

La mère Saint-Bernard célébra le 10 janvier 1832 le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

Elle décéda le 17 juin 1833, âgée de 73 ans.

Nous lisons dans la *Gazette de Québec* du 18 juin 1833 :

“Hier soir, au monastère des Ursulines de cette ville, est décédée, à l'âge de 73 ans, la Révérende et respectable mère Saint-Bernard, née Panet.

“Cinquante-trois années passées dans la réclusion et dans les pratiques sublimes des conseils évangéliques, si peu connues dans le monde, l'avaient préparée au passage redoutable de l'Eternité dont elle s'entretenait souvent et depuis longtemps, avec le calme que donne l'innocence. Elle était sœur du vénérable évêque de Québec dernièrement décédé. Sa mort comme sa vie a été douce et paisible. *Corona aurea super caput eius.*”

XI

THOMAS-CHARLES PANET

Né à Québec le 13 décembre 1761.

Décédé le 16 janvier 1845, il fut inhumé dans l'église de l'Ancienne-Lorette le surlendemain.

XII

FRANÇOIS-LOUIS PANET

Né à Québec le 24 décembre 1762.

Il fit longtemps le commerce de fourrure dans les postes du Nord.

M. Panet se noya dans le lac Saint-Jean le 18 juillet 1802.

XIII

MARIE-FRANÇOISE PANET

Née à Québec le 1er mars 1764.

Le 28 octobre 1780, elle suivait l'exemple de sa sœur Marie-Anne-Archange et entra au noviciat des Ursulines de Québec. Elle prit l'habit le 25 janvier 1781, et, le 19 février 1783, elle faisait profession sous le nom de mère Saint-Jacques.

La mère Saint-Jacques célébra, le 12 février 1833, le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

Elle décéda le 12 mars 1834 dans la soixante-onzième année de son âge et la cinquante-deuxième de sa vie religieuse.

Cette bonne mère était douée de talents et d'esprit qu'elle fit valoir à la plus grande gloire de Dieu pendant les longues années qu'elle fut employée à l'institut des Ursulines. Elle fut trois ans assistante supérieure, et trois ans maîtresse des novices. Elle fut surtout très régulière et fervente religieuse.

XIV

LOUISE-ROSE PANET

Née à Québec le 23 avril 1767.

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 31 mai 1851, et inhumée dans l'église de cette paroisse.

Première génération : Jean-Claude Panet
Deuxième génération : Jean-Antoine Panet

JEAN-ANTOINE PANET

Né à Québec le 8 juin 1751.

Le 31 août 1772, il se faisait donner une commission de notaire.

On pouvait alors exercer simultanément les professions d'avocat et de notaire. M. Panet en profita pour se faire recevoir avocat. Sa commission est du 22 octobre 1773.

En 1775, M. Panet laissa là son étude de notaire et avocat pour voler à la défense du pays envahi par les Américains.

Le 30 avril 1785, le Conseil législatif adoptait une ordonnance qui fit que dorénavant les professions d'avocat et de notaire ne pourraient être exercées ensemble. Cette même ordonnance requérait ceux qui exerçaient les deux professions de faire un choix immédiatement. Jean-Antoine Panet abandonna le notariat pour se consacrer exclusivement au barreau.

Georges III, qui avait beaucoup d'estime pour sir Jeffery Amherst, avait inconsidérément promis de lui donner les biens des Jésuites du Canada.

Lorsqu'on vint pour dresser les lettres patentes en faveur de Amherst on s'aperçut que toutes sortes de raisons s'opposaient à l'octroi de ces biens. Le gouvernement anglais laissa alors traîner les choses en longueur.

En 1787, Amherst ayant insisté de nouveau pour obtenir ce que Georges III lui avait promis, le gouvernement anglais, pour en finir, donna instruction à lord Dorchester, gouverneur du Canada, de former une commission chargée d'étudier si cette concession pouvait se faire sans léser des droits acquis.

Le 29 décembre 1787, Dorchester choisissait comme commissaires MM. Zenehm Chandler, Thomas Scott, John Coffin, Gabriel-Elzéar Taschereau, Georges Lawes, James McGill, Quinson de Saint-Ours, Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville et Jean-Antoine Panet.

La commission d'enquête se mit immédiatement à l'œuvre, et quelques mois plus tard, elle remettait son rapport au gouverneur. Les commissaires anglais et français n'en vinrent pas du tout aux mêmes conclusions.

M. Panet adressa à lord Dorchester un mémoire où il faisait voir toute l'illégalité et la partialité des commissaires anglais.

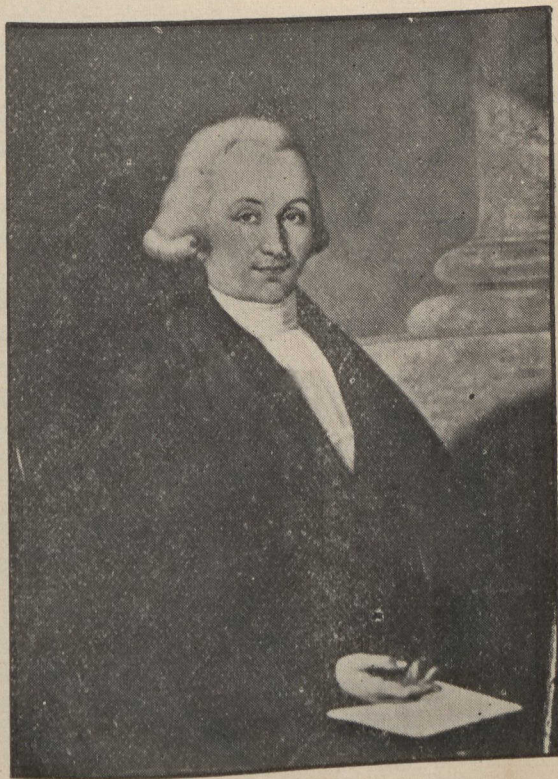
Ses confrères, MM. Taschereau, de Saint-Ours et de Rouville le soutinrent énergiquement dans toute cette affaire.

En 1792, lors de l'inauguration de la nouvelle constitution, qui créait une Chambre d'Assemblée et un Conseil législatif, M. Panet brigua les suffrages des électeurs de la haute-ville de Québec.

Le 14 mai 1792, il leur adressait la lettre suivante :

“Aux libres électeurs de la haute-ville de Québec.
“Messieurs et concitoyens,

“Je vous supplie humblement de m'accorder vos



HON. JEAN-ANTOINE PANET

voix et vos recommandations à la prochaine élection générale de vos représentants en Assemblée.

“J’ai l’honneur d’être, Messieurs et concitoyens,
Votre très humble et zélé serviteur,
A. PANET.

Québec, 14 mai 1792.” (1)

Il fut élu le 20 juin 1792.

A la clôture de l’élection, M. Panet, après avoir remercié les électeurs, déclara qu’il se proposait de distribuer cent louis d’or aux pauvres sans distinction.

“Il est beaucoup à désirer, dit la *Gazette de Québec* du lendemain, que toutes les sommes dépensées dans les élections ne fussent jamais plus mal employées.”

M. Panet tint sa parole. La note suivante publiée dans la *Gazette de Québec* du 5 juillet 1792 nous donne le détail de cette distribution aux pauvres de la haute-ville de Québec :

“M. Panet, avocat, ayant dit immédiatement après son élection de représentant pour la haute ville de Québec, qu’il n’avait point donné de cocardes ni de liqueur avant ni pendant son élection, et qu’étant alors finie, il donnait aux pauvres de la haute-ville cent louis d’or, qu’il pria ses confrères avocats de distribuer aux plus nécessiteux, sans distinction de naissance, la dite somme faisant quatre cent cinquante piastres, a été distribuée publiquement par les avocats dimanche dernier dans la chambre d’audience, en présence de deux magistrats, de plusieurs ministres, et d’un grand nombre de notables citoyens, après avertissement affiché en différentes langues aux portes des églises et annoncé au prône de la messe paroissiale, savoir :

Aux pauvres malades de l’hôpital de cette ville,	
reçu par messire Vidal, vicaire de Québec	£ 6
Aux prisonniers, reçu par Nathaniel Taylor,	
écuyer, magistrat	5

(1) La *Gazette de Québec*, 17 mai 1792.

Aux pauvres honteux du dit lieu, reçu par le dit Nathaniel Taylor, écuyer, en l'absence du Révérend M. Moutmolin, ministre	- £	6
Aux pauvres honteux du dit lieu, reçu par le Révérend M. Spark, ministre	- - -	6
A 234 pauvres présents, chacun	5 - - -	58
A ceux des dits pauvres en augmentation de leur lot à cause de leur vieillesse, infirmité et nombre de veuves, femmes et enfants par proportion	- - - - -	14

Cours de Québec £ 112

Les pauvres ont paru satisfaits et bien juger de la sage application du don, en priant les magistrats de faire leurs remerciements au donateur.

BERTHELOT DARTIGNY,
doyen des avocats.

A Québec, le 2 août 1792."

Les Chambres se réunirent à Québec le 17 décembre 1792. "C'était un événement solennel, remarque Ignotus. Pour la première fois, un parlement canadien était appelé à donner des lois à son pays."

Les honorables MM. Pierre Panet, Jenkin Williams et James Monk, commissaires nommés pour administrer les serments aux membres de la Chambre d'Assemblée, s'acquittèrent d'abord de leur besogne, puis le gentilhomme huissier de la Verge Noire, M. William Bouthillier, vint informer la Chambre que le lieutenant-gouverneur Alured Clarke requérait sa présence immédiate dans la salle du Conseil législatif. Là. Son Excellence s'adressant aux députés leur dit en anglais :

L'usage parlementaire et la manière convenable de conduire les affaires que vous allez entreprendre, rendent nécessaire que vous ayez un orateur ; c'est mon plaisir que vous retourniez dans votre Chambre, et que vous fassiez choix d'une personne capable de remplir cet office, que vous me présenterez pour mon

approbation jeudi prochain, à midi, auquel temps je vous déclarerai les causes pour lesquelles j'ai convoqué cette Assemblée."

A la demande du lieutenant-gouverneur qui ne parlait pas le français, l'honorable Pierre Panet, un des commissaires nommés pour administrer le serment aux députés, répéta ce discours en français.

Les députés retournèrent ensuite dans leur salle et décidèrent, après discussion, de faire l'élection de l'orateur le lendemain.

Le 18 décembre, tous les députés, moins quatre, étaient rendus à leur poste

M. Louis Dunière, député de Hertford, proposa comme orateur M. Jean-Antoine Panet, député de la haute-ville de Québec. M. de Bonne, député de York, appuya cette proposition par un discours dans lequel il faisait ressortir toutes les brillantes qualités de M. Panet, sa science légale et surtout sa connaissance approfondie des lois municipales.

M. Panet parlait peu la langue anglaise, et le parti anglais tira parti de ce côté faible chez le candidat à la présidence, pour proposer un Anglais sachant le français. MM. James McGill, John Lees et James Walker proposèrent successivement comme orateur MM. William Grant, James McGill et Jacob Jordan.

Finalement, la motion de M. Dunière fut adoptée par une majorité de 10 voix, 28 contre 18.

Le 20 décembre, le lieutenant-gouverneur requit de nouveau la présence des députés dans la salle du Conseil législatif. Là, M. Panet s'adressa à Son Excellence, en français, de la manière suivante :

"Je supplie Votre Excellence de considérer que je ne puis m'exprimer que dans la langue primitive de mon pays natal, et d'accepter la traduction en anglais de ce que j'aurai l'honneur de lui dire.

“Mon incapacité étant aussi évidente que mon zèle est ardent de voir remplir un devoir si important que celui de l'orateur de la première assemblée des représentants du Bas-Canada, j'implore respectueusement l'excuse et le commandement de Votre Excellence au nom de notre Souverain Seigneur Roi.”

Le lieutenant-gouverneur répondit :

“Je n'ai pas lieu de douter que la Chambre n'ait fait un bon choix, et que vous ne vous acquittiez des devoirs pénibles de l'office important que vous avez à remplir, avec honneur pour vous-même et avantage pour le public.”

L'orateur réclama ensuite la liberté de parole et généralement tous les privilèges et libertés tels qu'ils sont usités dans les Communes de la Grande-Bretagne, de même aussi le libre accès auprès du représentant de la Couronne toutes les fois qu'il sera nécessaire pour le service de Sa Majesté.

La première session de notre premier parlement fut prorogée le 9 mai 1793. En donnant congé aux représentants du peuple, le lieutenant-gouverneur leur disait :

“Après une assiduité si longue à vos devoirs publics, il est raisonnable de supposer que vous devez avoir un grand désir de rejoindre vos familles, et comme la saison avancée de l'année requiert votre attention immédiate à vos propres intérêts, je suis porté à vous donner cette vacance que je sais que vous souhaitez. mais je ne puis vous laisser partir sans vous exprimer le désir ardent, que j'ai, que vous vous efforciez individuellement de cultiver cet esprit d'industrie et d'obéissance envers les lois parmi vos constituants et vos voisins, qui doit toujours précéder et assurer la prospérité, en même temps que je vous recommande, dans les termes les plus forts, une attention à la tranquillité intérieure et au bon ordre de chaque partie du pays où votre influence peut s'étendre, nécessaire dans tous les temps pour le salut public, et plus particulièrement dans cette crise extraordinaire et importante.”

Le 28 janvier 1794, M. Panet fut nommé juge de la Cour des Plaidoyers Communs par lord Dorchester, à la place de l'honorable René-Ovide Hertel de Rouville.

Les juges avaient le droit de faire partie de la Chambre d'Assemblée, mais comme les devoirs de sa nouvelle charge devaient exiger souvent l'absence de M. Panet, lord Dorchester, afin de prévenir tout retard dans les affaires publiques, pria les députés de faire l'élection d'un autre orateur. M. de Lotbinière fut choisi unanimement, le même jour, pour remplacer M. Panet.

Le 31 mai 1794, un nouveau bill de judicature fut adopté par la législature et réservé pour la sanction royale. Il fut sanctionné en décembre de la même année.

D'après l'Ordonnance de 1777, la Cour des Plaidoyers Communs était établie pour toute la province. Les juges de cette cour étaient donc nommés sans désignation de districts. Dans la pratique, trois de ceux-ci devaient résider à Montréal, et trois à Québec, mais il n'y avait rien de déterminé à ce sujet dans leurs commissions. C'est dans ces conditions que M. Panet avait été nommé.

La nouvelle loi de judicature divisa la province en deux districts pour la Cour du Banc du Roi, les juges devant recevoir leurs commissions pour l'un ou l'autre de ces deux districts. Ni M. Panet, ni M. de Bonne, qui avait été nommé juge de la Cour des Plaidoyers Communs le 3 février 1794, ne voulaient aller résider à Montréal. M. de Bonne, qui commençait à se rapprocher du parti anglais, l'emporta sur M. Panet. Le 14 décembre 1794, MM. Panet et de Bonne

7
le 15 1794

étaient nommés juges de la Cour du Banc du Roi, le premier à Montréal, l'autre à Québec.

M. Panet, se voyant forcé d'aller résider à Montréal, préféra renoncer à l'hermine, et, dans les premiers jours de janvier 1795, il descendit du banc. Il fut remplacé par son cousin, Pierre-Louis Panet.

M. Panet continua à siéger comme simple député jusqu'à la fin du Parlement.

Aux élections générales de 1796, M. Panet se présenta de nouveau à la haute-ville de Québec :

“Aux électeurs de la haute-ville de Québec.

“Messieurs,

“La confiance dont vous m'avez honoré par l'élection faite en 1792, m'a tellement attaché à vos droits et intérêts, que je crois de mon devoir de vous offrir de nouveau mes services, et de solliciter encore vos voix en ma faveur à l'élection qui doit se faire en cette haute-ville, vendredi, le dix-sept de ce mois ; demeurant inviolablement

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J.-A. PANET.

Québec, 7 juin 1796 (1)

M. Panet fut réélu sans opposition.

Le 23 juin 1796, il offrait, dans la *Gazette de Québec*, ses très sincères remerciements

“Aux francs et libres électeurs de la haute-ville de Québec.

“Messieurs,

“La manière réfléchie, paisible et distinguée dans laquelle l'élection de vos deux représentants dans la Chambre d'Assemblée provinciale a été faite le dix-sept de ce mois, vous couvre d'honneur, et me lie de plus en plus à vous exprimer comme un des élus ma reconnaissance inaltérable. Et sans vous faire les promesses tant à la mode et souvent trompeuses, je persiste à vous prier instamment de ne juger que par

(1) *La Gazette de Québec*, 9 juin 1796.

les actions et de vérifier encore à l'avenir que j'ai l'honneur d'être avec un attachement zélé et respectueux,

Messieurs,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,
 J.-A. PANET."

Dans le même numéro de la *Gazette de Québec*, nous trouvons une autre lettre de M. Panet :

"Mr l'imprimeur,

"Immédiatement après l'élection je dis que j'avais été et étais encore fort opposé à ce qu'aux élections il fut donné du rhum et des cocardes ; mais que la Constitution devant produire de meilleurs effets, je priais qu'il me fut permis de faire un don à une personne inconnue, qui ne pourrait être suspectée que de bonne intention ; et que je donnais cent piastres à la fille d'entre toutes celles résidentes dans la haute-ville de Québec, qui, la première y fera publier dans l'une des églises, le premier banc de son mariage, et qui sera mariée. Ensuite, William Grant, écuyer, élu, dit aussi que dans les mêmes termes il donnait cent autres piastres à la fille qui sera la seconde publiée et mariée.

"L'impression de ce dernier paragraphe seulement guidera les vrais intéressés, et les obligera beaucoup, ainsi que celui qui est sincèrement,

Monsieur,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,
 J.-A. PANET.

Québec, 21 juin 1796."

La première session du deuxième parlement de la province du Bas-Canada s'ouvrit à Québec le 24 janvier 1797. M. de Bonne proposa, le même jour, l'honorable John Young, député de la basse-ville de Québec, comme orateur de la Chambre d'Assemblée. Sa motion fut perdue par un vote de 27 à 14. M. Panet fut ensuite élu orateur, sur la proposition de M. Louis Dunière, député de Hertford, par une majorité de 17 voix.

Aux élections de 1800, M. Panet se présenta pour la troisième fois à la haute-ville de Québec.

“Aux libres électeurs de la haute-ville de Québec.

“Messieurs,

“J’aurai l’honneur de me présenter à la prochaine élection pour vous témoigner ma vive reconnaissance de m’avoir constamment élu votre représentant en parlement depuis sa création. Je vous offre de nouveau mes services et sollicite encore vos suffrages, n’ayant rien tant à cœur que vos droits et intérêts auxquels je crois les miens inséparablement liés.

J’ai l’honneur d’être,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J.-A. PANET.

Québec, 10 juin 1800.” (1)

Le 2 juillet 1800, M. Panet était réélu en compagnie de M. A.-J. Raby.

“Aujourd’hui à deux heures le poll pour l’élection de la haute-ville a été clos lorsque J.-A. Panet et A.-J. Raby, écuyers, ont été déclarés duement élus. Etat du poll lorsqu’il a été fermé :

MM. Panet	501 voix
“ Raby	299 “
“ Grant	265 “ ” (2)

Le 8 janvier 1801 eut lieu l’élection de l’orateur de la Chambre d’Assemblée. M. Joseph-François Perreault, député de Huntingdon, proposa son ami le juge de Bonne. Cette proposition fut rejetée par 16 voix de majorité. M. Berthelot, député du comté de Québec, proposa alors M. Panet qui fut élu à l’unanimité.

Le 10 janvier 1801, l’orateur Panet, suivi des députés, se rendit dans la salle du Conseil législatif pour

(1) *La Gazette de Québec*, 19 juin 1800.

(2) *La Gazette de Québec*, 2 juillet 1800.

y réclamer de Son Excellence les privilèges ordinaires des représentants du peuple. L'orateur du Conseil législatif, l'honorable M. Dunn, s'adressant à M. Panet, lui dit :

“Son Excellence le lieutenant-gouverneur me commande de vous informer que l'attachement zélé et constant que vous avez toujours montré envers notre Constitution excellente, joint à vos talents pour les affaires vous auraient rendu dans tout temps une personne convenable pour remplir l'office important auquel vous venez d'être nommé, mais l'expérience de vos talents utiles dans d'autres occasions donne un poids additionnel à l'unanimité de ces membres qui vous ont élu pour la troisième fois pour présider parmi eux dans ce troisième parlement provincial. C'est pourquoi Son Excellence m'ordonne de vous informer qu'elle regarde cette circonstance comme une preuve également forte, tant de leur discernement que de votre mérite. Et que nonobstant que votre modestie vous engage à vous excuser d'un office si important, telle est l'opinion favorable que Son Excellence entretient de votre loyauté, intégrité et capacité, qu'elle approuve entièrement le choix fait par la Chambre d'Assemblée, et elle vous alloue et confirme pour son orateur.”

En 1804, de nouvelles élections générales eurent lieu.

M. Panet demanda à ses électeurs de la haute-ville de Québec de le réélire.

“Aux libres électeurs de la haute-ville de Québec.

“Messieurs,

“Pendant plus de vingt années j'ai constamment exercé mon zèle et fait tous mes efforts pour solliciter et maintenir l'heureuse constitution qui nous assure le droit inestimable de consentir librement ou rejeter des lois concernant la liberté de nos personnes et la sûreté de nos biens ; pendant douze années consécutives j'ai eu l'honneur d'avoir votre confiance comme votre représentant, même celle de la province entière, dans la

Chambre, où mon assiduité et mes opinions sont imprimées. Si ces faits peuvent mieux que de vaines paroles vous prouver la sincérité avec laquelle je vous promiss alors et vous offre encore tous les services qui me seront possibles, j'espère, mes chers électeurs, que vous ne manquerez pas d'être tous sur la place de l'évêché, lundi, le second jour de juillet prochain, à neuf heures du matin et jusqu'à la fin de l'élection de vos représentants, pour accorder votre suffrage à celui que vous avez déjà élu et éprouvé, et qui se souscrit, nonobstant toutes oppositions quelconques,

Messieurs,

Votre très humble et respectueux serviteur,

J.-A. PANET.

Québec, 25 juin 1804." (1)

M. Panet fut élu le 3 juillet 1804, en même temps que M. William Grant.

Le 5 juillet, il publiait la lettre suivante dans la *Gazette de Québec*:

"Très libres et sages électeurs de la haute-ville de Québec.

"Agréez, je vous supplie, l'expression de ma reconnaissance. L'honneur infini que vous m'avez fait en me continuant votre confiance me fera persévérer dans ma fidélité et me dispose à sacrifier encore mon intérêt privé au bien général. Je défendrai vos droits en les conciliant avec ceux de notre excellente Constitution et de notre bon gouvernement. Comme vous êtes tous bons citoyens et braves miliciens, maintenons pour notre heureuse tranquillité la juste et nécessaire subordination. Et je n'irai pas ailleurs qu'à la bonne haute-ville de Québec vous rendre mes comptes comme votre représentant.

"Félicitez-vous vous-mêmes, tous bons sujets du meilleur des rois, de voir le civil et le militaire ayant des voix légitimes, concourir à maintenir la bonne et juste liberté, l'honneur, l'indépendance constitutionnelle et la délicatesse même de nos juges. Vous avez le

(1) *La Gazette de Québec*, 28 juin 1804.

droit de les exiger tels et vous les méritez. Le juge candidat a lui-même avoué publiquement qu'il commençait à sentir l'incompatibilité dans laquelle le juge le plus honorable, le plus modéré et le plus intègre tomberait, en sollicitant ou acceptant des suffrages à une élection au centre même de son domicile et de sa juridiction. Il avait signé ce jugement de sa main dès la constitution des cours de justice ; et il était de son propre intérêt de se désister ; il l'a fait, et s'évite les reproches des prétendues faveurs de la moitié des plaideurs qu'il est obligé de condamner.

"Que la religion, les bonnes mœurs et la justice accomplissent votre bonheur avec celui de notre mère-patrie.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement,

Messieurs,

Le plus humble et très zélé de vos serviteurs.

J.-A. PANET.

Québec, 4 juillet 1804." (1)

Le 9 janvier 1805, M. Panet fut élu pour la quatrième fois orateur de la Chambre d'Assemblée. M. de Bonne avait proposé M. de Salaberry, député de la basse-ville de Québec, mais sa motion ne réunit que trois voix.

"C'est durant ce Parlement, dit Ignotus, que commencèrent à s'accroître les divisions entre le parti bureaucratique et le parti patriote. Le *Mercury*, organe des francophobes, ayant été fondé pour faire la guerre aux Canadiens, le *Canadien* fut fondé en 1806 pour défendre la cause de nos compatriotes. M. Panet fut considéré comme l'un de ses fondateurs et de ses inspirateurs." (2)

Aux élections générales de 1808, M. Panet fut encore candidat à la haute-ville de Québec :

"Aux électeurs de la haute-ville de Québec.

"Messieurs,

"Plus de huit années de zèle et d'occupations

(1) *La Gazette de Québec*, 5 juillet 1804.

(2) *La Presse*, 21 mai 1898.

pour obtenir notre heureuse Constitution, ensuite seize autres de services assidus dans la Chambre d'Assemblée ne remplissent pas la tâche que l'honneur de votre confiance et l'intérêt général m'ont imposée : je me présenterai à la prochaine élection, qui doit se faire sur la place de l'évêché, mardi, le 24 de ce mois, à dix heures du matin, où j'espère que vous voudrez bien renouveler vos suffrages en faveur de

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J.-A. PANET.

Québec, 3 mai 1808." (1)

Le parti bureaucratique, dirigé par MM. de Bonne et Perrault, remua ciel et terre pour faire battre M. Panet. La lutte fut vive. Cette division élisait deux députés, et il y avait trois candidats sur les rangs, MM. Blackwood, Dénéchaud et Panet. L'élection du premier était certaine. La lutte se faisait donc entre MM. Panet et Dénéchaud. Ce dernier comptait sur l'appui du monde officiel, des *gens en place*, comme on disait alors.

Le *Canadien* du 4 juin 1808 donne un compte-rendu de cette élection :

"Le poll commença mardi le 24 mai, les candidats étaient Mssrs Panet et Blackwood, anciens membres, et Claude Dénéchaud. La plus grande partie des voteurs étaient du faubourg Saint-Jean. Peu de personnes de l'enceinte de la ville avaient voté ; les gens dépendants de ceux en place avaient paru en mouvement, et le bruit avait couru que l'avocat général avait promis de donner sa voix et son influence à M. Dénéchaud. C'était l'opinion que l'influence du gouvernement était décidé contre M. Panet.

"Mercredi, les électeurs du faubourg Saint-Jean et ceux de la ville dépendants des gens en place continuèrent à voter. M. Perrault entouré de plusieurs de ses affidés attaqua une personne de M. Panet, et se battit ; le juge de Bonne vint voter vers 11 heures et

(1) *La Gazette de Québec*, 19 mai 1808.

de mi au sortir de la cour. Aussitôt qu'il parut sur la place, le parti de M. Dénéchaud s'avança à sa rencontre en le saluant par des *hurra*, un instant après il alla voter. M. Panet lui fit prêter serment sur sa qualification, après lui avoir demandé s'il résidait dans la haute-ville. Après qu'il eut voté, le parti de M. Dénéchaud cria trois fois *hurra* ; à midi les ouvriers du chantier du roi vinrent voter pour M. Dénéchaud ; l'état du poll à 3 heures était comme suit :

Blackwood	388
Dénéchaud	286
Panet	134

et il fut ajourné à vendredi. Pendant que M. Panet laissait le poll le parti de M. Dénéchaud criait : *Vive les bonnets rouges, vive les sans culottes !* Vendredi, on apporta à l'officier rapporteur une lettre de M. Panet, par laquelle il lui annonçait qu'il se retirait ; la lettre ayant été lue, Messieurs Blackwood et Dénéchaud furent déclarés duement élus. On amena ensuite le carrosse de M. Shaw, avec les chevaux de M. Stiles, cabaretier du faubourg Saint-Jean, 5 ou 6 drapeaux furent déployés, on mit des cocardes aux électeurs et aux chevaux ; les chevaux firent des difficultés. On attendit pendant quelque temps la musique des régiments, les tambours du 98^e régiment arrivèrent enfin, et la procession partit. A environ cent pas du poll les chevaux ne voulurent plus marcher, et on fut obligé de les dételer et mettre des hommes à leurs places. Le jeune Gagné monta derrière le carrosse avec un pavillon ; quelques personnes voulurent le faire descendre, mais il y demeura, en disant qu'il avait aussi bon droit d'être là qu'aucun autre. La procession prit la rue Saint-Louis et alla jusques chez M. Sewell où elle s'arrêta ; on fit trois roulades de tambour et on cria trois fois *hurra*. Elle descendit ensuite par la rue de M. Panet et on cria *hurra* devant sa maison (M. Ryland suivait la procession). La procession continua par diverses rues jusqu'aux logis des personnes élues. Les cabarets furent ensuite ouverts aux personnes qui sui-

vaient la procession aux dépens (dit-on) de ces deux messieurs.

“Les électeurs du faubourg Saint-Jean se sont bien comportés en général ; s'ils ont voté comme ils ont fait, c'est qu'ils ont été surpris par les mensonges que leur a fait M. Perrault, l'instrument du juge de Bonne qui est lui-même l'instrument de quelques autres. Le tumulte qu'il y a eu est venu des affidés de M. Perrault, du nombre desquels étaient ses fils ; ces affidés proposèrent de chanter, lorsque la procession passerait devant chez M. Panet. “*On le chasse poliment*”, on entendit même quelqu'un d'eux dire “*On le traînera dans la boue sous le char*,” et un d'eux menaça de faire étripper quelqu'un du parti de M. Panet. Ces affidés faisaient beaucoup de train et menaçaient de battre qui osait parler, et disaient mille sottises. Les honnêtes gens étaient obligés de se taire et de souffrir leurs insultes de crainte de quelques malheurs. Du reste M. Dénéchaud ni les électeurs qui ont voté pour lui n'entraient dans l'idée de ces affidés, et ne soupçonnaient pas même qu'elle était leur intention.”

Les adversaires de M. Panet voulaient à tout prix l'exclure de la Chambre. Pendant l'élection de la haute-ville le bruit avait couru que si l'ex-orateur était battu il irait demander aux électeurs de l'île d'Orléans de l'élire. MM. de Bonne et Perrault écrivirent dans le comité pour lui préparer une nouvelle défaite. La lettre suivante, adressée à M. Fortin, curé de Saint-Jean, a été conservée :

“Québec, le 26 mai 1808.

Monsieur et ami,

Nous sommes déterminés ici à mettre en déroute les rédacteurs du papier le *Canadien* qui, ayant oublié son institution vantée de “venger son honneur” n'a fait autre chose jusqu'à cette heure que de dénigrer certains Canadiens et vilipender les opérations du gouvernement. M. Panet, l'avocat, qui est à la tête de ce papier, s'est conséquemment attiré notre indignation et nous lui en faisons ressentir tout le poids en l'excluant du parlement, lui qui a voulu en exclure les

juges et surtout un qui, par ses talents, mérite notre plus haute considération : sur le point de succomber à une majorité de 150 votes que M. Dénéchaud a plus que lui, nous apprenons qu'on doit le présenter dans votre île ; or, mon ami, si, comme moi, vous respectez le gouvernement et conséquemment vous haïssez ses ennemis, vous ferez en sorte que ce "Panet" ne prenne point racine chez vous, d'autant que c'est l'ivraie dont nous parle l'Évangile qui dans peu nuirait au bon grain.

J'ai l'honneur d'être avec estime et affection,
Monsieur et ami,
Votre très humble et obéissant serviteur,
J.-F. PERRAULT

Messire Fortin, curé,
A Saint-Jean, Ile d'Orléans."

Mais les choses tournèrent tout autrement que ne le prévoyaient MM. de Bonne et Perrault. L'élection de la haute-ville de Québec se terminait le vendredi 27 mai 1808. M. Panet n'eut pas besoin d'aller se présenter dans le comté d'Orléans. Trois jours après, le lundi, 30 mai, il était élu unanimement dans Huntingdon, comté que M. Perrault avait représenté durant deux parlements, et où, ironie du sort, ses amis avaient déjà commencé à préparer sa candidature.

Un électeur de Huntingdon écrivait au *Canadien* le lendemain même de cette élection :

"Monsieur l'imprimeur,

"Votre feuille est plus estimée que jamais par ceux qui aiment à entendre la vérité, et je ne doute pas que les juges et greffiers à qui vous faites allusion ne s'y trouvent représentés tels qu'ils le méritent : d'ailleurs qui hésiterait à croire tout ce que vous annoncez, lorsque nous voyons que des anciens membres du Parlement ont perdu leur élection, d'autres ont failli la perdre, après avoir employé le jour et la nuit à l'œuvre publique ? Lorsque nous apprenons que les électeurs leur reprochaient des fautes qu'ils n'ont jamais commises ! La fiction et le mensonge ont pu

être les seules armes dont se sont servis leurs antagonistes pour faire tomber en erreur les électeurs ; et les deux juges et le greffier dont vous parlez sont les seuls capables d'user de semblables moyens. Cependant, s'ils triomphent d'un côté, ils doivent être bien humiliés de l'autre : le patriotisme de l'ex-orateur (M. Panet) est bien connu : l'on ne peut pas dire assez de bien de M. de Salaberry, le comté de Huntingdon se félicite de les avoir pour représentants. Ils ont été élus à Saint-Philippe lundi dernier (30 mai) par une unanimité qui rend justice à ces deux messieurs et immortalise ce comté. Au nom des deux candidats offerts aux électeurs, en exposant l'utilité de leur présence à la Chambre, trois autres candidats à talent et d'éducation ont décliné, et l'on ne peut dire qui méritent d'avantage ou des messieurs élus ou des personnes qui ont eu la générosité de se retirer, lorsque messieurs de Salaberry et Panet ont été présentés. Vous voyez, monsieur, et je vous prie de le rendre public par votre feuille, que si les cabales peuvent quelque chose près du juge et du greffier, les justes reçoivent ici la récompense qu'ils méritent. Le comté de Huntingdon s'honore de son choix, et les électeurs ne cessent de rendre des actions de grâce à ceux qui ont contribué à leur faire goûter la nécessité d'avoir d'aussi dignes et respectables représentants que ceux qu'ils viennent d'élire. Ils sont persuadés que l'éducation, le patriotisme, les talents et un attachement inviolable au gouvernement doivent caractériser des représentants du peuple, et l'on trouve toutes ces qualités dans ceux dont ils ont fait choix, pour les représenter dans le prochain parlement. Jamais élection ne fut plus unanime, et jamais il n'y en eut de plus intéressante. Ce qui doit frapper davantage, c'est que les voies y étaient préparées quelque temps auparavant en faveur du greffier Perrault, homme de talent, dit-on, mais le suppôt et l'instrument du juge de Bonne dont on déteste ici la conduite. A la lecture de votre papier et du *Courrier de Québec* mentionnant son opposition à l'élection de M. Panet pour favoriser celle de M. Dénéchaud, l'une des créatures de son fidèle ami le juge de Bonne, les voteurs ont changé d'opinion, les personnes de leur endroit, dignes de leur

confiance leur ont dessillé les yeux et, au moment de l'élection, plusieurs disaient qu'ils fermeraient la bouche à quiconque aurait la hardiesse de leur offrir M. Perrault : "Point de Perrault, point de Perrault, s'écriaient-ils, il ne vaut pas mieux que le juge qu'il sert."

"Ainsi a été faite l'élection du comté de Huntingdon, à laquelle ont assisté des plus anciens et des plus respectables citoyens canadiens de la ville de Montréal, qui ont aidé à assurer un siège dans la Chambre d'Assemblée à deux de ses anciens membres qui le méritent à juste titre.

"Ce rapport simple mais vrai devrait opérer un changement dans les juges, le greffier et leurs suppôts, s'ils étaient capables de réflexions, et leur faire voir qu'ils courent à leur perte ; c'est l'occasion de leur appliquer ce vers :

"Tel est pris qui croyait prendre".

"Adieu, M. l'imprimeur, continuez à dire la vérité, célébrez la vertu, censurez le vice et vous aurez l'approbation des honnêtes gens.

UN ELECTEUR.

Huntingdon, le 31 mai 1808."

M. Panet ne manqua pas de remercier les électeurs de Huntingdon. Il leur adressa la lettre suivante :

"Aux libres et généreux électeurs du comté de Huntingdon, district de Montréal.

"Messieurs,

"Plus de vingt-quatre années de zèle et de mes services assidus et gratuits pour obtenir et exécuter notre heureuse constitution, me faisaient désirer le repos. J'espérais que d'après les vœux et les résolutions unanimes de la Chambre d'Assemblée, les opposants primitifs liés avec quelques nouveaux ne se serviraient plus de juge candidat pour nuire à la liberté des élections. Par des intrigues de nouvelle invention et des mensonges les plus lourds et les plus hardis, à la veille seulement de l'élection de la haute-ville

de Québec, ils ont, à l'aide même d'un griffon et d'une cloche payée, surpris pour un seul moment une partie des électeurs, rendu une autre partie inactive, et par le reste commandé de la manière la plus inouïe le choix à leur caprice. Vous l'avez appris, messieurs, à l'instant par tout autre que moi. J'ai paisiblement laissé alors la liberté se mesurer d'elle-même contre certaine influence pour mieux la connaître ; et cela suffisait puisque les candidats de votre comté ont noblement cédé leur place, et que les électeurs inestimables de Huntingdon m'ont librement et unanimement élu l'un de leurs représentants. C'est une preuve manifeste qu'ils savent justement user de leurs privilèges, pour résister à la vraie liberté constitutionnelle. Par événement singulier vous m'avez élu à la place que l'un des opposants vous demandait. Acceptez, je vous supplie, messieurs, mes plus humbles remerciements de l'honneur infini que vous m'avez fait, en attendant qu'en peu de jours j'aie le bonheur d'aller vous les réitérer en personne dans le comté, où je me propose de vous mettre en évidence les causes et les effets de nos opposants, pour mieux connaître vos souhaits, et ne cesser mon zèle pour aider à les remplir.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,
 Messieurs,

J.-A. PANET.

Haute-Ville de Québec, 6 juin 1808." (1)

L'élection de M. Panet dans le comté de Huntingdon et ses accointances avec le *Canadien* n'étaient pas de nature à lui attirer les bonnes grâces du gouverneur Craig. Il avait été nommé par lord Dorchester, le 20 août 1789, capitaine d'une compagnie des milices de la ville et banlieue de Québec. Le 19 mai 1794, le même gouverneur l'avait choisi comme lieutenant-colonel des compagnies des milices de Charlesbourg, Bourg-Royal, Beauport, l'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-

(1) *Le Canadien*, 11 juin 1808.

Anne de Beaupré, Saint-Ferréol et Saint-Joachim. Le 14 juin 1808, sir James Craig démettait M. Panet de sa charge de lieutenant-colonel. Il ne fut pas le seul d'ailleurs à subir les colères du gouverneur Craig. Le même jour, MM. Bédard, Taschereau, Borgia et Blanchet étaient destitués comme officiers de milice.

Le Canadien, le 2 juillet suivant, s'élevait avec force contre cette injustice du gouverneur Craig :

"M. Panet, disait-il, est un homme dont la loyauté est reconnue. Il est un de ceux qui ont défendu le pays en 1775. Il a toujours exercé avec honneur les offices de milice dont il a été honoré par le gouvernement. On ne l'a jamais vu rechercher de la popularité par le moyen de ces offices, quoiqu'il les exerçât au milieu de ses électeurs ; et quand, aux approches des élections, on lui a suscité des difficultés pour le faire échouer, il a continué avec fermeté de faire strictement son devoir. Il a eu l'honneur de tenir une commission de juge de Sa Majesté, dont il a rempli les devoirs dignement, et qu'il aurait pu garder s'il eût voulu. Il a eu l'honneur d'être orateur de la Chambre d'Assemblée, depuis son commencement, et l'on peut dire d'une Chambre d'Assemblée loyale et qui en a eu constamment le témoignage de la part de tous les gouverneurs, de la part même de Son Excellence. Il est difficile de penser qu'un homme déloyal puisse avoir été choisi constamment par une chambre aussi loyale pour être son orateur. Comment un homme qui a tant de témoignages de sa loyauté aurait-il pu être déclaré déloyal dans un instant, sur l'accusation on ne sait de qui, sur le témoignage on ne sait de qui, sans avoir eu l'occasion de se justifier ni même de voir son accusateur en face ? Son Excellence a pu lui retirer sa commission, comme elle en a le droit, mais Elle n'a sûrement pas déclaré déloyal un homme de ce caractère."

Le 10 avril 1809, à l'ouverture de la première session du cinquième parlement de la province du Bas-Canada, M. Panet fut réélu orateur de la Chambre d'Assemblée pour la cinquième fois. M. le juge de

Bonne lui avait encore suscité un adversaire, M. Denis-Benjamin Viger, député du quartier ouest de Montréal, mais il ne put recoler que six votes.

Le 15 mai 1809, sir James Craig cassait le parlement *ab irato*, à l'occasion de l'expulsion de M. Hart, député juif de Trois-Rivières, et de la présentation d'un bill pour disqualifier les juges.

Les nouvelles élections eurent lieu en octobre et novembre de la même année. M. Panet fut réélu à Huntingdon, le 15 novembre 1809, avec M. Stephen Sewell contre M. Austin Cuvillier. Le poll avait duré quinze jours. M. Panet obtint 897 votes, M. Sewell 895, et M. Austin Cuvillier 688.

Le 29 janvier 1810, M. Panet fut appelé pour la sixième fois au fauteuil d'orateur de la Chambre d'Assemblée. Il fut élu unanimement.

Son terme d'office ne fut pas long. Le 24 février, la Chambre ayant adopté une résolution pour expulser le juge de Bonne, le gouverneur proclama, deux jours plus tard, la dissolution du Parlement. Ce parlement avait eu moins de 80 jours d'existence.

M. Panet fut réélu le 18 avril 1810 dans Huntingdon.

Il redevint orateur de la Chambre d'Assemblée pour la septième fois le 12 décembre 1810. Cette fois encore il fut élu unanimement. Ce fut son dernier terme d'office.

En 1814, M. Panet se présenta dans son ancien comté, la haute-ville de Québec. L'élection commença le 14 avril, à dix heures. A l'ajournement du poll, à 4 heures, les votes étaient répartis comme suit :

M. Panet	202
M. Dénéchaud	244
M. Browne	160

A l'ajournement, le samedi, 16 avril, l'état du poll donnait :

M. Dénéchaud	435
M. Panet	370
M. Browne	263

Le lundi, 18 avril, Browne se retira et MM. Panet et Dénéchaud furent proclamés élus.

Le 9 janvier 1815, le gouverneur, sir George Prevost, appelait l'honorable M. Panet au Conseil législatif.

Lorsque la Chambre d'Assemblée se réunit, le 21 janvier 1815, ce fut M. Louis-Joseph Papineau qui remplaça M. Panet comme orateur.

Le même jour, la Chambre adoptait, *nemine contradicente*, la résolution suivante, sur la proposition de M. Lee, appuyé par M. Cuthbert :

“Que les remerciements de cette Chambre soient votés à l'honorable Jean-Antoine Panet, ci-devant orateur de cette Chambre, pour la fermeté, l'impartialité et la fidélité avec lesquelles il a rempli les devoirs de cette charge élevée et importante, durant vingt-deux années, en soutenant dans toute occasion l'honneur et la dignité de la Chambre, et les droits et privilèges du peuple.” (1)

M. Papineau, en transmettant à M. Panet la résolution de la Chambre d'Assemblée, rendait un bel hommage aux services qu'il avait rendus au pays :

Québec, 26 janvier 1815.

“Monsieur,

“L'obéissance à l'ordre de la Chambre d'Assemblée est pour moi un devoir bien doux, lorsqu'elle me donne l'occasion de vous faire parvenir les remerciements qu'elle vous a unanimement votés.

(1) *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, vol. XXIV, p. 41.

“S’il m’était permis de joindre au témoignage public de considération et d’estime que vous offre en ce moment la reconnaissance de votre pays, l’expression de mes sentiments particuliers, sur la durée et l’importance des services que vous lui avez rendus, je vous prierais d’agréer l’assurance que personne n’y attache plus de prix que moi, ainsi que celle de la haute considération et du respect avec lesquels
J’ai l’honneur d’être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L.-J. PAPINEAU.

L’honorable Jean-Antoine Panet.”

M. Panet répondit le même jour comme suit :

“Monsieur l’orateur,

“La gracieuse approbation de ma conduite dans la chaire de l’orateur que l’honorable Chambre d’Assemblée a bien voulu voter par la résolution du 24, est plus méritée par l’aide et les bontés des généreux représentants de mon pays, que par ma faible capacité à remplir les devoirs importants de ce poste élevé.

“Leur loyauté et fidélité envers notre bien-aimé Souverain, notre heureuse Constitution et leur soumission aux règles essentielles, ont développé les ressources de cette Province. Avec de tels moyens, un esprit conciliateur est compatible, en certaines occasions, avec la fermeté de soutenir l’honneur et la dignité de la Chambre, ainsi que les droits et privilèges du peuple. La sage et prudente administration actuelle du gouvernement nous présage l’unanimité et la prospérité que l’Empire et cette Province méritent par leurs efforts courageux.

“Je vous supplie, M. l’orateur, de vouloir bien faire entendre à l’honorable Chambre les expressions de ma reconnaissance, de l’honneur qu’elle m’a fait dans cette occasion, et des vœux que fait pour son bonheur celui qui a l’honneur d’être avec un profond respect,

Monsieur l’orateur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J.-A. PANET.

Québec, 26 janvier 1815.

A l'honorable orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada."

Quelques semaines plus tard, le 6 mars 1815, la Chambre, à la demande de M. François Blanchet, député de Hertford, se forma en comité pour considérer s'il n'était pas expédient d'accorder une compensation pécuniaire à l'honorable M. Panet pour ses longs et méritoires services comme orateur. Il fut finalement décidé de remettre la considération de cette proposition à l'ouverture de la session suivante.

L'honorable M. Panet mourut à Québec le 17 mai 1815, et fut inhumé le 20 dans la cathédrale.

Nous lisons dans la *Gazette de Québec* du 25 mai 1815 :

"Mourut, mercredi, le 17 courant, dans sa 64e année et après une longue et douloureuse maladie, l'honorable Jean-Antoine Panet, l'un des membres du Conseil législatif de cette province. Les funérailles furent faites samedi dernier dans l'église cathédrale par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Québec.

"Il commença sa carrière par les professions d'avocat et de notaire dans lesquelles sa probité et ses lumières lui acquirent une telle confiance qu'il devint autant l'arbitre ou l'aimable compositeur des parties que leur avocat. Ses talents ne se bornaient pas là ; il était bon politique et avait dans les affaires publiques une capacité et une influence qui contribuèrent beaucoup à nous faire obtenir notre constitution. La Chambre d'Assemblée le nomma son orateur dès le premier parlement. En 1796, étant nommé juge de la Cour du Banc du Roi, il laissa la chaire d'orateur, incompatible avec ce nouvel appointment, mais bientôt après, ne voulant pas aller résider à Montréal, il résigna sa place de juge, et fut élu de nouveau orateur au parlement suivant. Ensuite la Chambre lui a conféré le même honneur sans interruption jusqu'au dernier parlement inclusivement. Pendant les 22 ou 23 années qu'il occupa la chaire, il en remplit les devoirs avec tant de satisfaction pour la Chambre qu'elle

lui a voté des remerciements dans sa dernière session. Il fut encore élu membre de la Chambre d'Assemblée à la dernière élection générale, mais outre que sa santé ne lui aurait pas permis de siéger à la Chambre il en était d'ailleurs empêché par le mandement de Sa Majesté, le sommant au Conseil législatif.

"Sa mort prive la province d'un conseiller qui par ses connaissances, sa fermeté et la droiture de ses intentions pouvait continuer à rendre dans cette nouvelle situation des services importants ; et ses concitoyens perdent un membre de la société respectable et précieux sous tous les rapports."

"Le nom du premier orateur de notre Chambre d'Assemblée restera comme celui d'un de nos plus grands patriotes et de nos plus illustres parlementaires." (1)

L'honorable M. Panet avait épousé, à Québec, le 7 octobre 1779, Louise-Philippe, fille de Philippe-Louis-François Badelard, chirurgien-major des troupes pour le roi à Québec, et de Charlotte Guillimin.

Elle décéda à Québec le 18 mars 1830, et fut inhumée, le 22, dans l'église de l'Ancienne-Lorette, du côté de l'épître, sous le banc seigneurial.

"Le concours extraordinaire de personnes respectables de la ville et de la campagne, qui malgré le mauvais temps et les mauvais chemins ont assisté à ses funérailles, fait assez voir que quoique madame Panet vécut extrêmement retirée depuis la mort de son époux, elle n'avait cependant pas été oubliée." (2)

Du mariage de l'honorable Jean-Antoine Panet et de Louise-Philippe Badelard naquirent :

I

BERNARD-ANTOINE PANET

Le continuateur de la lignée.

(1) *Ignotus*, la *Presse*, 21 mai 1898.

(2) *La Gazette de Québec*, 25 mars 1830.

II

MARIE-LOUISE PANET

Née à Québec le 21 mai 1782.

Décédée à Québec le 28 février 1784, et inhumée le lendemain dans le cimetière Sainte-Anne.

III

MARIE-GENEVIÈVE PANET

Née à Québec le 20 mai 1783.

Décédée à l'Ancienne-Lorette le 19 janvier 1784, et inhumée dans le cimetière paroissial. (1)

IV

MARIE-LOUISE PANET

Née à Québec le 17 juin 1784.

Décédée à Québec le 20 décembre 1795, et inhumée dans le cimetière des Picotés.

V

MARIE (MANETTE) PANET

Née à Québec le 15 août 1785.

Décédée à Québec le 26 novembre 1787, et inhumée dans le cimetière de la Sainte-Famille.

VI

CHARLOTTE PANET

Née à Québec le 4 octobre 1786.

(1) L'acte de sépulture lui donne le prénom de Louise, mais c'est bien de Marie-Geneviève dont il s'agit.

Décédée à la Petite-Rivière le 20 juin 1787, et inhumée dans le cimetière de l'Ancienne-Lorette.

VII

CHARLOTTE PANET

Née à Québec le 29 octobre 1787.

Décédée à Québec le 19 décembre 1790, et inhumée dans le cimetière Sainte-Anne.

VIII

MARIE (MANETTE) PANET

Née à Québec le 4 novembre 1788.

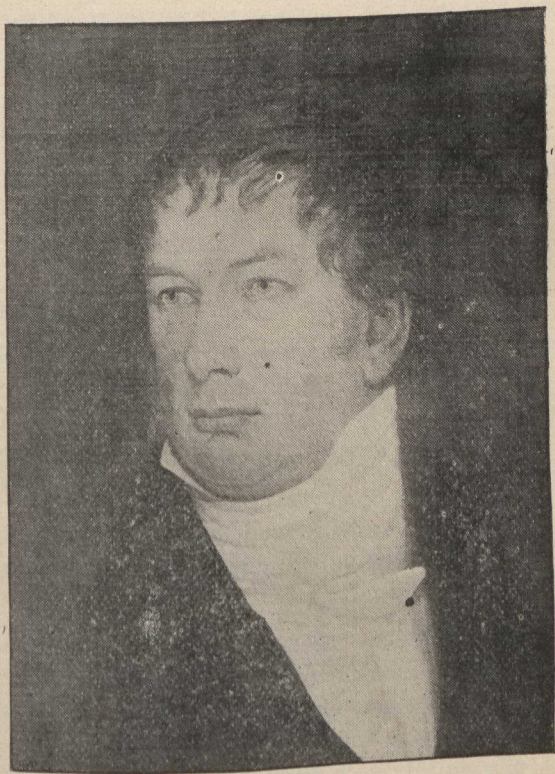
Mariée, à Québec, le 18 mai 1806, à Jean-Thomas Taschereau, avocat.

M. Taschereau avait été membre de la Chambre d'Assemblée avant même d'être reçu avocat.

En 1806, il fut un des fondateurs du *Canadien*, avec Pierre Bédard, Joseph Levasseur-Borgia, François Blanchet, Louis Bourdages et Joseph Planté, tous membres de la Chambre d'Assemblée.

En mars 1810, MM. Taschereau, Bédard et Blanchet, tous trois propriétaires du *Canadien*, furent arrêtés et emprisonnés. Ils étaient accusés de *pratiques traîtresses* (*treasonable practices*). M. Taschereau fut remis en liberté à la fin de juin, sous le prétexte que sa santé avait beaucoup souffert de sa détention, mais plutôt parce que ses ennemis ne purent prouver leur accusation contre lui.

En février 1813, sir George Prevost, qui avait succédé au gouverneur Craig, nommait M. Taschereau député-adjutant-général de la milice du Bas-Canada.



HON. JEAN-THOMAS TASCHEREAU, SR

Le 6 juin 1821, M. Taschereau devenait, conjointement avec M. John Fletcher, président des sessions de quartier de la paix pour le district de Québec.

Enfin, le 29 mars 1827, M. Taschereau remplaçait à la Cour du Banc du Roi son beau-frère, le juge Jean-Baptiste-Olivier Perreault, décédé.

Un an plus tard, le 2 mai 1828, le juge Taschereau était fait conseiller législatif.

L'honorable juge Jean-Thomas Taschereau décéda à Québec le 14 juin 1832, enlevé en quelques heures par le choléra asiatique qui sévissait alors dans tout le pays. Il fut inhumé le même jour dans le cimetière Saint-Louis.

M. Taschereau fut membre de la Chambre d'Assemblée pendant plus d'un quart de siècle. Sur le banc, il sut acquérir le respect et l'estime des avocats et du public par ses belles qualités et sa science légale. (1)

Madame Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 14 septembre 1866, et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

Madame Taschereau passa son existence à faire le bien. Elle fut la première instigatrice de la Société Charitable des dames catholiques de Québec, dont l'objet est de pourvoir à l'éducation des enfants pauvres. Cette société n'a pas cessé d'exister et elle est plus prospère que jamais.

Du mariage de Jean-Thomas Taschereau et de Marie Panet naquirent sept enfants :

(1) Sur l'honorable Jean-Thomas Taschereau et ses descendants, on peut consulter notre *Famille Taschereau*.

I. ANONYME

Né et décédé à Québec le 18 mai 1807. Inhumé dans le cimetière Sainte-Anne.

II. MARIE-LOUISE TASCHEREAU

Née à Québec le 17 avril 1811.

Mariée, à Québec, le 16 janvier 1830, à Randolph-Isham Routh, veuf de Adélaïde-Marie-Joséphine Laminère.

M. Routh était passé au Canada en qualité de commissaire-général des troupes anglaises.

Le 2 juin 1838, il fut appelé au Conseil législatif.

La reine Victoria le créa chevalier (Knight) puis commandeur de l'ordre du Bain (K. C. B.).

Sir Randolph-Isham Routh mourut à Londres le 29 novembre 1858.

Après sa mort, lady Routh vint habiter le Canada. Elle mourut à Montréal le 16 décembre 1891, et fut inhumée dans le cimetière de la Côte des Neiges.

Du mariage Routh-Taschereau naquirent :

1° Edward-John Routh né à Québec le 20 janvier 1831. Professeur à l'université de Cambridge. Il est membre de plusieurs sociétés savantes d'Angleterre et du continent, et a publié des ouvrages remarquables. (1) Il a épousé, à Greenwich, le 31 août 1864, Hilda, fille de l'astronome royal sir G.-B. Airy, K. C. B. Ils ont eu six enfants :

(1) Voir sa biographie dans l'ouvrage de M. H.-J. Morgan, *Canadian men and women of the time*, p. 891.



SIR RANDOLPH-ISHAM ROUTH

A. Edward-Airy Routh né à Cambridge le 31 mai 1868. Décédé au même endroit le 1er juillet 1892. Il était à sa mort lieutenant dans l'Artillerie Royale.

B. Mary-Elizabeth Routh née à Cambridge le 21 août 1871. Mariée, en mai 1903, à Sydney Cole, professeur de sciences au collège Trinity, de Cambridge.

C. George-Richard-Randolph Routh né à Cambridge le 7 juillet 1873. Inspecteur des écoles de Sa Majesté, en Angleterre.

D. Arthur-Lionel Routh né à Cambridge le 27 avril 1877. Lieutenant dans l'Artillerie Royale.

E. Harold-Victor Routh né à Cambridge le 18 octobre 1878. Professeur de langue au collège Trinity, de Toronto.

F. Rupert-John-Airy Routh né à Cambridge le 28 juillet 1880. Il fait partie du service civil dans les Indes.

2° Mary-Virginie Routh née à Québec le 20 décembre 1832. Décédée au même endroit le 23 février 1836.

3° Louisa-Isabel Routh née à Québec le 9 mars 1834. Mariée, à Calcutta, le 8 novembre 1859, au chirurgien-général Charles-Edward Kilkelly. Ils ont eu trois enfants :

A. Charles-Randolph-Taschereau Kilkelly né à Allyghur, Indes, le 7 avril 1861. Chirurgien-colonel dans les *Grenadier Guards*. Il a fait les campagnes d'Egypte et du Sud-Africain. Il a épousé, à Londres, le 22 juillet 1893, Florence, fille de l'honorable Henry Petre. D'où : A. Edward-Charles Kilkelly né à Aldershot le 19 novembre 1895. B. Gerald-Francis Kilkelly né à Londres le 28 août 1900. C. Patricia-Frances Kilkelly née à Caterham le 22 mars 1903.

B. Francis-Frederick Kilkelly né à Allyghur, Indes, le 24 novembre 1862. Il est mort à Dublin le

23 avril 1901. Il avait épousé, à Glen Kerns, Irlande, le 27 avril 1899, Lily Taaffe. D'où : Stéphanie Kilkelly née à Dublin le 21 mars 1900.

C. Patrick-Percy Kilkelly né à Allyghur, Indes, le 16 mars 1869. Il est major dans le service médical de l'armée des Indes. Marié, à Bombay, le 17 octobre 1902, à Violet, fille de Thomas Maguire. D'où : Rupert-Gerald-Patrick Kilkelly né à Dublin le 4 décembre 1904.

4° Théodore-Ernest Routh né à Québec le 6 janvier 1836. Décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 25 mars 1860, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

5° Ellen-Adèle Routh née à Québec le 30 octobre 1837. Mariée, à Londres, le 8 janvier 1857, à William-Bernard Sills, avocat. Ce dernier est décédé à Montréal le 12 mars 1895. Madame Sills a trois enfants :

A. Emmie-Gwendolyn Sills née à Londres le 19 novembre 1857. Mariée, à Montréal, le 5 octobre 1887, à Charles Bouthillier. D'où : A. Gwendolyn Bouthillier née à Sainte-Rose, Laval, le 19 novembre 1888. Décédée à Montréal le 3 novembre 1903. B. Violet Bouthillier née à Sainte-Rose le 24 juillet 1890. C. Charles Bouthillier né à Sainte-Rose le 16 février 1892. D. Gertrude Bouthillier née à Sainte-Rose le 22 août 1893.

B. William-Francis-Taschereau Sills né à Londres le 14 septembre 1859. Décédé le 19 décembre 1901. Il était secrétaire d'une maison commerciale dans le Sud-Africain.

C. Frank-Alexander Sills né à Londres le 23 décembre 1872. Marié, à New-York, le 7 juillet 1896, à Flora Fisher, veuve Merrill. Pas d'enfants. Il réside à Fort Covington, état de New-York.

6° Thomas-Alfred Routh né à Montréal le 30 novembre 1839. Il est à l'emploi du gouvernement anglais et réside à Londres. Célibataire.

7° Francis-Alexander Routh né à Sainte-Marie de la Beauce le 8 juin 1843. Marchand à commission à Montréal. Il est en même temps consul du Portugal. Marié, à Montréal, le 19 mai 1874, à Lucie, fille de Maurice Cuvillier et de Virginie Duchesnay. Madame Routh est décédée à Montréal le 17 janvier 1904. Elle avait eu onze enfants :

A. Marie-Hélène Routh née à Montréal le 12 août 1875.

B. Louis-Joseph Routh né à Montréal le 8 février 1879. Décédé à Montréal le 3 novembre 1891, il a été inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

C. Frank-Cuvillier Routh né à Montréal le 27 août 1880. Marié, à Montréal, le 7 janvier 1904, à Mary-Wiunifred, fille de F.-C. Crean, de Montréal.

D. Lucy-Mary-Ann Routh née à Montréal le 20 décembre 1882.

E. Mary-Maud Routh née à Montréal le 14 septembre 1884. Décédée à Montréal le 25 juillet 1889, elle a été inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

F. Mary-Blanche Routh née à Montréal le 3 avril 1886.

G. Marguerite (Daisy) Routh née à Montréal le 14 novembre 1887.

H. Aileen Routh née à Montréal le 25 avril 1891. Décédée à Montréal le 11 février 1901, elle a été inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

I. George Routh né à Montréal le 9 septembre 1892. Décédé à Montréal le 5 juillet 1894, il a été inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

J. May Routh née à Montréal le 11 août

1895. Décédée à Montréal le 4 novembre 1896, elle a été inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

K. Antoinette-Hazel Routh née à Montréal le 13 juin 1899.

8° Mary-Blanche Routh née à Londres le 24 août 1845. Elle entra dans un couvent de Marie-Réparatrice en septembre 1864. La sœur Marie du Sanctuaire est décédée au couvent de Marie-Réparatrice à Nantes, en France, le 26 février 1875.

9° Virginie Routh née à Londres le 19 août 1849. Elle est religieuse dans un couvent de Marie-Réparatrice à Limerick, en Irlande.

III. ELIZABETH-SUZANNE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 octobre 1812.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 juin 1844, à Henri-Elzéar Juchereau Duchesnay, avocat, veuf de Julie Perrault.

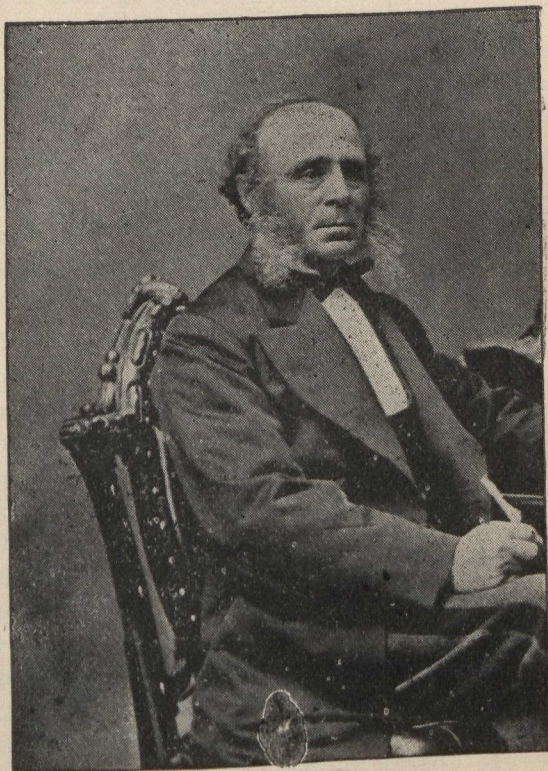
M. Duchesnay était fils de l'honorable Antoine-Louis Duchesnay, seigneur de Beauport.

Il avait été nommé, le 2 juillet 1839, magistrat stipendiaire pour le district de Montréal, puis, l'année suivante, magistrat de police pour le même district.

En 1856 et en 1865, M. Duchesnay fut élu, unanimement, conseiller législatif pour la division de Lauzon.

Il fut appelé au Sénat de la Puissance le 23 octobre 1867.

L'honorable M. Duchesnay décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 12 mai 1871, et fut inhumé dans l'église de cette paroisse.



L'HON. HENRY-ELZEAR DUCHESNAY

Madame Duchesnay mourut à Québec le 10 mars 1888, et fut inhumée dans l'église de l'Hôpital Général.

De leur mariage naquirent sept enfants :

1° Henri-Jules Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 6 juillet 1845. Avocat. Elu député de Dorchester à la Chambre des Communes aux élections générales du 22 février 1887. M. Duchesnay mourut des fièvres typhoïdes, à Sainte-Marie de la Beauce, le 6 juillet 1887. Il fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne. De son mariage avec Marie-Caroline, fille de Cirice Têtu et de Julie-Caroline Dionne, célébré à Québec le 21 septembre 1869, il eut :

A. Marie-Caroline-Amélie Juchereau Duchesnay née à Québec le 23 octobre 1870. Mariée, à Montréal, le 9 septembre 1890, à Gustave Hamel, avocat. D'où : A. Jeanne Hamel née à Québec le 17 septembre 1891. B. Amélie Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 septembre 1892. C. Marie-Claire Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 9 septembre 1897. Décédée au même endroit le 15 août 1898, elle fut inhumée au cimetière paroissial. D. Berthe Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 30 juillet 1900. E. Marie-Madeleine-Marguerite-Henriette Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 avril 1902. F. Jean-Charles-Faribeault Hamel né à Sainte-Marie de la Beauce le 7 mars 1904. G. Marie-Louise-Marguerite Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 11 octobre 1905.

B. Marie-Blanche Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 octobre 1872. Mariée, à Québec, le 10 octobre 1893, à Donald-Ronald-Rodrigue McDonald. D'où : A. Marguerite-Marie-Françoise-Anne McDonald née à Québec le 25 octobre 1899. B. Marie-Annette-Blanche McDonald née à

Québec le 20 février 1901. C. Donald-Rodrigue de Saint-Denys McDonald né à Québec le 24 décembre 1904.

C. Elzéar-Henri Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 1er juin 1874. Décédé au même endroit le 24 mai 1876, et inhumé dans l'église paroissiale.

D. Charles Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 22 février 1876. Décédé au même endroit le 3 mars 1885, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

E. Elzéar-Henri-Alexandre Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 février 1878. Décédé au même endroit le 27 janvier 1879, et inhumé dans l'église paroissiale.

F. Marie-Henriette-Caroline Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 octobre 1879. Mariée, à Québec, le 7 janvier 1901, à Elzéar-Lucien-Gilbert Fiset, avocat. D'où : A. Marie-Lucie-Gabrielle Fiset née à Québec le 10 janvier 1903. B. Marie-Henriette-Pauline Fiset née à Québec le 5 octobre 1904. C. Joseph-Elzéar-Henri-Juchereau-Gérard Fiset né à Québec le 6 mai 1906.

G. Corinne-Eliza Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 7 décembre 1880.

H. Marie-Louise Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 29 janvier 1883. Mariée, à Québec, le 22 février 1903, à Sainte-Foye Belleau, avocat. D'où : A. Marie-Marguerite-Madeleine-Genève Beileau née à Québec le 27 mai 1904. B. Marie-Marguerite-Emma Belleau née à Québec le 19 septembre 1905.

I. Antoine Elzéar-Thomas Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 janvier 1885.

J. Paul Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 8 novembre 1886. Décédé à Montréal le 8 juillet 1888, et inhumé dans le cimetière Belmont, à Québec.

2° Maurice-Elzéar Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 juin 1847. Notaire. Il pratiqua successivement à Saint-Eusèbe de Stanfold, à Sainte-Julie de Somerset et à Plessisville. Décédé subitement dans cette paroisse le 11 octobre 1900, il fut inhumé dans le cimetière paroissial. De son mariage avec Aurélie Roberge, célébré à Lethbridge, Nord-Ouest, le 3 février 1892, il eut :

A. Corinne-Marie Juchereau Duchesnay née à Saint-Eusèbe de Stanfold le 8 septembre 1894.

B. Elzéar-Antoine Juchereau Duchesnay né à Saint-Eusèbe de Stanfold le 15 avril 1896.

C. Paul-Henri Juchereau Duchesnay né à Sainte-Julie de Somerset le 11 octobre 1897.

D. Maurice-Omer-Léon Juchereau Duchesnay né à Saint-Calixte de Somerset le 11 février 1900. Décédé au même endroit le 27 juillet 1900, et inhumé au cimetière de Saint-Eusèbe de Stanfold.

3° Marie-Louise-Suzanne Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juin 1848. Décédée au même endroit le 10 avril 1857, et inhumée dans la chapelle Sainte Anne.

4° Sophie-Corinne Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 17 juillet 1850. Mariée, au même endroit, le 26 août 1872, au docteur Charles-Edmond de Sales Laterrière, seigneur des Eboulements. Elle décéda au manoir des Eboulements le 6 décembre 1875. Le docteur Laterrière la suivit dans la tombe deux mois plus tard, le 6 février 1876. De leur mariage était né un fils :

Marie-Elzéar-Marc-Paschal-Edmond de Sales Laterrière né aux Eboulements le 8 juillet 1874. Notaire. Il a épousé, à Québec, le 21 septembre 1897, Maria, fille de Alphonse Charlebois et de Marie-Charlotte Valois. D'où : *A.* Marie-Eulalie-Charlotte-Jeanne-Rénée de Sales Laterrière née aux Eboulements le 11 septembre 1900. *B.* Marie-Alphonse-Dénéchaud-Jean-Pierre de Sales Laterrière né aux Eboulements le 7 avril 1902. *C.* Marie-Gérard-Marc-Paschal de Sales Laterrière né aux Eboulements le 15 février 1905.

5° Adèle-Caroline-Agnès Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 9 avril 1853. Décédée à l'Hôpital-Général de Québec le 15 avril 1885, et inhumée dans l'église de l'Hôpital Général.

6° Charles-Edmond Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1854. Il fut à l'emploi de la Compagnie du Pacifique Canadien en qualité d'assistant surintendant-général pour la Colombie Anglaise. M. Duchesnay fut tué par la chute d'un bloc de pierre sur la ligne du Pacifique, à Cariboo Joès, près de Vancouver, le 4 septembre 1901. Il avait épousé, à Sudbury, Nord-Ouest, le 24 janvier 1884, Elizabeth Whitnall, et laissa quatre enfants :

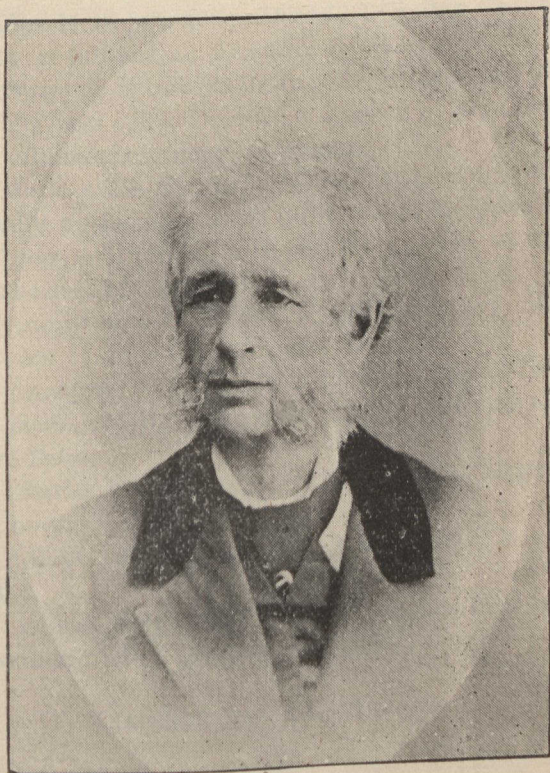
A. Albert-Edmond Juchereau Duchesnay né à Sudbury le 6 novembre 1884.

B. Viola Juchereau Duchesnay né à Chapleau, Algoma, le 17 février 1888.

C. De Saint-Denis Juchereau Duchesnay né à Vancouver le 6 septembre 1892.

D. Frank Juchereau Duchesnay né à Vancouver le 8 octobre 1893.

7° Marie-Louise-Isabelle Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 19 août 1857. Mariée, au même endroit, le 23 septembre 1884, à Hono-



L'HON. JEAN-THOMAS TASCHEREAU, JR

ré-Julien-Baptiste Chouinard, avocat, aujourd'hui greffier de la cité de Québec. Enfants :

A. Marie-Joseph-Elzéar-Henri-Julien Chouinard né à Québec le 28 juin 1885. Décédé à Québec le 26 août 1885, et inhumé au cimetière Belmont.

B. Suzanne-Elizabeth-Céline Chouinard née à Québec le 3 juin 1886. Décédée à Québec le 10 juillet 1886, et inhumée au cimetière Belmont.

C. Marie-Anne-Marguerite Chouinard née à Saint-Pétronille de Beaulieu le 26 juillet 1888. Décédée à l'Hôtel Dieu de Montréal le 20 décembre 1888, et inhumée au cimetière Belmont.

D. Anonyme né et décédé à Québec le 17 novembre 1890. Inhumé au cimetière Belmont

E. Anonyme né à Québec le 2 janvier 1892. Décédé au même endroit le 6 janvier 1892, et inhumé au cimetière Belmont.

F. Charles-François-Xavier Chouinard né à Québec le 4 novembre 1893.

G. Joseph-Julien Chouinard né à Québec le 19 mars 1896.

H. Marie-Marguerite-Louise-Juchereau-Duchesnay Chouinard née à Québec le 29 mars 1902. (1)

IV. JEAN-THOMAS TASCHEREAU

Né à Québec le 12 décembre 1814.

Il étudia le droit sous l'honorable Henry Black et M. Andrew Stuart.

Admis au barreau le 11 juillet 1836, il ouvrit son bureau à Québec.

Le 3 septembre 1855, M. Taschereau était appelé par le gouvernement à agir comme juge-assistant de la

(1) Pour plus de renseignements sur la famille Duchesnay on peut consulter notre *Famille Juchereau Duchesnay*.

Cour Supérieure, en remplacement d'un juge absent. Deux fois dans la suite, en 1858 et en 1860, il fut honoré de la même marque d'estime.

Le 7 août 1865, M. Taschereau remplaçait l'honorable Augustin-Norbert Morin, décédé, sur le banc de la Cour Supérieure.

Le 11 février 1873, il était nommé juge de la Cour du Banc de la Reine.

Enfin, le 8 octobre 1875, il était élevé à l'éminente position de juge de la Cour Suprême du Canada.

Sa santé chancelante le força de résigner le 6 octobre 1878.

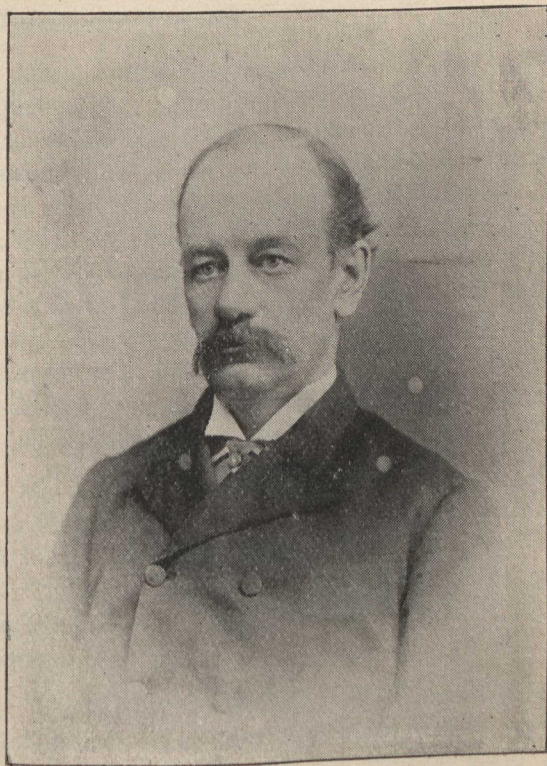
L'honorable juge Taschereau mourut à Québec le 9 novembre 1893, et fut inhumé au cimetière Belmont

Il avait épousé, à Saint-Louis de Kamouraska, le 1er septembre 1840, Louise-Adèle, fille de l'honorable Amable Dionne et de Catherine Perrault. Elle décéda à Québec le 12 mars 1861, et fut inhumée dans l'église des Ursulines.

En secondes noces, à Saint-Colomb de Sillery, le 23 juin 1862, il épousa Marie-Louise-Joséphine, fille de l'honorable René-Edouard Caron et de Marie-Joséphine DeBlois.

L'honorable M. Taschereau eut cinq enfants de son premier mariage et sept de son second :

1° Henri-Thomas Taschereau né à Québec le 6 octobre 1841. Il est aujourd'hui juge de la Cour Supérieure de la province de Québec. Marié, en premières noces, à Saint-Eusèbe de Stanfold, le 22 juin 1864, à Marie-Louise-Sévérine, fille de l'honorable Edouard-Louis Pacaud et de Anne-Hermine Dumoulin. Madame Taschereau mourut à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 29 novembre 1883. En secondes



HON. HENRI-THOMAS TASCHEREAU

noces, à Montréal, le 15 avril 1885, l'honorable juge Taschereau épousa Marie-Angélique-Coralie, fille de Léon Globensky et de Angèle Limoges. Elle est décédée à Montréal le 2 février 1903. Du premier mariage de M. Taschereau sont nés :

A. Marie-Louise-Joséphine-Henriette Taschereau née à Québec le 27 août 1865. Mariée, à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, le 15 octobre 1884, à Joseph Pope, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat, à Ottawa. D'où : *A.* Henry-John-Edward Pope né à Ottawa le 25 juin 1886. *B.* Edgar-William-Michael Pope né à Ottawa le 29 septembre 1887. *C.* Maurice-Arthur Pope né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 29 août 1889. *D.* Harold-Wilfrid-Dominic Pope né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 4 août 1891. *E.* Joseph-Alfred Pope né à Ottawa le 29 mars 1896. *F.* Marie-Adèle-Hélène Pope née à Ottawa le 9 juin 1901.

B. Marie-Adèle-Blanche Taschereau née à Québec le 13 février 1867. Mariée, à Montréal, le 6 juin 1894, à John-Alexander Carling, fils de sir John Carling, K. C. M. G. D'où : *A.* John-Cecil Carling né à London le 24 octobre 1895. *B.* Wilfrid-Henry Carling né à London le 25 mars 1897.

C. Marie-Béatrice-Hermine Taschereau née à Québec le 6 août 1868. Mariée, à Montréal, le 10 février 1892, à Beaufort-Henri Vidal, veuf de Kate Allen. M. Vidal est aujourd'hui adjudant-général de la milice canadienne. D'où : *A.* Maurice-Henri Vidal né à London le 22 mars 1893. *B.* Madeleine-Béatrice Vidal née à London le 30 mars 1897. *C.* Claire-Marcelle Vidal née à Ottawa le 21 octobre 1903.

D. Marie-Henri-Thomas-Eugène Taschereau né à Québec le 31 décembre 1869. Décédé à Montréal le

14 avril 1905, et inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

E. Marie-Alfred-Jean Taschereau né à Québec le 25 janvier 1872. Décédé à Saint-Christophe d'Arthabaska le 9 août 1872, et inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

F. Marie-Robert-André-Panet Taschereau né à Québec le 4 avril 1874. Avocat. Il a épousé, à Montréal, le 25 avril 1899, Marie-Georgiana-Gabrielle, fille de René-Auguste-Richard Hubert et de Hermine Viger. D'où: *A.* Marie-Hermine-Berthe Taschereau née à Montréal le 16 mars 1900. *B.* Marie-Joséphine-Lucile Taschereau née à Montréal le 2 novembre 1901. *C.* Marie-Béatrice-Louise Taschereau née à Montréal le 22 janvier 1904.

G. Marie-Lucie-Antoinette Taschereau née à Québec le 17 juillet 1875.

H. Marie-Attala-Berthe Taschereau née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 16 avril 1880. Décédée à Montréal le 20 février 1894, et inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

I. Marie-Marguerite-Yvonne Taschereau née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 29 janvier 1882. Mariée, à Montréal, le 22 octobre 1901, à Lawrence-Maxwell Lyon, avocat. D'où: *A.* Jeanne-Yvonne-Lucile Lyon née à Montréal le 11 janvier 1903. *B.* Camille Lyon née à Edgcott, Angleterre, le 9 septembre 1905.

J. Marie-Eugénie-Jeanne Taschereau née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 31 octobre 1883.

2° Marie-Louise-Adèle Taschereau née à Québec le 26 août 1843. Décédée au même endroit le 10 avril 1844, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce.

3° Louis-Alfred Taschereau né à Québec le 1er juin 1845. Décédé au même endroit le 4 novembre

1845, et inhumé dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce.

4° Marie-Eugénie Taschereau née à Québec le 10 août 1846. Mariée, à Québec, le 12 janvier 1876, à François-Guillaume des Rivières, de Notre-Dame de Stanbridge, comté de Missisquoi. M. des Rivières est mort à Notre-Dame de Stanbridge le 20 février 1893.
Enfants :

A. Joseph-Eugène des Rivières né à Notre-Dame de Stanbridge le 21 mars 1879. Avocat à Québec.

B. Marie-Louise-Joséphine des Rivières née à Notre-Dame de Stanbridge le 20 octobre 1880. Décédée à Québec le 9 octobre 1899, et inhumée au cimetière Belmont.

C. Henri-Auguste des Rivières né à Notre-Dame de Stanbridge le 22 juillet 1883.

D. Marie-Claire-Berthe des Rivières née à Notre-Dame de Stanbridge le 2 janvier 1885.

E. Léon-Victor des Rivières né à Notre-Dame de Stanbridge le 20 janvier 1888.

5° Marie-Léda Taschereau née à Québec le 20 février 1848. Décédée à Montréal le 21 octobre 1891, et inhumée dans le cimetière Belmont, à Québec.

6° Joseph-Edouard Taschereau né à Québec le 18 mai 1863. Avocat. Décédé à l'hôpital Roosevelt, à New-York, le 20 juillet 1891, et inhumé dans le cimetière Belmont, à Québec. Il avait épousé, à Sainte-Anne de la Pocatière, le 31 mai 1887, Marie-Clara-Amélie, fille de l'honorable Elisée Dione et de Clara Têtu. Enfants :

A. Marie-Clara-Joséphine-Marguerite Taschereau née à Québec le 13 avril 1889.

B. Jean-Thomas-Joseph Taschereau né à Québec le 26 janvier 1892. (posthume).

7° Antoine-Jean-Thomas-Caron Taschereau né à Québec le 29 juillet 1864. Avocat et greffier des procès verbaux de l'Assemblée législative de Québec. Marié, à Québec, le 29 mai 1888, à Augustine-Léonie, fille de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just et de Elisa-Eugénie Laurent. Enfants :

A. Anonyme né et décédé à Québec le 7 mai 1892. Inhumé au cimetière Belmont.

B. Marie-Eugénie-Germaine Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 2 mai 1893.

C. Luc-Jean-Thomas Taschereau né à Sainte-Marie de la Beauce le 9 janvier 1895.

D. Marie-Constance-Madeleine Taschereau née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 mars 1901.

8° Marie-Louise-Joséphine Taschereau née à Québec le 9 janvier 1866. Mariée, à Québec, le 15 septembre 1890, à Eberhard-Emile-Christian Hecker, négociant. M. Hecker est décédé à Ottawa le 11 décembre 1905, et a été inhumé au cimetière Belmont, à Québec. Enfants :

A. Marie-Joséphine-Pauline Hecker née à Montréal le 14 mai 1892.

B. Marie-Emilie-Louise Hecker née à Montréal le 30 août 1893. Décédée à Vaudreuil le 26 juillet 1897, et inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

C. Charles-Taschereau Hecker né à Montréal le 20 juin 1895. Décédé à Québec le 19 janvier 1898, et inhumé dans le cimetière Belmont.

D. Frederick-William Hecker né à Ottawa le 24 mai 1904.

9° Louis-Alexandre Taschereau né à Québec le 5 mars 1867. Avocat et député de Montmorency à l'Assemblée législative de Québec. Marié, à Sainte-Anne

de la Pocatière, le 26 mai 1891, à Adine, fille de l'honorable Elisée Dionne et de Clara Têtu. Enfants :

A. Marie-Clara-Joséphine-Jeannette Taschereau née à Québec le 3 juin 1893. Décédée à Sainte-Anne de la Pocatière le 15 août 1893, et inhumée dans l'église de cette paroisse.

B. Paul-Elzéar-Alexandre Taschereau né à Québec le 15 janvier 1895.

C. Charles-Edmond-Robert Taschereau né à Québec le 10 septembre 1896.

D. Marie-Hélène-Gabrielle Taschereau née à Québec le 8 avril 1898.

E. Roger-Charles Taschereau né à Québec le 4 novembre 1900.

F. Marie-Louise-Juliette Taschereau née à Québec le 10 décembre 1902.

10° Charles-Edmond Taschereau né à Québec le 8 avril 1868. Notaire et échevin de la cité de Québec. Marié, à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 24 septembre 1894, à Marie-Laura-Eva, fille de George-Henri Dufresne, médecin, et de Eugénie Rinfret. Enfants :

A. Antoine-André Taschereau né à Québec le 1er juillet 1895. Décédé à Québec le 4 juillet 1895, et inhumé au cimetière Belmont.

B. Eva-Joséphine-Estelle Taschereau née à Québec le 1er octobre 1896. Décédée à Québec le 7 octobre 1897, et inhumée au cimetière Belmont.

C. Marc-André Taschereau né à Québec le 9 novembre 1897.

D. Jean-Thomas-Claude Taschereau né à Québec le 13 mars 1899.

E. Lorette-Yvonne Taschereau née à Lorette le 5 août 1900. Décédée à Québec le 14 mai 1901, et inhumée au cimetière Belmont.

F. Anonyme né et décédé à Québec le 1er février 1903. Inhumé au cimetière Belmont.

G. Marie-Louise-Corinne Taschereau née à Québec le 1er février 1905.

11° Marie-Hélène Taschereau née à Québec le 31 août 1869. Mariée, à Québec, le 4 mai 1892, à William-Duval Baillargé. Il est aujourd'hui ingénieur de la cité de Québec. Pas d'enfants.

12° Marie-Claire-Caroline Taschereau née à Québec le 23 février 1871. Mariée, à Québec, le 10 juillet 1894, à Patrick Cooté, médecin-oculiste. Enfants :

A. Frank-Taschereau Cooté né à Québec le 7 avril 1895.

B. Antoine-Charles-Ivan Cooté né à Québec le 13 octobre 1896. Décédé à Québec le 29 janvier 1897, et inhumé au cimetière Saint-Patrice.

C. John-Charles-Gerald Cooté né à Québec le 22 décembre 1899.

D. Mary-Corinne-Kathleen Cooté née à Québec le 6 avril 1902.

E. Mary-Leonora-Beatrice Cooté née à Québec le 6 mai 1905.

V. CLAIRE-CAROLINE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 décembre 1816.

Décédée à Québec le 15 janvier 1883, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce.

VI. ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

“Né à Sainte-Marie de la Beauce le 17 février 1820.



SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

“Dès l'âge de huit ans, il entra au séminaire de Québec. A seize ans, après les plus brillants succès, il avait terminé son cours classique, et il partait pour l'Europe en compagnie de M. l'abbé Holmes.

“C'est à Rome qu'il entra dans l'état ecclésiastique, quand il n'avait encore que dix-sept ans.

“L'illustre abbé Dom Guéranger était alors à Rome et travaillait au rétablissement de l'ordre des Bénédictins en France. Le jeune Taschereau fit sa connaissance, et il voulut entrer dans le nouvel ordre, qui convenait si bien à son goût naturel pour la vie monastique et pour l'étude.

“Mais Dieu lui réservait d'autres destinées dans sa patrie. M. l'abbé Holmes lui fit ajourner son pieux dessein et le ramena à sa famille, afin qu'il pût la consulter à ce sujet. Les avis de ses parents et de ses directeurs modifièrent ses projets : il entra au séminaire de Québec ; mais la vie qu'il y mena fut bien celle d'un bénédictin.

“Ses études théologiques n'y furent pas moins brillantes que ses études classiques, et le 10 septembre 1842, il fut ordonné prêtre.

“A dater de cette époque, sa vie fut de plus en plus intimement liée à l'histoire du séminaire de Québec.

“Jusqu'à son élévation sur le siège archiepiscopal de Québec, en 1871, il ne s'est jamais éloigné de son cher séminaire que temporairement et pour des raisons graves :—la première fois, pour aller soigner les émigrés irlandais, malades du typhus, à la Grosse-Ile, où il prit la fièvre et faillit mourir ; la seconde fois, pour aller étudier le droit canonique à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur.

“Au séminaire, il a enseigné tour à tour la rhétorique, la philosophie, le dogme, la morale et le droit canonique.

“En même temps, il a occupé tous les postes de responsabilité et d'honneur que le conseil du séminaire tenait à lui confier.

“Il fut un des fondateurs de l'université Laval, et il resta profondément attaché et dévoué à cette institution.

“Ce fut pour lui une douloureuse épreuve de quitter son cher séminaire pour aller résider à l’archevêché.

“Les honneurs de l’épiscopat n’étaient pas une compensation, et nous croyons à son entière sincérité quand il disait dans son premier mandement : “Dieu nous est témoin que nous n’avons ni recherché, ni désiré cette charge redoutable, dont nous comprenons, aujourd’hui plus que jamais, les dangers et la responsabilité.”

“L’épiscopat ne devait pas être la dernière étape de notre éminentissime compatriote dans la voie des honneurs.

“Après quinze années de labeurs et de peines, de travaux et de luttes, de courses apostoliques et de voyages entrepris pour la cause de l’éducation et pour le plus grand bien de l’Église canadienne, il fut jugé digne des plus hautes distinctions, et le Saint-Père voulut le revêtir de la pourpre cardinalice.

“Ce fut une grande joie pour tous les Canadiens, et la presse, anglaise et française, protestante et catholique, fut unanime à féliciter chaleureusement le nouveau dignitaire, et à remercier le Souverain Pontife de lui avoir conféré cet honneur.

“Québec fut alors témoin des fêtes les plus grandioses qu’il ait jamais vues. L’imposition des insignes de la nouvelle dignité et la collation de la barrette cardinalice donnèrent lieu aux plus imposantes solennités et à des réjouissances extraordinaires.

“Quelques mois après les fêtes cardinalices, notre archevêque partait pour Rome, où il reçut des mains de Sa Sainteté le dernier insigne de sa haute dignité, le chapeau de cardinal. C’était son huitième voyage à la ville éternelle.” (1)

(1) A.-B. Routhier, *Son Em. le cardinal Taschereau*, pp. 130 et seq. On peut en outre consulter sur le cardinal Taschereau : Mgr Ths.-E. Hamel, *Le premier cardinal canadien* ; Mgr Henri Têtu, *Notice biographique de S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec* ; l’abbé Auguste Gosselin, *Jubilé sacerdotal de S. E. le cardinal Taschereau* ; l’abbé O.-E. Mathieu, *Eloge de Son Eminence le cardinal Taschereau, chancelier apostolique de l’université Laval* ; Mgr Têtu et Mgr Gaguon, *Mandements des évêques de Québec*.

Son Eminence le cardinal^f Elzéar-Alexandre Taschereau mourut à Québec, le mardi, 12 avril 1898, dans la soixante-dix-huitième année de son âge et la vingt-septième année de son épiscopat.

Il fut inhumé sous le sanctuaire de la basilique de Québec le mardi, 19 avril. Ses obsèques furent les plus imposantes qui aient jamais été faites dans notre pays."

VII. AGNÈS TASCHEREAU

Née à Québec le 16 février 1823.

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 12 juin 1881, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

IX

SUZANNE-ESTHER PANET

Née à Québec le 14 novembre 1789.

Décédée à l'Ancienne-Lorette le 23 novembre 1790, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

X

PHILIPPE PANET

Né à Québec le 28 février 1791.

Le 3 décembre 1811, il passait brevet d'apprentissage avec son père pour l'étude du droit.

L'année suivante, le 25 mai, il était fait capitaine au 1er bataillon de la milice d'élite de Québec.

Le jeune capitaine fit toute la campagne de 1812-13. A la bataille de Châteauguay, il servit sous les ordres du lieutenant-colonel de Salaberry. Celui-ci lui confia la garde du gué de la rivière Châteauguay, afin d'empêcher l'ennemi de traverser et de prendre sa

petite armée à revers. C'était un poste de confiance. (1)

Le 26 mars 1816, M. Panet était élu député de Northumberland à la Chambre d'Assemblée.

Les devoirs de la vie publique n'empêchèrent pas M. Panet de continuer ses études de droit. Le 21 avril 1817, il recevait sa commission d'avocat.

Aux élections du 15 mars et du 6 juillet 1820, les électeurs de Northumberland réélirent M. Panet.

Aux élections générales de 1824, M. Panet refusa de se présenter. Il avertit les électeurs de Northumberland de sa décision par la lettre suivante :

“Aux électeurs de Northumberland.

“Messieurs,

“Je vous remercie de nouveau de l'honneur que vous m'avez fait de me confier pendant ces derniers parlements vos intérêts les plus chers. Quelque disposé que je sois à vous être utile, agréez que je ne vous offre point mes services pour vous représenter dans le parlement prochain ; le mauvais état de ma santé ces hivers derniers me fait prévoir que je ne pourrai avoir à l'avenir toute l'assiduité que demande une charge si importante.

Je suis très sincèrement

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur,

PHI. PANET.

Québec, 13 juillet 1824.” (2)

Aux élections de 1830, M. Panet se laissa encore gagner. Il fut élu le 5 octobre pour représenter Northumberland.

L'année suivante, le 26 mai, lord Aylmer appelait M. Panet au Conseil Exécutif.

Le gouverneur avait, jusque-là, chargé son secré-

(1) M. Panet continua à s'occuper de milice jusqu'à sa nomination comme juge. Le 1er février 1833, il prenait sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel.

(2) La *Gazette de Québec*, 15 juillet 1824.

taire de transmettre ses messages à la Chambre d'Assemblée. Cette coutume fut alors discontinuée. Les messages furent transmis et délivrés par M. Panet en sa qualité de conseiller exécutif. Il devait en même temps être dans la Chambre d'Assemblée l'organe de l'Exécutif quand on aurait besoin d'explications. (1)

M. Papineau avait une entière confiance en M. Panet, quoique ce dernier fut loin de partager toutes ses idées. Au lendemain de la triste journée du 21 mai 1832, où les troupes tirèrent sur la foule (lors de l'élection de M. Tracey), M. Papineau écrivit une lettre pressante à lord Aylmer le priant de se rendre à Montréal faire une enquête sur ce qui venait de se passer et d'amener avec lui MM. John Neilson et Philippe Panet. Le gouverneur Aylmer ne s'occupa pas de la suggestion de M. Papineau.

Le 29 juin 1832, lord Aylmer nommait M. Panet juge de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, en remplacement de l'honorable Jean-Thomas Taschereau, décédé.

M. P.-B. Casgrain rapporte au sujet de la nomination de M. Panet au banc une anecdote qui montre son caractère élevé et délicat :

«Lorsque M. Panet reçut la lettre du gouverneur lui annonçant sa promotion au Banc, ce fut une surprise pour lui, d'autant plus qu'il n'avait fait et ne connaissait aucune démarche pour lui dans ce sens. Après mûre réflexion, il répondit à Son Excellence lui exprimant combien il était flatté de la confiance qu'Elle voulait bien lui témoigner et l'en remerciant très respectueusement. En même temps il priait Son Excellence de vouloir agréer le motif qui l'empêchait de pouvoir, pour lors, se rendre au désir qu'Elle manifestait ; que M. X., un de ses confrères au barreau,

(1) Robert Christie, *History of Lower Canada*, t. III, p. 385.

était son *doyen*, et avait, en ce cas, la préséance sur lui ; qu'en honneur pour lui-même il devait lui céder le pas, et par respect pour la dignité de sa profession qu'il ne pouvait monter sur le Banc avant que M. X. en eût décliné l'offre.

“Sur cet exposé le gouverneur ne vit qu'une raison de plus pour se confirmer dans son choix de M. Panet, lui faisant savoir que, tout bien considéré, il se trouverait obligé de nommer un autre que M. X., et que cet autre serait son *junior*.

“Dans ces circonstances M. Panet, son objection dissipée, accepta.

Le 28 juin 1838, lord Durham reformait son Conseil Exécutif. Il y appelait le juge en chef de la province, le juge en chef de Montréal, les juges Panet, Rolland et Vallières de Saint-Réal, et M. Arthur Bul-
ler, avocat.

Aux termes du Statut Provincial 34, George III, chapitre 6, la Cour d'Appel devait se composer de ceux des membres du Conseil Exécutif qui appartenaient à la profession légale.

Le barreau de Québec fut très satisfait de la composition de la nouvelle cour d'Appel.

M. Panet prêta serment le 3 juillet.

Le nom du juge Panet est entré dans le domaine de l'histoire pour l'indépendance qu'il montra durant les troubles de 1837-38 à l'occasion de la suspension de l'acte d'*habeas corpus* par le Conseil Spécial.

On contesta devant les tribunaux la légalité de l'ordonnance qui suspendait l'*habeas corpus*. Le 21 novembre 1838, les juges Panet et Bédard décidèrent que l'ordonnance était *ultra vires*, et ordonnèrent au géolier de la prison, de remettre en liberté un prisonnier, John Teed, accusé de haute trahison.

Quelques jours plus tard, le juge Vallières de Saint-Réal rendit aux Trois-Rivières un arrêt dans le même sens.

Colborne et son conseil suspendirent de leurs fonctions ces trois magistrats qui suivaient les dictées de leur conscience sans s'occuper des conséquences fâcheuses qu'elles avaient pour eux.

“Il est beau, remarque M. Chauveau, de voir ces trois hommes qui avaient joué un rôle si important dans la législation du Bas-Canada, reparaitre sur la scène au moment de la suppression de la constitution et couronner leur carrière par un acte aussi honorable. (1)

M. Panet reprit ses fonctions de juge le 8 août 1840.

Le juge Panet mourut à Québec le 15 janvier 1855.

Le jour même de sa mort, la Cour du Banc de la Reine, juridiction des Appels, siégeait à Québec. Le douloureux événement fut communiqué à l'audience par le juge en chef, sir L.-H. Lafontaine, à peu près dans les termes suivants :

“Nous venons d'apprendre avec une bien vive douleur la mort de l'un des membres de cette cour, l'honorable Philippe Panet, et nous sommes persuadés que le barreau partagera nos regrets en cette occasion. Nous ne croyons pouvoir mieux exprimer ici nos sentiments et notre respect pour la mémoire de notre honorable collègue, qu'en ajournant immédiatement l'audience. Dans le juge Panet, les membres du barreau perdent un de leurs plus estimables confrères ; le banc, un de ses membres les plus distingués ; le public, un de ses meilleurs et plus utiles citoyens. Dans la vie privée, le juge Panet se faisait remarquer par toutes les qualités morales, et la société, privée désormais des services qu'elle était habituée à en recevoir, s'a-

(1) *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, p. CCXII.

percevra bientôt pleinement de la perte qu'elle vient d'essuyer."

Les funérailles du juge Panet eurent lieu le 18 janvier et furent suivies par des milliers de citoyens. Après le service funèbre chanté par le grand vicaire Cazeau, M^{gr} l'archevêque de Québec prononça l'éloge funèbre du distingué disparu, prenant pour texte ces paroles des Livres Saints : "Le Seigneur l'aimait, le monde l'aimait." Après les éloqu岸tes paroles de M^{gr} Turgeon, le corps du juge Panet fut déposé dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale.

"Rien ne fut touchant dans cette solennité funéraire, dit le *Canadien* du lendemain, comme la simplicité des apprêts et l'absence de toute pompe extérieure. On eût dit, à cette inhumation de l'un des plus hauts magistrats de la province, qu'il s'agissait de conduire en terre quelque homme d'une position commune, car une seule cloche annonça les funérailles. Par là, sans doute, s'accomplissait l'un des derniers vœux du défunt. Mais il y avait dans cette foule une pompe réelle d'un autre genre : celle des regrets d'une population entière, et une ostentation véritablement belle et plus honorable d'elle-même dans ces milliers d'assistants dont l'affluence attestait la perte irréparable d'un homme de bien."

Le juge Panet avait épousé, à la Rivière-Ouelle, le 14 juillet 1819, Marie-Luce, deuxième fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant.

Madame Panet décéda à Québec le 11 juin 1870, et fut inhumée le 15 dans la cathédrale de Québec, à côté de son époux.

Le *Courrier du Canada* du 13 juin 1870 fait un éloge délicat de madame Panet :

"Notre ville de Québec, dit-il, vient de perdre un admirable exemple de vie chrétienne et de charité par la mort de dame Marie-Luce Casgrain, veuve de l'honorable Philippe Panet, de sainte et heureuse mémoire. Notre vénérable archevêque faisait naguère

en quelques mots, l'éloge de cette femme selon le cœur de Dieu. Au sortir d'une visite qu'il lui fit au commencement de sa dernière maladie, il disait : "Elle est mûre pour le ciel. C'est une de ces âmes pour qui la vertu semble naturelle. Elle était née avec le goût, et, en quelque sorte, avec l'instinct de la vertu. Sa vie peut se résumer en ces deux mots : innocence et piété. Elle s'en va tout droit au ciel." Que peut-on ajouter après ce bel éloge tombé des lèvres augustes d'un saint évêque ?

"Madame Panet était née le 7 octobre 1802 au manoir de la Rivière-Ouelle. Sa famille, favorisée des dons de la fortune, était plus riche encore des trésors de la foi. Son enfance et sa jeunesse furent pliées à cette forte et sévère discipline en usage dans les familles chrétiennes d'autrefois, et dont les mœurs de nos jours ne donnent qu'une trop imparfaite image. Nous ne ferons ici allusion à sa beauté, qui fut jadis admirée, que pour dire qu'elle était le reflet d'une plus belle âme.

"Elle épousa, le 14 juillet 1818, l'honorable Philippe Panet, avocat du barreau de Québec, et plus tard un des juges de la Cour du Banc de la Reine. Pour faire l'éloge de madame Panet, il suffit de dire qu'elle était digne d'être l'épouse de ce juste, aussi aimable que saint, chéri de Dieu et des hommes : *Confidit in eâ cor viri sui.*

"Devenue veuve en 1855, elle qui n'avait jamais vécu pour le monde, ne vécut plus que pour les œuvres de piété et de charité. Le toit sous lequel elle a passé, dans la retraite, les dernières années de sa vie, et où elle vient d'expirer, n'est-il pas connu sous le nom de la *maison des pauvres* ? Les indigents se l'indiquent du doigt les uns aux autres en disant : "c'est ici chez nous." Cette porte devant laquelle pourraient s'étaler les riches équipages, voit entrer et sortir plus de haillons que de robes de soie : *Laudent eam in portis opera ejus.*

"Pendant sa dernière maladie, les pauvres venaient, à chaque instant, frapper à sa porte, en disant : "Nous ne venons rien demander ; mais nous voulons savoir comment elle est."

“Madame Panet était l’une des fondatrices et la présidente de l’hospice de la Maternité. Son zèle pour cet asile de miséricorde est connu de Dieu seul.

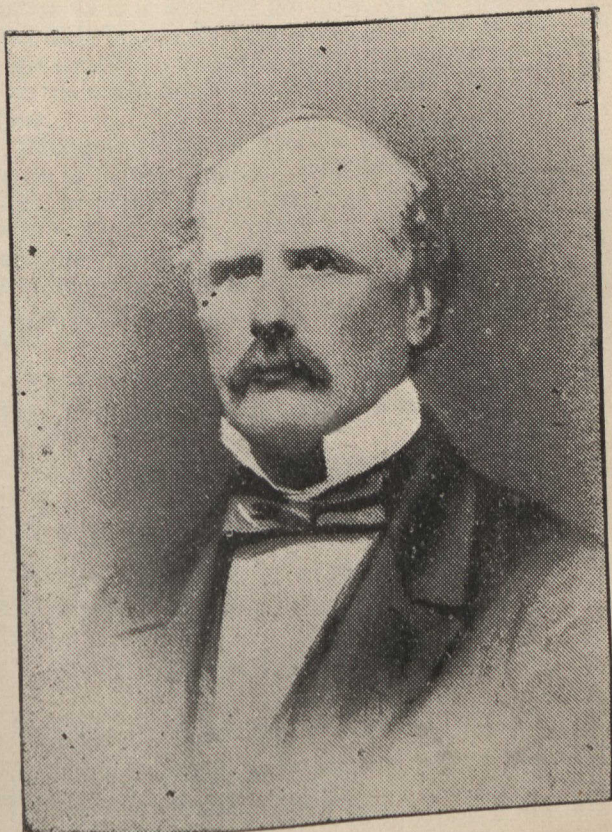
“Sa maison était un sanctuaire, d’où elle ne sortait que pour aller à l’église, ou pour exercer quelques bonnes œuvres.

“Retirée, presque tout le jour, dans sa chambre, convertie en oratoire, sa prière, entremêlée de lectures pieuses, y était presque continuelle. Elle appartenait au Tiers-Ordre de saint Dominique, et en remplissait les obligations avec une scrupuleuse exactitude. L’oraison était l’un de ses exercices habituels : c’était surtout dans la méditation qu’elle puisait cette force et ces lumières qui donnaient une si grande sagesse à ses conseils. Sa communion était quotidienne.

“Il est facile d’imaginer quel parfum de piété respirait dans ses conversations, tout imprégnées de l’idée de la présence de Dieu, qu’elle ne perdait jamais de vue. Même au milieu de ses plus grandes occupations, comme, par exemple, lorsqu’elle tenait sa table dans les bazars annuels en faveur de l’hospice de la Maternité, son recueillement et son union avec Dieu n’en étaient pas interrompus. Son crucifix était toujours sur sa table, à côté d’elle, avec ses livres de piété, qu’elle ouvrait et méditait dans les intervalles de repos.

“La haute position que madame Panet avait occupée pendant longtemps, dans le monde, semblait l’obliger à conserver un certain ton dans la société. Sa piété en jugea différemment. La simplicité de ses vêtements, l’austérité de sa mise, l’humilité de sa conduite étaient une prédication involontaire mais éloquente contre ce luxe effréné qu’on se permet trop souvent sous prétexte qu’il est indispensable pour soutenir un rang, une position sociale. Madame Panet a-t-elle perdu quelque chose dans l’estime du monde pour avoir dépouillé tout faste, tout éclat extérieur, et avoir embrassé un genre de vie humble et modeste ? Une telle question fait sourire ?

“D’un caractère vif et inflammable, d’une sensibilité exquise, elle était parvenue, à force de vertu, à triompher si complètement d’elle-même, que rien ne



CHARLES-JACQUES FRÉMONT

trahissait à l'extérieur ses combats intimes. Dans ces âmes généreuses, vouées à la vie parfaite, un souvenir de Dieu, un regard sur la croix suffisent pour calmer les plus vives agitations. En versant, chaque jour, l'aumône dans le sein des pauvres, et de continuelles prières dans le sein de Dieu, elles y puisent toutes les qualités aimables, en même temps que tous les mérites. Les vertus des saints sont les fleurs de la couronne de l'Église.

“Madame Panet est décédée samedi soir, 11 juin, veille de la Sainte-Trinité. Une de ses oraisons jaculatoires, pendant les derniers jours de sa maladie, était de dire : “O adorable Trinité ! je vous verrai, je vous aimerai, je vous posséderai éternellement !” Elle est allée célébrer cette belle fête dans le ciel, et consommer avec Dieu cette union depuis si longtemps commencée.”

Douze enfants naquirent du mariage de l'honorable juge Panet et de Marie-Luce Casgrain :

I. PHILIPPE-AUGUSTE PANET

Né à Québec le 13 avril 1820.

Décédé à Québec le 4 février 1821, et inhumé dans le cimetière Sainte-Anne.

II. LUCE-CASGRAIN PANET

Née à la Rivière-Ouelle le 5 juillet 1821.

Décédée à Québec le 15 octobre 1822, et inhumée dans le cimetière Sainte-Famille.

III. MARIE-CÉCILE PANET

Née à Québec le 30 décembre 1822.

Mariée, à Québec, le 8 janvier 1845, au docteur Charles-Jacques Frémont.

Admis à la pratique de la médecine le 16 novem-

bre 1829, le docteur Frémont s'établit d'abord à la Pointe-Lévy.

Il se transporta ensuite à Québec, où sa réputation d'habile praticien l'avait précédé, et il ne tarda pas à avoir une clientèle nombreuse et lucrative.

Le docteur Frémont fut professeur et l'un des fondateurs de l'Ecole de Médecine de Québec et de l'université Laval. Il fut aussi co-proprétaire de l'asile des aliénés de Beauport.

En 1860, M. Frémont porta à Rome une adresse des catholiques de Québec. Le pape Pie IX le décora alors de la croix de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

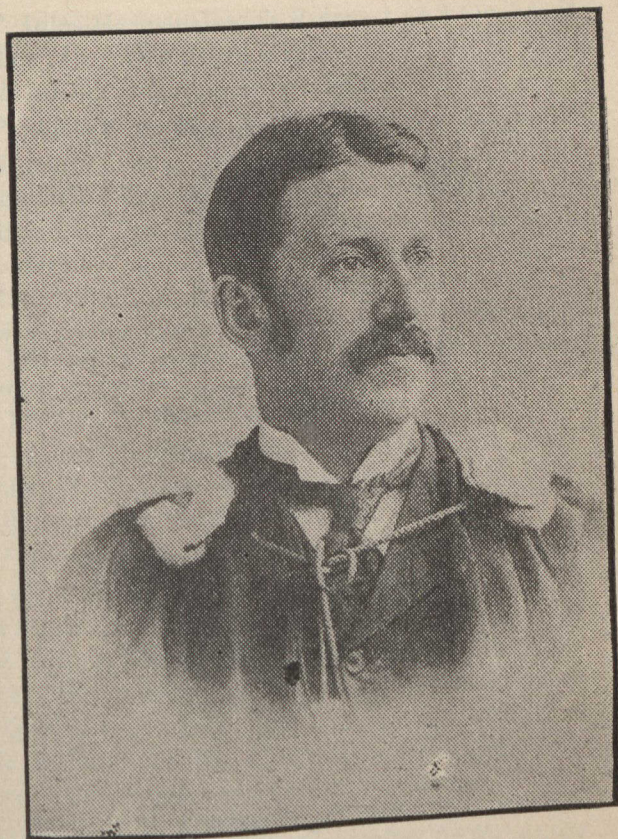
En octobre 1862, le docteur Frémont s'embarquait pour l'Europe afin d'aller y rétablir sa santé. Il mourut, en s'en revenant au pays, le 20 décembre 1862 à bord du steamer *Bohemian*, pendant le trajet de Liverpool à Portland. D'après les règlements observés alors à bord des vaisseaux, et pour ne point blesser les croyances superstitieuses des matelots, son corps devait être jeté à la mer, mais madame Frémont lutta avec tant de noblesse et de fermeté qu'elle obtint du capitaine et de l'équipage de ramener à terre les précieux restes de celui qui avait uni sa vie à la sienne. L'inhumation se fit au cimetière Saint-Charles, à Québec, le 31 décembre 1862.

Madame Frémont est morte à Québec le 3 septembre 1895, et a été inhumée au cimetière Saint-Charles.

Enfants :

1° Charles-Panet Frémont né à Québec le 4 novembre 1845. Décédé au même endroit le 21 octobre 1863, il fut inhumé au cimetière Saint-Charles.

2° Marie-Adine Frémont née à Québec le 25 février 1848. Elle prononça ses derniers vœux au monas-



JULES-JOSEPH-TASCHEREAU FRÉMONT

tère du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe, le 15 octobre 1868, sous le nom de Saint-Louis de Gonzague. Elle y décéda le 9 mars 1871.

3° Jules-Herman-Joseph Frémont né à Québec le 12 juillet 1850. Décédé au même endroit le 10 août 1850, il fut inhumé au cimetière Saint-Louis.

4° Marie-Luce-Hermine Frémont née à Québec le 24 décembre 1851. Dès ses plus jeunes années, elle se sentit attirée comme par une force irrésistible à la vie religieuse. En 1871, elle s'embarquait pour aller s'enfermer au Carmel des Reims, en France. C'est là qu'elle mourut le 22 décembre 1873. Une de ses chères compagnes a dit d'elle : "Notre bien-aimée sœur Thérèse de Jésus a passé sous nos yeux comme une douce et rapide apparition, laissant après elle un suave parfum qui demeurera longtemps." (1)

5° Louis-Philippe Frémont né à Québec le 23 novembre 1853. Décédé au même endroit le 29 juin 1865, il fut inhumé au cimetière Saint-Charles.

6° Jules-Joseph-Taschereau Frémont né à Québec le 20 décembre 1855. Avocat. Professeur de droit civil à l'université Laval. Il fut maire de Québec de 1890 à 1894, et député du comté de Québec à la Chambre des Communes de 1891 à 1896. M. Frémont mourut à Québec le 28 mars 1902, après une longue et cruelle maladie, et fut inhumé au cimetière Saint-Charles. "Celui que la mort vient de terrasser, écrivait l'honorable M. Chapais le 1er avril, était une nature d'élite. Elevé dans une atmosphère de foi et de vertus chrétiennes, où s'était déjà épanouie une suave fleur du Carmel prédestinée aux jardins célestes, il avait

(1) Le R. P. Antoine Braun, S. J., a publié, sous le titre *Une fleur du Carmel*, la vie de la sœur Thérèse de Jésus. Cet ouvrage lui a valu une lettre élogieuse de Notre Saint-Père le pape Pie IX.

su développer les germes précieux qu'une sainte mère avait déposés dans son cœur. Héritier d'un nom justement honoré, et d'une belle fortune, il n'avait pas commis l'erreur vulgaire qui fait avorter bien des carrières, ouvertes, dirait-on, sous des auspices trop favorables. Il avait évité ce piège de la situation acquise et de l'avenir assuré auquel succombent tant de fils de famille, et il ne s'était pas cru dispensé, par les avantages de sa naissance, de l'effort personnel, du travail et de l'action. Aussi à un âge peu avancé était-il devenu l'un des citoyens marquants de notre ville et de notre district. A quarante ans, il était docteur en droit, professeur à l'université Laval et il avait déjà été maire de la vieille cité de Québec, et membre de la Chambre des Communes du Canada. L'estime publique entourait son nom, et si la maladie n'était venue paralyser son essor, il aurait pu aspirer légitimement à des situations encore plus hautes. Mais la Providence en avait décidé autrement ; au milieu de sa carrière la main de Dieu s'appesantit sur notre pauvre ami : la souffrance s'installa à son chevet, et alors commença pour lui une agonie de cinq années. En même temps le deuil désolait son foyer, qui n'avait guère connu jusque là que les douces joies familiales. Broyé par la douleur, miné par un mal qui défiait tous les secours de l'art, il se vit longuement mourir, et sentit les sources de la vie se tarir lentement dans son être. Qui pourra dire ses tortures morales et physiques ? Cependant on ne l'entendit point murmurer contre le décret qui le vouait prématurément à la tombe. Il grandit et s'épura dans l'épreuve. Banissant le désespoir, il sembla vaincre les défaillances de la nature à force de courage moral. Il fit de ses jours désormais comptés deux parts : l'une remplie par la prière et les pensées éternelles, l'autre consacrée au travail, au soin de ses affaires temporelles qu'il surveilla d'un regard ferme jusqu'à la fin, et à sa famille que sa tendresse entourait d'une sollicitude plus profonde à mesure qu'il voyait s'approcher l'adieu funèbre. En un mot, son exemple pendant ces années cruelles a démontré une fois de plus "qu'une âme vaillante est maîtresse du corps qu'elle habite", pour nous

servir de l'admirable expression de Bossuet." M. Frémont avait épousé, à Montmagny, le 1er juin 1881, Marie-Alix, fille de l'honorable Joseph-Octave Beaubien et de Aglaé Chenest. Elle lui donna six enfants :

A. Marie-Hermine-Jeanne Frémont née à Québec le 23 juin 1882. Décédée au Cap Saint-Ignace le 30 août 1882, et inhumée au cimetière de cette paroisse.

B. Joseph-Octave-Charles Frémont né à Québec le 2 juin 1884.

C. Jules-Joseph-Philippe Frémont né à Québec le 21 août 1885.

D. Marie-Hermine-Emma Frémont née à Québec le 17 avril 1887.

E. Marie-Alix-Hectorine Frémont née à Québec le 13 décembre 1888. Décédée au même endroit le 17 juin 1897, et inhumée au cimetière Saint-Charles.

F. Marie-Marguerite-Aline Frémont née à Québec le 17 juillet 1892.

7° James-Joseph Frémont né à Québec le 22 mars 1858. Décédé au même endroit le 9 décembre 1861, et inhumé au cimetière Belmont.

8° Henri-Alfred Frémont né à Québec le 1er décembre 1860. Décédé au même endroit le 20 janvier 1883, et inhumé au cimetière Saint-Charles. (1)

IV. ROSE-GEORGINA PANET

Née à Québec le 23 avril 1824.

Décédée à Québec le 19 avril 1828, et inhumée dans le cimetière Sainte-Anne.

V. MARIE-MARGUERITE PANET

Née à Québec le 5 avril 1825.

(1) Pour plus de renseignements sur la famille Frémont, on peut consulter notre *Famille Frémont*.

Décédée à Québec le 11 avril 1825, et inhumée dans le cimetière Sainte-Anne.

VI. MARIE-MARGUERITE-JUSTINE PANET

Née à Québec le 14 juin 1826.

Décédée à Québec le dernier jour de juin 1826, et inhumée dans le cimetière Sainte-Anne.

VII. ELIZA-JUSTINE-ROSALIE PANET

Née à la Rivière-Ouelle le 13 octobre 1827. (1)

Mariée à Québec, le 20 mai 1845, à Charles-Thomas Baby, avocat, de Sandwich. Ontario, veuf de Julia Hands.

Elle décéda à Sandwich le 25 mars 1846, et fut inhumée dans le cimetière catholique de cette ville.

M. Baby est mort à Sandwich le 13 novembre 1871. Il s'était remarié, à Montréal, le 30 juin 1847, à Mary McGuekin. Cette jeune fille, orpheline, avait été élevée par l'honorable juge Philippe Panet.

VIII. CHARLES-EUGÈNE PANET

Né à Québec le 27 novembre 1829.

Il fit ses études au séminaire de Québec et au collège des Jésuites, à Georgetown.

Le 4 avril 1854, il était admis à la pratique du droit.

(1) "Dans le cours de l'année 1827, M. Panet fit un voyage en Europe, et sur nos pressantes invitations Mme Panet vint passer avec nous une partie du temps que dura l'absence de son mari, et c'est pendant son séjour à la Rivière-Ouelle, que naquit sa fille Rosalie, dont je fus la marraine, et qui en 1845 devint ma belle-sœur par son mariage avec mon frère Charles. (Madame C.-E. Casgrain—née Baby, *Mémoires de famille*, p. 70.)



L'HON. CHARLES-EUGÈNE PANET

Six années plus tard, le 1er mai 1860, il succédait à son cousin Jean-Antoine Panet comme coroner du district de Québec.

En 1874, le 27 mars, il était appelé au sénat de la Puissance du Canada pour y représenter la division de La Salle, en remplacement de son oncle, l'honorable Louis Panet.

Quelques mois plus tard, M. Futvoye, sous ministre du département de la milice, donnait sa démission. L'honorable M. Letellier de Saint-Just, ministre dirigeant à la chambre haute, fit de fortes instances auprès de M. Panet pour lui faire accepter ce poste. Ce dernier, après bien des sollicitations, accepta et entra en fonction le 4 février 1875. Il y resta jusqu'à la veille de sa mort.

M. Panet était préparé à cette charge, depuis plusieurs années, par de sérieuses études militaires. Successivement enseigne, capitaine, major, puis lieutenant-colonel au 9ème Voltigeur de Québec, il avait fait de ce régiment un corps d'élite.

Le lieutenant-colonel Panet décéda à Ottawa le 22 novembre 1898, et fut inhumé au cimetière Notre-Dame.

Le jour même de sa mort, un ami du colonel Panet, qui est allé depuis le rejoindre, M. Alfred Garneau, publiait les lignes suivantes dans le *Temps*, d'Ottawa :

“Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de l'un de nos meilleurs et de nos plus estimés concitoyens, le colonel Charles-Eugène Panet, qui a succombé ce matin, à 11 heures, aux suites d'une inflammation des poumons.

“Monsieur Panet appartenait à une famille illustre de Québec, qui a fourni à l'Eglise un saint prélat, successeur de Mgr Plessis ; aux tribunaux plusieurs suc-

gistrats éminents en la science de la justice ; et à la politique, sous la constitution de 1791, un défenseur éclairé des droits de notre race.

“Le colonel Panet avait soixante-neuf ans, étant né le 27 novembre 1829. Son père était un des juges de la Cour Supérieure à Québec et sa mère était une tante maternelle de feu le cardinal Taschereau.

“Avocat, il exerça sa profession pendant quelques années ; ensuite il devint coroner du district de Québec. En 1874, sous le ministère MacKenzie, il fut appelé au Sénat, pour y représenter la division de La Salle. L'année suivante, M. Futvoye, député-ministre de la Milice, ayant donné sa démission, M. Panet, sur les instances de M. Letellier de Saint-Just, ministre dirigeant à la Chambre haute, accepta la fonction vacante, qu'il devait exercer jusqu'à sa mort. Il y était on peut dire préparé depuis plusieurs années par de sérieuses études d'ordre militaire. C'est lui qui avait achevé de faire du 9e bataillon de Québec un corps d'élite. Aux grands exercices annuels en campement, sa compétence était apparue si réelle, qu'il y fut, une année, nommé au commandement de l'ensemble de la milice régionale.

“On sait l'importance du département de la milice, qui de toutes les administrations fédérales est celle qui a le plus fort budget. C'est aussi celle peut-être qui a vu à sa tête le plus de changement de ministres. En outre, un officier supérieur qu'envoient les autorités impériales, y est comme adjoint ; son rôle, il semble, est principalement de tenir notre petite armée de volontaires en contact avec l'organisation militaire de la métropole. Tous ces hommes, ministres et généraux, ont à l'occasion témoigné une grande estime pour leur auxiliaire. On conçoit quelle attention, quelle prudence le colonel Panet devait apporter dans ses avis et dans ses actes au milieu de tant de changements de chefs, de tant de volontés, parfois divergentes. On peut être sûr qu'en toute circonstance il resta fermement dans sa ligne de devoir ; mais qui pourrait dire sa part d'initiative et de mérite aux décisions prises et suivies ? Le quart de siècle qu'il a passé à la

Milice sera regardé comme un temps remarquable par les choses importantes accomplies. Il suffit de citer ici pour mémoire l'institution du Collège royal militaire de Kingston, l'un des meilleurs qu'il y ait dans l'Empire britannique ; la répression nécessaire du mouvement insurrectionnel du Nord-Ouest, cette révolte d'une poignée de Métis que peut-être l'histoire justifiera un jour ; et la création de la puissante cartoucherie de Québec, œuvre propre de M. Panet, car il en eut l'idée et la réalisa. Les Québécois n'oublieront point que c'est à lui aussi, en grande partie, qu'ils doivent la restauration de leurs vieilles murailles si pittoresques.

“Depuis quelque temps, sa vue s'était rapidement affaiblie. Mes yeux s'éteignent, disait-il avec une grande tristesse. Des spécialistes, consultés, l'engagèrent à demander sa retraite, et il s'y était décidé. De là ces bruits dont la presse se faisait l'écho par intervalles et que bien des gens ont trouvés fâcheux. Mais la mort aura, du moins, épargné ce départ à cet excellent homme.

“Oui, excellent homme, en effet. Profondément chrétien ; catholique qui a été toute sa vie très pratiquant, et le meilleur ami qu'il fût possible de souhaiter. Il emporte dans la tombe les regrets de ceux dont il fut le collaborateur dans sa fonction publique et, aussi, ajoutons-le, dans les œuvres secrètes de charité. La maladie lui a fait cette grâce, après une longue crise cruelle où sa raison a vacillé, de lui rendre pour mourir la pleine possession de sa pensée et de son cœur.

“Le colonel Panet laisse à sa très digne épouse et à ses enfants l'héritage d'un nom honoré de tous.” (1)

Le colonel Panet s'était marié trois fois. En premières noces, à Varennes, le 7 janvier 1856, il avait épousé Clara-Esther Lussier, fille de Félix Lussier et de Angélique Hainault.

Madame Panet mourut à 22 ans, après moins de

(1) L'honorable M. Panet avait été, le 23 juillet 1886, promu colonel dans la milice active du Canada.

cinq ans de mariage, chez son père, à Varennes, le 30 septembre 1860, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

En deuxièmes nocés, à Vaudreuil, le 4 juin 1862. M. Panet épousa Marie-Henriette-Cornélie, fille de l'honorable Robert-Uwvin Harwood et de Marie-Louise-Josephte Chartier de Lotbinière.

Elle décéda à Ottawa le 11 avril 1878, et fut inhumée dans le cimetière catholique de cette ville.

Nous lisons dans l'*Evénement* du 12 avril 1878 :

“C'est avec douleur que nous annonçons le décès de madame Eugène Panet, née Henriette de Lotbinière Harwood.

“Cette dame d'une distinction si vraie, d'un esprit si doux et si aimable, cette épouse aimée et heureuse, cette mère au cœur si tendre et si sensible aux tendresses, cette chrétienne de tant de foi, cette sainte brûlante de charité, est morte jeudi, à Ottawa. La main divine a cueilli une âme qui s'était formée pour le paradis.

“Elle n'a pas d'histoire : sa vie, du berceau à la tombe, s'est écoulée sans autre bruit que la renommée involontaire d'une vertu éminente. Faite par sa naissance, sa beauté, son alliance avec un époux digne d'elle, pour briller dans tout l'éclat du monde, elle n'a voulu y paraître que dans de courts moments et avec toute la grâce sérieuse de la femme chrétienne.

“Elle est morte après quatre mois de souffrances inouïes. Résignée, mains jointes, l'âme en prière, c'est en cherchant des yeux le ciel, qu'elle a reçu la secousse de la mort. “Vous tous qui êtes là, a-t-elle murmurée,—tenez-vous autour de moi. Quand je ferai un signe, priez Dieu qu'il m'admette dans le paradis.....” Et aussitôt ses mains remuèrent.

“La mort, en effaçant sur ce visage sans couleur la trace des souffrances, a mis aux lèvres un sourire distinct, quelque chose de doux comme une consolation.”

Enfin, en troisièmes nocés, à Saint-Eustache,



ANTOINE-PHILIPPE-EUGÈNE PANET

comté de Deux-Montagnes, le 11 septembre 1879, l'honorable M. Pauet épousa Caroline-Angélique, fille de Joseph Lefebvre de Bellefeuille et de Flavie-Caroline-Anne Leprohon, et veuve de Edouard Lindsay.

Madame veuve Panet réside aujourd'hui à Montréal.

Le colonel Panet fut le père de seize enfants, quatre de sa première union, neuf de la deuxième et trois de la dernière :

1° Antoine-Philippe-Eugène Panet né à Québec le 2 novembre 1856. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie, à Montréal, et au séminaire de Québec, et ses études de droit à l'université Laval, où il obtint le degré de bachelier-ès-sciences. Admis à pratiquer comme solliciteur et procureur dans les cours d'Ontario en 1883, il n'a été cependant appelé au barreau de cette province que le 14 février 1902. Il a aussi été nommé notaire pour Ontario en 1883. M. Panet est établi à Windsor depuis 1887. Il a épousé, à Windsor, le 21 janvier 1885, Joséphine, fille de feu Charles-T. Bâby et de Mary McGuekin. Ils n'ont pas eu d'enfants.

2° Joseph-Félix-Lussier Panet né à Québec le 14 février 1858. Il quitta le toit paternel pour n'y plus revenir le 5 février 1881. Sa famille reçut ses dernières nouvelles en décembre 1881. (1)

3° Anonyme né et décédé à Québec le 29 décembre 1858, et inhumé au cimetière Saint-Louis.

(1) La moitié de la part de sa mère dans la succession Lussier lui appartenait et devait aller à son frère s'il mourait sans enfants. A raison de son absence continue, M. Antoine-Philippe-Eugène Panet a dû faire passer à la législature de Québec en 1899 un bill privé le mettant en possession définitive de la part de son frère absent (62 Victoria, chapitre CIV).

4° Anonyme né et décédé à Québec le 7 janvier 1860, et inhumé au cimetière Belmont.

5° Marie-Louise Panet née à Québec le 7 juillet 1863. Elle entra au couvent des Sœurs Grises de la Croix, à Ottawa, le 21 novembre 1882. La sœur Marie du Sacré-Cœur est décédée le 26 août 1888, après six ans de vie religieuse.

6° Antoine-Chartier de Lotbinière Panet né à Québec le 1er mars 1865. Assistant-surintendant de l'Arsenal de la Puissance, à Québec. Il est aussi aide de camp du lieutenant-gouverneur de la province de Québec et capitaine dans le Ordnance Store Corps. Il a été décoré, le 20 mars 1904, de la médaille pour longs services. M. Panet a épousé à Québec, le 5 juin 1900, Monica-Mary Dunn, fille de feu John Dunn, marchand, et de feu Marianne Shea. Enfants :

A. Joseph-Antoine-Chartier de Lotbinière Panet né à Québec le 30 décembre 1901.

B. Marie-Alice-Henriette Panet née à Québec le 30 juin 1903. Décédée à Kamouraska le 1er août 1905, elle a été inhumée au cimetière Saint-Charles, à Québec.

7° Marie-Eugénie-Cécile Panet née à Québec le 5 juillet 1866. Mariée, à Ottawa, le 24 septembre 1895, à Jérémie-Olivier Prendergast, employé au département des postes à Ottawa, fils du feu James Prendergast, coroner du district de Québec. Enfants :

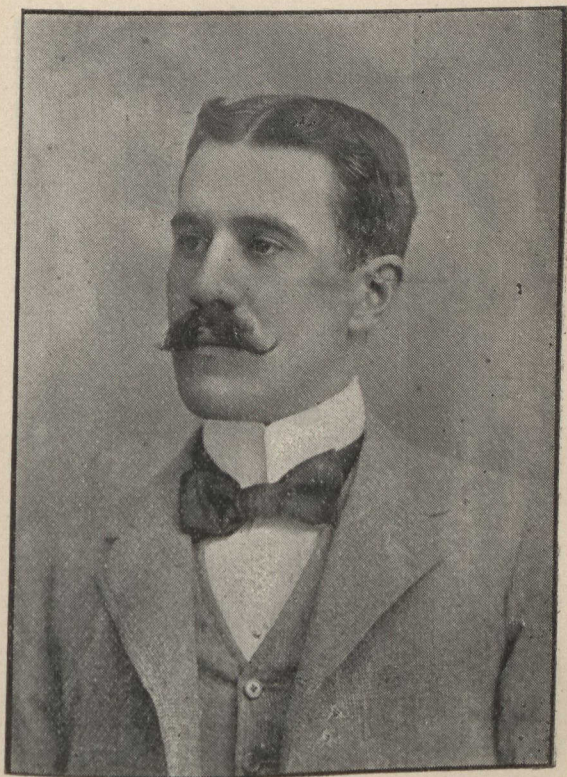
A. Marie-Anne-Emélie-Henriette Prendergast née à Ottawa le 7 juillet 1896.

B. Marie-Alice Prendergast née à Ottawa le 10 juin 1898.

C. Antoine-Alfred-Panet Prendergast né à Montréal le 15 mars 1901.



ANTOINE-CHARTIER DE LOTBINIERE PANET



ALPHONSE-EUGÈNE PANET



HENRI-ALEXANDRE PANET

D. Marie-Muriel Prendergast née à Ottawa le 13 janvier 1905.

8° Alphonse-Eugène Panet né à Québec le 13 décembre 1867. Il a fait ses études au collège d'Ottawa, puis a suivi un cours complet au Collège Royal Militaire de Kingston. En 1888, il obtenait une commission d'ingénieur dans l'armée anglaise. M. Panet est aujourd'hui dans l'armée des Indes et réside à Umballa, dans le Punjab. Il a épousé, à Ottawa, le 11 novembre 1895, sa cousine germaine Marie-Henriette-Corinne, fille de sir Henri-Elzéar Taschereau, juge en chef du Canada et membre du Conseil Privé de Sa Majesté, et de Marie-Antoinette Harwood.

Enfants :

A. Charles-Eugène Panet né à Dharmsala, Punjab, Indes, le 21 avril 1896. Décédé au même endroit le 5 mai 1896.

B. Henri de Lotbinière Panet né à Dharmsala, Punjab, Indes, le 21 avril 1896.

C. Marie-Henriette Panet née à Dharmsala, Punjab, Indes, le 21 mars 1897. Décédée au même endroit le 22 mars 1897.

9° Henri-Alexandre Panet né à Québec le 24 juillet 1869. Il a suivi les cours du Collège Royal Militaire de Kingston, et, le 25 juin 1901, a obtenu une commission dans la milice canadienne régulière. M. Panet est actuellement assistant-adjutant-général de la milice canadienne. Il a fait la campagne anglo-boer d'abord comme lieutenant dans le Régiment Royal Canadien puis dans l'Artillerie Royale Canadienne. Il a pris part à l'expédition envoyée au secours de Mafeking. Mentionné dans les dépêches, il a reçu, à l'issue de la campagne, la décoration de l'Ordre distingué du Service (Distinguished Service

Order). M. Panet a épousé, à la cathédrale Sainte-Marie de Kingston, le 29 octobre 1902, Mary (Molly) Bermingham, fille de James Bermingham et de Mary-Anna O'Connor. Pas d'enfants.

10° Charles-Louis Panet né à Québec le 15 décembre 1870. Secrétaire de Sir Frederick Borden, ministre de la milice et de la défense. Il a été secrétaire en 1898 d'un comité d'officiers de l'armée impériale chargé de s'enquérir pour l'Angleterre des moyens de défense du Canada. Les membres de ce comité, en reconnaissance de ses services, lui présentèrent une montre superbe. M. Panet a épousé, à Ottawa, le 25 octobre 1899, Muriel-Hilda, fille du colonel D.-A. Macdonald et de Mary Richardson.

Enfant :

A. De Lotbinière-Harwood-Macdonald Panet né à Ottawa le 25 décembre 1900.

11° Arthur-Hulst-Badelard Panet né à Québec le 15 juillet 1872. Décédé à Québec le 7 février 1873, il a été inhumé au cimetière Saint-Charles.

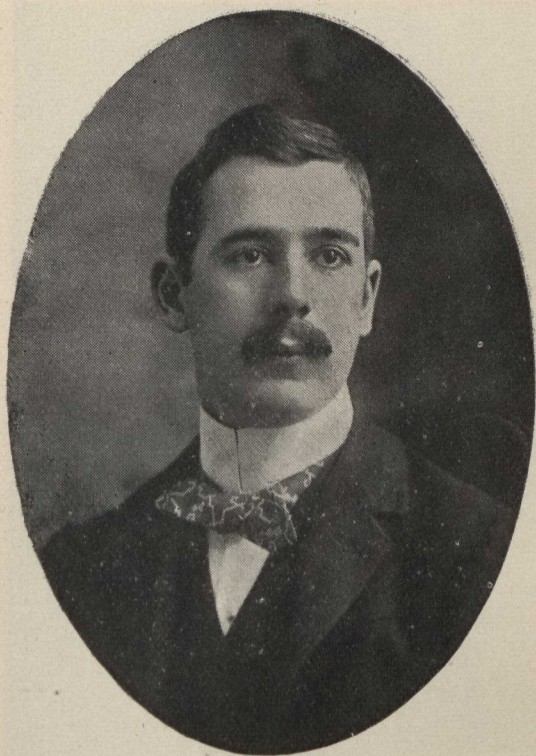
12° Marie-Alice Panet née à Québec le 8 septembre 1873.

13° Arthur-Hubert Panet né à Ottawa le 19 avril 1877. Employé au département de la milice, à Ottawa. Il a servi dans le Corps des Dragons de la princesse Louise, puis dans le Corps des Gardes à pied du gouverneur-général, et, en novembre 1903, il a été nommé capitaine dans le Ordnance Store Corps.

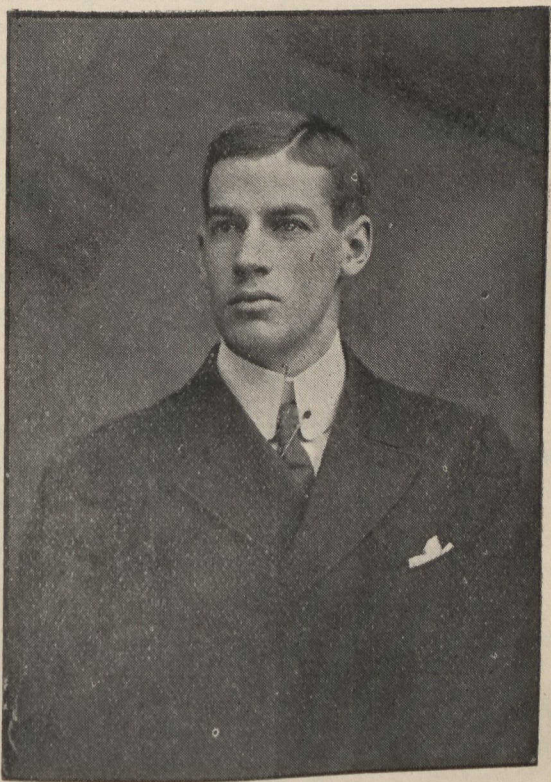
14° Marie-Caroline-Angélique Panet née à Saint-Eustache le 20 juillet 1880. Décédée à Ottawa le 24 novembre 1880, elle a été inhumée au cimetière catholique de cette ville.



CHARLES-LOUIS PANET



ARTHUR-HUBERT PANET



EDOUARD DE BELLEFEUILLE PANET

15° Edouard de Bellefeuille Panet né à Ottawa le 24 août 1881. Il a fait son cours au Collège Militaire Royal de Kingston. Il est capitaine dans l'Artillerie Royale Canadienne.

16° Marie-Louise Panet née à Ottawa le 26 septembre 1884. Décédée à Saint-Eustache le 20 juillet 1885, et inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

IX. BERNARD-CLAUDE-PHILIPPE PANET

Né à Québec le 17 mars 1832.

Décédé à Québec le 28 août 1832, et inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Roch.

X. MARIE-LUCE PANET

Née à Québec le 7 août 1835.

Décédée à Québec le 14 octobre 1844, et inhumée dans la chapelle des Ursulines.

XI. MARIE-ALPHONSINE-PHILOMÈNE PANET

Née à Québec le 8 novembre 1839.

Mariée, à Québec, le 10 juillet 1860, au docteur François-Alexandre-Hubert LaRue.

Le docteur LaRue était né à Saint-Jean de l'île d'Orléans le 25 mars 1833, du mariage de Nazaire LaRue, notaire, et de Adélaïde Roy.

Après avoir fait ses études au séminaire de Québec, il s'était décidé à se faire recevoir médecin.

L'Université Laval venait d'être fondée. Les talents et le travail du docteur LaRue le désignèrent comme professeur de la nouvelle institution. Envoyé en Europe pour se perfectionner, il revint en 1859 et fut immédiatement chargé des chaires de chimie, de toxicologie, d'histologie et de médecine légale.

Le docteur LaRue décéda à Québec le 25 septembre 1881, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Jean de l'île d'Orléans.

M. A.-D. DeCelles parle ainsi de son ami le docteur LaRue :

“C'était un des hommes les plus érudits de notre province, un de nos meilleurs écrivains et une des figures les plus originales de la capitale, qui compte tant de types à part. Acharné au travail, il a donné à l'étude pendant la plus grande partie de sa trop courte carrière, le temps que trop souvent hélas on gaspille de cent façons diverses. C'est ce travail constant qui lui a permis d'être à la fois un savant hors ligne parmi nous et un de nos plus féconds écrivains. Il a pris une part active au mouvement littéraire des vingt dernières années. Il est resté un de nos écrivains les plus lus, grâce surtout à un trait de son talent. On reproche souvent à nos littérateurs de marcher trop servilement sur les traces de tel ou tel écrivain français et de n'avoir que très peu la physionomie canadienne. Ce n'est pas un reproche que l'on pourrait adresser au docteur LaRue. Toutes ses œuvres portent un cachet spécial ; elles ont l'accent de son pays, l'odeur du terroir, dans le bon sens de l'expression. Toujours il a une note personnelle qui en fait un écrivain plein d'originalité, sinon dans le sujet au moins dans la façon de dire.

“Ses débuts dans la carrière furent aussi faciles que brillants. L'Université Laval venait d'être fondée. Non seulement elle recrutait ses professeurs parmi les hommes les plus marquants dans chaque spécialité, mais elle les envoyait étudier en Europe et pour y compléter leurs études et pour y puiser une méthode d'enseignement encore inconnue parmi nous. C'est ainsi que cette institution envoya successivement à Paris MM. LaRue, Hébert, MM. les abbés Hamel, Legaré, Beudet, Bégin, Chandonnet, Louis et Benjamin Paquet, puis MM. Langelier, Simard, Turcotte, Colston, ces deux derniers enlevés à la fleur de l'âge,

Le docteur LaRue alla étudier à Paris et à son retour, en 1859, il reçut le premier diplôme de docteur en médecine au milieu des fêtes du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr de Laval au Canada, fêtes qui eurent un grand éclat à Québec. Il est resté depuis ce temps jusqu'à sa mort un des professeurs les plus populaires de cette institution.

"Il débutait et il était déjà célèbre. C'est une terrible épreuve qu'une entrée aussi brillante dans la carrière ; c'est une terrible tâche de réaliser les espérances qu'on fait naître et de se tenir à la hauteur de la réputation où vous place la renommée avant de vous avoir mis à l'épreuve. Le docteur LaRue en sortit vainqueur. C'était une des voix autorisées parmi nous dans toutes les questions se rattachant à la science.

"Médecin habile, il était assez sceptique à l'endroit de sa profession, et n'avait qu'une médiocre confiance dans l'efficacité des médicaments, convaincu qu'il était que dans le plus grand nombre de cas la nature finit par triompher seule de la maladie. Il n'épargnait guère les médecins et lançait à l'adresse des disciples d'Hypocrate des traits qui auraient pu faire croire à des étrangers qu'il avait plus lu Molière qu'étudié les livres de médecine. Ce n'était pas une jalousie de métier qui l'animait, mais le sentiment de l'impuissance de la médecine dans tant de maladies qui défient ses efforts.

"C'était un patriote, et il s'efforçait dans ses écrits de rendre service à ses concitoyens, soit en les éclairant sur leurs intérêts, soit en leur signalant leurs défauts.

"Pendant ces dernières années, le docteur LaRue s'est attaché à écrire sur des sujets d'une importance pratique, sur l'agriculture, l'horticulture, etc. Il a fait sur la matière d'excellents petits traités. C'était un vulgarisateur ; il savait mettre la science à la portée de tous. Ce n'est pas généralement la qualité des savants.

"Sincèrement dévoué à son pays, il ne voulait plus écrire que pour être utile à ses concitoyens. Il avait formé dans ce but une foule de plans que la mort ne lui a pas permis de mettre à exécution. C'est une

perte sérieuse pour le pays, car il était arrivée à cette époque de la vie où l'homme donne généralement la pleine mesure de sa force et de son talent." (1)

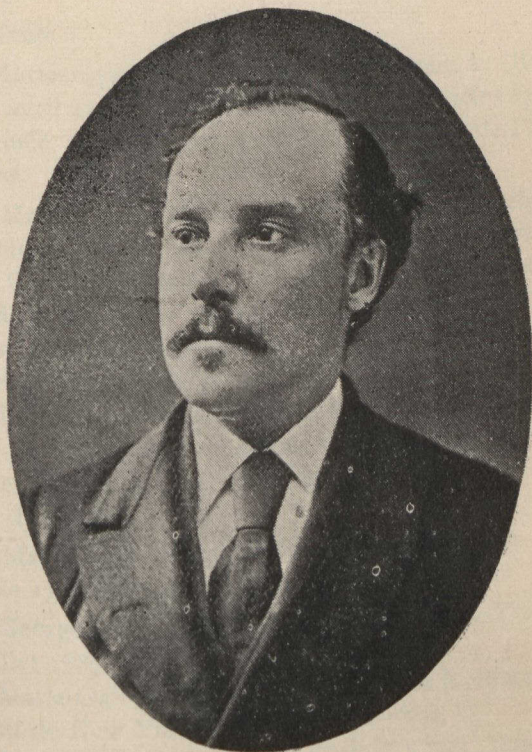
Madame LaRue est décédée à Québec le 29 octobre 1905, et a été inhumée au cimetière Saint-Charles.

"Une femme distinguée par sa naissance, par son éducation, par ses vertus et par ses éminentes qualités, vient de disparaître, lisons-nous dans le *Soleil* du 30 octobre 1905. Nous avons, en effet, le chagrin d'apprendre à nos lecteurs la mort de madame Hubert LaRue, décédée hier après-midi, après une douloureuse maladie qui a duré plusieurs mois. Elle a enduré toutes ses souffrances avec une patience, une résignation qui ont fait l'admiration de ceux qui l'ont assisté pendant ces rudes heures d'épreuve. Elle a été durant ce long martyre, ce qu'elle s'était montrée pendant toute sa vie, une femme de devoir, chrétienne, admirable.

"Il y a dix-huit mois passés qu'elle s'est sentie atteinte par le mal qui a fini par la terrasser. Avec le courage qu'elle possédait, elle avait cru l'avoir vaincu : C'était une illusion. Au mois de mai dernier, il est apparu de nouveau, décidé cette fois à ne plus transiger avec sa victime qui pourtant a fait une lutte qui a étonné les médecins eux-mêmes. Mais l'heure de la récompense suprême était arrivée pour cette sainte femme dont la vie tout entière a provoqué l'affection de ses enfants comme l'estime et l'admiration de ceux qui l'ont connue. Elle s'est éteinte tranquillement, sans plainte, tant elle était sûre qu'en quittant cette terre elle retournait au sein de ce Dieu qu'elle avait tant aimée et qu'elle avait si fidèlement servi.

"En 1860, mademoiselle Panet, la défunte, épousait le Dr Hubert LaRue, cet homme d'esprit, ce médecin éminent, ce littérateur si fin, ce compagnon si charmant dont les gens de son époque gardent un précieux souvenir. Il est mort le 25 septembre 1881, entouré des regrets de ses nombreux amis.

(1) *L'Opinion Publique*, 13 octobre 1881.



FRANÇOIS-ALEXANDRE-HUBERT LARUE

“Depuis cette époque madame LaRue que tous les cercles sociaux de Québec recherchaient à cause de son esprit et de ses belles manières, a mené une vie retirée. Elle a vécu pour ses parents, pour ses enfants surtout qui l'adoraient et qui seront inconsolables de sa perte.”

Enfants :

1° Marie-Alphonsine-Eugénie LaRue née à Québec le 7 avril 1861. Décédée à Québec le 22 août 1879, et inhumée dans le cimetière de Saint-Jean de l'île d'Orléans.

2° Marie-Louise-Henriette LaRue née à Québec le 22 septembre 1862. Mariée, à Québec, le 28 janvier 1885, à Georges Lemay, journaliste. M. Lemay est décédé à New-York le 16 avril 1902, et a été inhumé dans le cimetière de Long-Island. Il était à sa mort organiste de l'église Saint-Jean-Baptiste de New-York. Ancien journaliste, il tenait encore la plume à ses heures. Il avait publié un volume de bluettes, *Petites fantaisies littéraires*, qui avait été apprécié par le public. Enfants :

A. Marie-Louise-Corinne-Yvonne Lemay née à Québec le 11 novembre 1885.

B. Georges-Etienne-Alfred Lemay né à New-York le 16 juillet 1887.

C. Marie-Gabrielle-Béatrice LeMay née à Plattsburg, état de New-York, le 9 décembre 1888.

D. Maye LeMay née à New-York le 5 mai 1889. Décédée au même endroit le 20 mai 1890, elle fut inhumée au cimetière de Long-Island.

E. Ernest LeMay né à New-York le 8 novembre 1890. Décédé au même endroit le 15 novembre 1890, il fut inhumé au cimetière de Long-Island.

F. Marie-Stella-Yvonne LeMay née à New-York le 22 février 1892.

G. Marie-Irène-Antonia LeMay née à New-York le 22 septembre 1893.

H. Henri-Georges-Frédéric LeMay né à New-York le 15 février 1896.

3° Lucien-Philippe-Augustin-François-Alexandre Hubert LaRue né à Québec le 9 mai 1864. Décédé à Saint-Jean de l'île d'Orléans le 27 juillet 1875, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

4° Louis-Joseph-Henri LaRue né à Québec le 19 avril 1866. Il est assistant-inspecteur des postes, à Québec. M. LaRue a épousé, à Québec, le 7 juin 1892, Marie-Joséphine-Nélida-Virginie, fille de Victor-Paul Châteauvert, négociant, et de Virginie-Sophie Dussault. Enfants :

A. Marie-Marguerite-Virginie-Alphonsine LaRue née à Québec le 19 mars 1893.

B. Marie-Béatrice-Alphonsine LaRue née à Québec le 16 mai 1894.

C. Louis-Joseph-Hubert LaRue né à Québec le 29 octobre 1895. Décédé à Québec le 25 septembre 1899, et inhumé au cimetière Belmont.

D. Louis-Auguste-Ernest LaRue né Québec le 11 avril 1897.

E. Charles-Maurice-Joseph-Pierre LaRue né à Québec le 20 mai 1898.

F. Pierre-Marie-Victor LaRue né à Québec le 20 juin 1899.

G. Joseph-Onésime-Hubert LaRue né à Québec le 28 mai 1901. Décédé à Québec le 27 juin 1901, et inhumé au cimetière Belmont.

H. Marie-Marguerite-Virginie-Lucienne LaRue née à Québec le 20 décembre 1902. Décédée à Québec le 13 janvier 1903, et inhumée au cimetière Belmont.

I. Marie-Béatrice-Henriette LaRue née à Québec le 3 février 1904.

J. Marie-Marguerite-Virginie-Alphonsine LaRue née à Québec le 10 octobre 1905.

5° Marie-Joséphine LaRue née à Québec le 24 mars 1868. Mariée, à Québec, le 11 février 1893, à Joseph Beaubien, fils de l'honorable Louis Beaubien et de Suzanne-Lauretta Stuart. Enfants :

A. Marie-Pierre-Louis-Joseph Beaubien né à Outremont le 21 avril 1894.

B. Marie-Alphonsine-Laurette-Elmire Beaubien née à Outremont le 25 mars 1895.

C. Marie-Joséphine Beaubien née à Outremont le 19 mars 1896.

D. Marie-Luce-Alice-Emma Beaubien née à Outremont le 15 juin 1897.

E. Marie-Joseph-André Beaubien né à Outremont le 18 mai 1900.

F. Marie-Philippe de Gaspé Beaubien né à Outremont le 31 mai 1901.

G. Marie-Joseph Beaubien né à Outremont le 5 novembre 1903.

6° Marie-Luce-Mathilde-Adèle LaRue née à Québec le 6 mai 1870. Décédée à l'Islet le 7 juillet 1870, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

7° Marie-Luce-Adélaïde-Aglaré LaRue née à Québec le 14 août 1871. Décédée à Québec le 25 avril 1897, elle fut inhumée dans le cimetière Saint-Charles.

8° Anna-Marie-Hermine LaRue née à Québec le 27 juillet 1873. Décédée à Québec le 14 août 1873, elle fut inhumée dans le cimetière Saint-Charles.

9° Paul-Philippe-Eugène LaRue né à Québec le 17 janvier 1875. Il habite Philadelphie, aux Etats-Unis. M. LaRue a épousé, à l'église paroissiale Saint-

Joachim de Frankford (faubourg de Philadelphie), le 20 avril 1904, Isabelle-Catherine, fille de Michæel-Joseph O'Brien et de Catherine Leonard. Ils ont un enfant :

Maurice-François-Luc LaRue né à Philadelphie le 23 juillet 1905.

10° Luc-Joseph LaRue né à Québec le 11 février 1877. Il fut ordonné prêtre dans la basilique de Québec le 21 décembre 1901. Le lendemain, il disait sa première messe dans la chapelle des Sœurs de la Charité. "Nous avons eu le plaisir d'assister à la première messe de M. l'abbé Luc LaRue, dit le *Soleil* du 23 décembre. M. l'abbé LaRue avait témoigné le désir de dire cette première messe dans la sainte chapelle des Sœurs de la Charité, en souvenir de sa première communion, qu'il avait eu le bonheur de faire dans cette église, en sa qualité d'élève. Inutile de dire que les saintes Sœurs se rendirent avec bonheur au pieux désir du jeune abbé. Quels moments délicieux nous avons passés là hier, pendant l'auguste cérémonie. Pendant que ce jeune prêtre de 24 ans, aidé de M. l'abbé Brunet, célébrait le saint sacrifice, les bonnes religieuses, avec ce don tout particulier aux communautés de femmes, faisaient tressaillir d'émotion l'assistance par des chants qui nous paraissaient venir du Ciel. Quelle musique, et quelles voix ! Avec quelle simplicité et quel charme inconnu furent donnés les beaux cantiques choisis pour cette circonstance unique. Il y eut un moment d'une solennité grave et touchante, quand le jeune abbé, descendant de l'autel, se dirigea vers sa bonne mère et les nombreux parents qui se pressaient à la Sainte Table, et leur donna la Communion. Que d'adorables choses il y a dans la religion catholique !" M. l'abbé LaRue est présentement vicaire à Beauport.

XII. MARIE-ROSALIE PANET

Née à Québec le 8 juillet 1846.

Mariée, à Québec, le 20 juin 1867, à Barthélemy-Amédée Pouliot, marchand, de l'Islet.

M. Pouliot décéda à l'Islet le 14 septembre 1873, à l'âge de 28 ans et 9 mois, et fut inhumé dans l'église de cette paroisse.

Madame Pouliot s'est remariée, à l'Islet, le 26 janvier 1876, au docteur Jean-Évangéliste Baril, de l'Islet.

Elle est devenue veuve pour la seconde fois le 9 mars 1878. Le docteur Baril est mort à l'Islet, à l'âge de 37 ans et 10 jours.

Madame Baril a eu quatre enfants, dont un seul de sa seconde union :

1° Marie-Luce Pouliot née à l'Islet le 29 juillet 1868. Mariée, à Québec, le 8 octobre 1889, à Henri-Désiré Barry, manufacturier de cigares. M. Barry est échevin de la cité de Québec. Enfants :

A. Henri-Panet Barry né à Québec le 2 avril 1891.

B. Louis-Philippe Barry né à Québec le 8 décembre 1893. Décédé à Québec le 22 avril 1900, et inhumé au cimetière Belmont.

C. Olivier Barry né à Québec le 17 janvier 1894. Décédé à Québec le 10 septembre 1894, et inhumé au cimetière Belmont.

D. Paul-André Barry né à Québec le 10 août 1896.

E. Amédée-Washington Barry né à Québec le 17 octobre 1897. Décédé à Québec le 25 novembre 1900, et inhumé au cimetière Belmont.

F. Joseph-Robert-Rodolphe-Lévis Barry né à Québec le 21 juin 1899.

G. Florence-Marcelle Barry née à Québec le 23 août 1900.

H. Marie-Luce-Caroline Barry née à Quétec le 12 décembre 1901.

I. Marie-Marguerite-Violette-Adèle-Hélène Barry née à Québec le 6 avril 1903. Décédée à Québec le 8 mai 1903, et inhumée au cimetière Belmont.

J. Alphonse-Luc-Emile Barry né à Québec le 1er mai 1905. Décédé à Québec le 9 décembre 1905, et inhumé au cimetière Belmont.

2° Rosalie Pouliot née à l'Islet le 29 janvier 1871. Décédée à l'Islet le 11 février 1871, et inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

3° Marie-Rosalie Pouliot née à l'Islet le 2 octobre 1872. Mariée, à Québec, le 21 février 1892, à Charles Blanchet, employé civil. Il est décédé à Québec le 7 mai 1905. Enfants :

A. Marguerite Blanchet née à Québec le 8 janvier 1893.

B. Charles-Auguste Blanchet né à Québec le 12 février 1896.

4° Marie-Cécile Baril née à l'Islet le 22 janvier 1877. Mariée, à Québec, le 22 juillet 1902, à Charles C. Cabana, avocat, veuf de Marie Talbot. Enfants :

A. Yvonne Cabana née à Sherbrooke le 17 juillet 1904.

B. Cécile-Rosalie Cabana née à Sherbrooke le 17 juillet 1904.

C. Jean-Hubert Cabana né à Sherbrooke le 3 janvier 1906.

XI

ESTHER PANET

Née à Québec le 29 mars 1792.

Décédée en bas âge.

XII

LOUIS PANET

Né à Québec le 19 mars 1794.

Le 30 octobre 1819, il recevait sa commission de notaire.

Il ne tarda pas à se faire une nombreuse et lucrative clientèle.

Aux élections générales de 1824, les électeurs de la haute ville de Québec lui demandèrent de les représenter à la Chambre d'Assemblée, mais M. Panet, malgré toutes les sollicitations dont il fut l'objet, ne se laissa pas enlever à sa chère étude de notaire. Le 15 juillet, il adressait la lettre suivante à ses concitoyens :

“Aux libres et indépendants électeurs de la haute ville de Québec.

“Messieurs,

“Pressé et sollicité journellement par un très grand nombre d'entre vous de me présenter à la prochaine élection pour la haute ville de Québec, je sens que je ne pourrais décemment vous refuser mes services, si mes affaires privées et l'état de ma fortune pouvaient me permettre, un seul instant, de faire tous les sacrifices considérables qu'exige la poursuite de vos intérêts. Mais comme je me sens incapable de faire, présentement, tous ces sacrifices, et que d'ailleurs je ne me connais pas les talents, ni l'expérience nécessaires pour vous être utile dans la Chambre, je vous supplie en grâce de ne pas vous occuper davantage de moi, car je suis fermement décidé à ne pas me présenter, et aucune considération, dans les *circonstances actuelles*, ne me mènera sous le poll.

Je suis avec beaucoup de respect,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur,

LOUIS PANET.

Québec, 15 juillet 1824.” (1)

(1) *La Gazette de Québec*, 15 juillet 1824.

Le 22 août 1837, lord Gosford appelait M. Panet au Conseil exécutif. Il garda son siège jusqu'au 10 février 1841.

Le 20 octobre 1852, il était fait conseiller législatif de la province du Canada.

Le 2 novembre 1867, il était choisi comme conseiller législatif de la division de La Salle.

Il fut appelé au sénat le 10 février 1871, pour la même division de La Salle. Mais son état de santé le força à résigner son siège et il fut remplacé, le 26 mars 1874, par son neveu Charles-Eugène Panet.

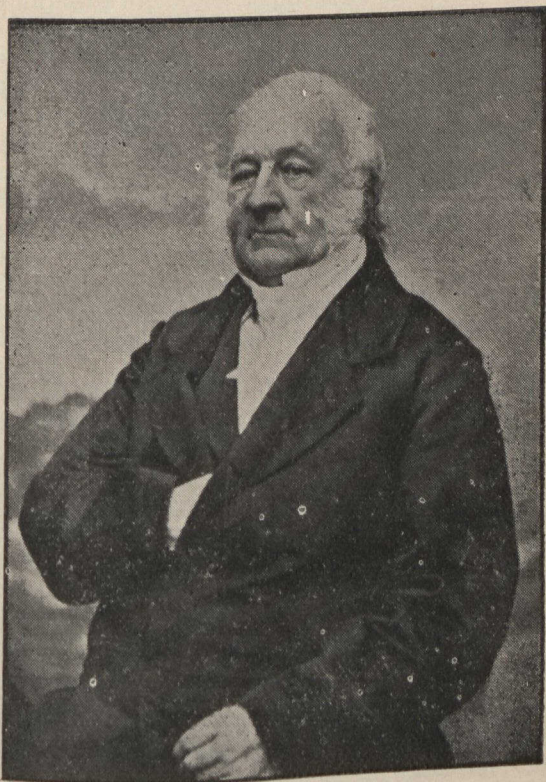
M. Panet s'était dans sa jeunesse beaucoup occupé de milice et après avoir fait partie de différents bataillons, il avait été nommé, le 27 novembre 1855, lieutenant-colonel du premier bataillon de milice de Québec.

L'honorable M. Louis Panet mourut à Québec le 15 mai 1884, et fut inhumé dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

«Esprit fin, érudit, gentilhomme dans toute la force du terme, l'honorable M. Panet était le type de l'ancien Canadien, tel que nous l'a dépeint Aubert de Gaspé. Son esprit gaulois, pétillant, plein d'une pointe de malice bienveillante en faisait un causeur charmant.

«Familier avec les classiques, vivant avec Homère, Virgile, Juvénal, Horace, Lafontaine, Racine, Molière, Boileau, il était imprégné de l'esprit de ces grands maîtres de la pensée. C'était dans sa propriété de Castorville, sous les antiques érablières de la Petite-Rivière, qu'il fallait voir et entendre ce beau vieillard, causant du passé, semant sa conversation d'anecdotes, de vieux refrains, de souvenirs parlementaires et historiques.

«Il personnifiait toute une société disparue, société d'un goût esthétique, aimant les choses élevées, se retrem pant de fois à autres dans la solitude, vivant avec les grands maîtres, les philosophes, et restant,



L'HON. LOUIS PANET

dans sa douce quiétude, patriote, savant et chrétien.

“Avec l’honorable M. Panet disparaît une des grandes figures du Canada français. Devant sa tombe fermée aujourd’hui nous exprimons un vœu. Puisse notre pays compter toujours parmi les siens, des hommes trempés comme ce patriarche, et joignant comme lui aux qualités de l’esprit, la grandeur d’âme et toutes les qualités du cœur.” (1)

“Une figure bien connue de tout Québec, un citoyen des plus respectés, dit l’*Electeur* du 15 mai 1884, vient de descendre dans la tombe : nous voulons parler de l’hon. M. Panet, conseiller législatif, qui a expiré ce matin à sa résidence, rue Saint-Louis.

“Ce vénérable vieillard avait atteint un âge auquel peu d’hommes de nos jours peuvent espérer arriver. Il souffrait depuis plusieurs années de la maladie qui l’a emporté.

“Depuis longtemps il n’assistait plus aux séances du Conseil législatif. La dernière fois qu’il s’y rendit, ce fut, on ne se le rappellera pas sans émotion, en 1881, lors de la vente du chemin de fer du Nord ; le patriotique vieillard s’y fit porter sur une litière pour pouvoir opposer son dernier vote à la consommation de cette iniquité. Ce trait d’héroïsme antique suffirait seul pour imposer son nom au respect des générations futures.”

L’honorable M. Panet avait épousé, à Saint-Thomas de Montmagny, le 27 juin 1820, Marie-Louise, fille cadette de feu le docteur Frederic.-W. Oliva.

Madame Panet décéda à la Petite-Rivière le 4 juillet 1851, à l’âge de 54 ans, et fut inhumée dans l’église de l’Ancienne-Lorette.

De leur mariage étaient nés :

I. LOUISE-BADELARD PANET

Née à Québec le 29 avril 1821.

Mariée, à Québec, le 25 mai 1841, à Edouard-

(1) Le *Journal de Québec*, 17 mai 1884.

Wilbrod Larue, notaire, fils aîné de Michel-Edouard Larue, seigneur de Neuville et de la Pointe-aux-Trembles.

M. Larue mourut à la Pointe-aux-Trembles le 2 janvier 1850, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Madame Larue décéda à Québec le 4 décembre 1901, et fut inhumée dans le cimetière de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

“Femme distinguée par ses nombreuses qualités, elle avait su conserver les traditions et les manières affables et courtoises de cette ancienne société française dont elle descendait et dont elle a été un des ornements pendant une partie du siècle dernier.” (1)

Madame Larue laissait deux fils :

1° Edouard-Wilbrod-Panet Larue né à la Petite-Rivière le 3 janvier 1843. Notaire. Il entra dans le service civil en 1873. Il est contrôleur des arrivages à la douane de Québec. Il a épousé, à Québec, le 28 mai 1878, Léontine Morin, fille de Pierre-Louis Morin et de Héloïse-Isabelle McDonnell. Enfants :

A. Louis-Panet Larue né à Québec le 28 mars 1879.

B. Léon-Ernest Larue né à Lévis le 23 mai 1883.

2° Jules-Ernest Larue né à la Petite-Rivière le 7 juillet 1844. Avocat. Il a été, le 12 avril 1886, nommé juge de la Cour Supérieure. Il a épousé, à Montréal, le 22 septembre 1880, Marie-Louise-Badelard Angers, fille de François-Réal Angers, avocat, et de Marie-Louise Panet. Enfants :

A. Marie-Louise-Juliette-Badelard Larue née à Québec le 10 juillet 1881. Mariée, à Québec, le 15 septembre 1903, à William-Lloyd Carkner, de la

(1) *Le Journal*, 17 décembre 1901.

maison de finances A.-R. Macdonald & Cie. Ils ont deux enfants : *A.* Marie-Juliette-Louise Carkner née à Québec le 21 juin 1904. *B.* François-Jules-Lloyd Carkner né à Québec le 21 juin 1905.

B. Marie-Blanche-Augustine Larue née à Québec le 7 septembre 1882.

C. Jules-Louis-Panet Larue né à Québec le 25 octobre 1884.

II. LOUIS-JEAN-ANTOINE PANET

Né à Québec le 15 avril 1822.

Décédé à Québec le 25 septembre 1822, et inhumé dans le cimetière Sainte-Famille.

III. THOMAS-FRÉDÉRIC PANET

Né à Québec le 20 juin 1824.

Décédé à Québec le 4 janvier 1825, et inhumé dans le cimetière Sainte-Anne.

IV. JANE-ELIZABETH PANET

Née à Québec le 25 mai 1826.

Décédée à Québec le 24 avril 1827, et inhumée dans le cimetière Sainte-Anne.

V. LOUIS-CHARLES PANET

Né à Québec le 3 mars 1838.

Décédé à Québec le 15 décembre 1842, il fut inhumé dans l'église de l'Ancienne-Lorette, du côté de l'épître, à vingt pieds du balustre.

XIII

CHARLES PANET

Né à Québec le 6 octobre 1797.

Il fut admis à la pratique du droit le 7 mai 1822.

Le 8 octobre 1831, il était nommé, conjointement avec son frère Bernard-Antoine Panet, coroner du district de Québec. Il garda cette charge jusqu'au 2 octobre 1839.

M. Panet se remit ensuite à la pratique de sa profession et se fit en peu de temps une nombreuse clientèle.

Le 1er mai 1850, il était élu bâtonnier du barreau de Québec.

Cinq ans plus tard, le 26 février 1855, il était fait conseil de la Reine.

Sollicité plusieurs fois par les électeurs du comté de Québec de les représenter en Parlement, M. Panet avait toujours refusé cet honneur, préférant se consacrer exclusivement à sa profession.

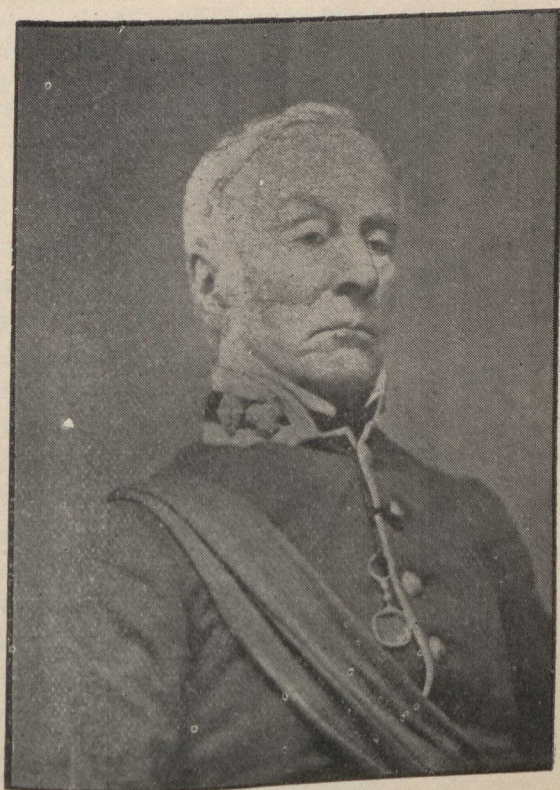
Aux élections générales de 1858, il accepta enfin de faire la lutte à M. François Evanturel, dans le comté de Québec.

Le 10 décembre 1857, il adressait le manifeste suivant

“Aux libres et indépendants électeurs du comté de Québec.

“Messieurs,

“Sollicité de nouveau, comme je l'ai été dans plusieurs circonstances précédentes, par un nombre considérable d'entre vous, d'accepter l'honneur de vous représenter en Parlement, je crois de mon devoir de céder à cette invitation dont je m'honore, et de briguer à mon tour l'appui de vos suffrages. Si vous me confiez votre mandat, je donnerai mon appui sincère, et d'une manière indépendante, aux mesures de la présente administration aussi longtemps qu'elles auront pour objet l'ordre, le progrès et la prospérité du pays, et pour base les principes d'une politique à la fois modérée, libérale dans ses vues, et sagement économique dans l'emploi des deniers publics. Je veillerai surtout



CHARLES PANET

aux intérêts de votre comté, et ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que vous ayez votre part d'améliorations publiques, et pour que vous ne soyez point injustement chargés du coût d'améliorations qui vous sont étrangères.

“Je vous prie de croire que je serai guidé dans ma conduite publique par les principes d'honneur, d'impartialité et de justice que je crois avoir toujours suivis dans la vie privée.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
CHARLES PANET.

Québec, 10 décembre 1857.” (1)

M. Panet fut élu le 8 janvier 1858 par une majorité de 187 voix sur M. Evanturel.

Aux élections générales de 1861, M. Panet refusa de se présenter de nouveau et son ancien adversaire, M. Evanturel, fut élu.

En 1862, M. Panet était nommé conservateur des archives judiciaires du district de Québec.

M. Panet décéda à Québec le 15 octobre 1877, à l'âge avancé de 84 ans, et fut inhumé dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

M. Panet s'était toujours occupé de milice, et il étât à sa mort lieutenant-colonel du 6^{ème} district volontaire.

Doué d'un caractère conciliant, M. Panet ne connut que des amis qu'il séduisait par sa verve et ses manières polies. Il fut le plus fort marcheur de son temps et jusqu'à un âge avancé on le vit faire de longues marches capables d'effrayer des jeunes gens. C'est à ces exercices joints à des habitudes régulières qu'il doit d'avoir atteint un âge si avancé.” (2)

(1) *Le Journal de Québec*, 15 décembre 1857.

(2) *Le Journal de Québec*, 16 octobre 1877.

M. Panet avait épousé Frances, fille de feu Manus O'Donnell et de feu Anne O'Rourty.

Elle décéda à Québec le 1er juillet 1883, à l'âge de 84 ans, et fut inhumée à côté de son époux, dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

Enfants :

I. MARY-FRANCES PANET

Née au Cap-Santé le 6 mars 1829.

Mariée, à Québec, le 23 novembre 1854, à Jean-Baptiste-Romuald Raymond, avocat.

M. Raymond décéda à Lévis le 5 août 1888, et fut inhumé au cimetière Mont-Marie.

Nous lisons dans le *Quotidien*, de Lévis, du 6 août 1888 :

“Encore une figure bien familière à notre population qui disparaît à la suite de plusieurs autres. M. Raymond n'était pas originaire de cette ville, mais depuis vingt-et-un ans qu'il y habitait, il s'y était fait un grand nombre d'amis et il y avait acquis de vives sympathies.

“À veugle depuis l'âge de 34 ans, il ne put prendre une part bien active au mouvement de notre ville, mais il aida toujours de sa parole à son développement et à son progrès.

“Il y eut un temps,—depuis quelques années la maladie avait considérablement altéré sa santé—où dans toutes les assemblées publiques, on appelait à grands cris M. Raymond. Sa présence commandait la sympathie et le respect. Sa parole éloquente portait la conviction et était toujours d'un grand poids.

“Aux solennités religieuses, dans les grandes cérémonies funèbres, on se rendait en foule à l'église pour entendre cette voix vibrante et sympathique qui allait droit au cœur. Son concours était toujours assuré à toutes les œuvres de bienfaisance et de charité. Dieu qui avait brisé sa carrière à son début en le frappant de cette terrible affliction, la cécité, ne

lui avait pas laissé d'autres ressources pour faire l'aumône. Mais il prodiguait celle-là avec une générosité toujours empressée.

"M. Raymond était natif de l'Assomption, et avait fait ses études au collège de cette paroisse.

"Son père représenta le comté de l'Assomption à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et dans le parlement de l'Union jusqu'en 1844.

"Il était allié à la famille Masson, de Terrebonne ; feu l'honorable J. Masson, père de l'ex-lieutenant-gouverneur, était son oncle."

Madame Raymond est morte à Saint-Louis de Kamouraska le 1er juillet 1898, et a été inhumée à cimetière Mont-Marie, à Lévis.

De leur mariage étaient nés quatre enfants :

1° Charles-Romuald-Panet Raymond né à Québec le 18 octobre 1855. Administrateur de la succession Victor Beaudry, à Montréal. M. Raymond a épousé, à Montréal, le 16 septembre 1886, Suzanne Barbeau, fille de Edmond-Julien Barbeau et de Aurélie Cypriot.

Eufants :

A. Marie-François-Boisdoré-Panet Raymond né à Montréal le 10 septembre 1887.

B. Marie-Aurélié-Joséphine-Madeleine Raymond née à Montréal le 11 novembre 1888.

C. Joseph-Bernard-Augustin-Panet Raymond né à Montréal le 6 juin 1890.

D. Marie-Ernestine-Louise-Suzanne Raymond née à Montréal le 30 juillet 1891.

E. Marie-Joseph-Réal-Panet Raymond né à Montréal le 8 septembre 1892.

F. Marie-Agnès-Cécile Raymond née à Montréal le 26 novembre 1893.

G. Marie-Philomène-Jeanne-Françoise Raymond née à Montréal le 21 août 1895.

H. Marie-Alphonse-Paul d'Esneval-Janet Raymond né à Montréal le 15 septembre 1900.

I. Noël-Jean-Antoine-Panet Raymond né à Montréal le 8 novembre 1903.

2° Marie-Louise-Alphonsine-Eugénie Raymond née à Toronto le 14 décembre 1856. Mariée, à Lévis, le 6 juillet 1875, à Isidore-Noël Belleau, avocat. Enfants :

A. Marie-Louise-Joséphine-Jeannette Belleau née à Lévis le 16 septembre 1876. Décédée à Lévis le 27 mai 1884, et inhumée au cimetière Mont-Marie.

B. Marie des Anges-Eveline-Blauche Belleau née à Lévis le 25 décembre 1877. Décédée à Lévis le 6 novembre 1878, et inhumée au cimetière Mont-Marie.

C. Isidore-Noël-Charles-Panet Belleau né à Lévis le 10 juin 1879. Avocat.

D. Marie-Narcisse-Raymond Belleau né à Lévis le 4 novembre 1880. Avocat.

E. Anonyme né et décédé à Lévis le 21 juillet 1882. Inhumé au cimetière Mont-Marie.

F. Marie-Eva-Marguerite Belleau née à Lévis le 18 juillet 1883. Mariée, à Lévis, le 5 juin 1906, au docteur Emile Fortin.

G. Marie-Louis-Jules Belleau né à Lévis le 28 décembre 1884. Ecclésiastique au grand séminaire de Québec.

H. Marie-Berthe-Jacqueline Belleau née à Lévis le 26 janvier 1890.

3° Louis-Etienne Raymond né à Toronto le 31 août 1858. Décédé à Lévis le 25 décembre 1877, et inhumé au cimetière Mont-Marie.

4° Jean-Moïse-Antoine Raymond né à Lévis le 6 août 1867. Employé civil à Québec. Il a épousé.

à Québec, le 2 juin 1896, Marie-Laure Lapointe. Pas d'enfants.

II. MARY PANET

Née à Québec le 1er janvier 1830.

Mariée, à Québec, le 8 janvier 1855, à Eugène-Philippe Dorion, avocat.

M. Dorion mourut à Ottawa le 1er juillet 1872, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Ours.

La *Minerve* du 3 juillet 1872 publiait à l'occasion de la mort prématurée de M. Dorion un article ému que nous sommes heureux de reproduire ici :

“Cette mort a été comme l'un de ces coups de foudre du malheur qui éclatent de temps à autre sur nos têtes, comme pour nous rappeler au triste sentiment de notre faiblesse, et vient de nous forcer à mêler nos larmes et nos prières sur une tombe où sont descendues de bien douces espérances et qui s'est refermée en emportant d'amers regrets. Le trépas aussi prématuré qu'inattendu de M. Eugène-P. Dorion, nous a jeté dans ces abattements qui font naître les plus tristes réflexions, nous jettent dans un abattement dont nous avons peine à nous dégager.

“M. Dorion appartenait à ces rares natures d'élite, aux sentiments généreux, que l'on est heureux de rencontrer çà et là dans le chemin de la vie, car elles tendent à nous donner, au milieu de l'abaissement du grand nombre, une meilleure idée de l'humanité. Il était un de ces hommes qui font naître autour d'eux les sympathies dans tous les milieux où ils sont répandus et comptent autant d'amis que de connaissances. Aussi avions-nous bien la preuve hier du prestige qu'il exerçait. À mesure que la triste nouvelle de sa mort se propageait, la douleur disputait la place à la consternation dans les poitrines de tous nos concitoyens ; il semblait que chacun fut atteint dans ses affections les plus vives. Il ne pouvait en être autrement. Comment pouvait-on s'empêcher de songer

qu'il s'était fait un vide dans les rangs de la population canadienne-française de la capitale, que nous perdions un homme distingué, un talent hors ligne qui commandait le respect et l'admiration, dont nous avions droit d'être fier et qui avait des titres à notre reconnaissance autant qu'à notre amitié.

"C'est en 1859 qu'il fut appelé à diriger le département où la mort est venu le surprendre. Il était entré à ce bureau des traducteurs français quatre ans avant, après avoir fait son droit en partie à Montréal, en partie à Québec. Nous est avis que ses travaux là ont été une véritable bonne fortune pour le Canada. C'est M. Dorion qui a formé notre langue légale, fourmillant autrefois d'expressions impropres, de termes étrangers et de mots anglais ; grâce à son jugement sûr, à son goût délicat, à ses connaissances profondes, à cette science si rare du mot propre, il a réussi à transformer en langue correcte ce qui n'était souvent qu'une espèce de jargon, dont l'interprétation demandait une science spéciale. Jamais nous n'avons vu un homme posséder à un même degré que lui, le génie des deux langues parlées en Canada : il en connaissait à fond, les nuances, les distinctions. Aussi ses traductions avaient-elles un mérite tout spécial : on y apercevait à travers le sens de l'anglais dans toutes ses faces et on le voyait aussi clairement que l'objet que recouvre le verre le plus pur. N'a-t-il pas rendu un service à tout le pays, un service dont doivent tenir compte tous les amis, c'est-à-dire tous les Canadiens de langue française en Canada ?

"Mais il ne s'est pas distingué seulement dans cette sphère. N'était-il pas l'un de nos meilleurs écrivains ? Demandez plutôt à ceux qui ont eu le plaisir d'entendre ses conférences à l'Institut Canadien d'Ottawa ? Il n'y a pas un homme de goût qui n'ait été frappé de la pureté de son style à la fois châtié et riche et n'ait admiré les traits délicats tracés par sa plume si finement taillée. C'était un homme qui se serait fait une belle place dans notre monde littéraire, s'il s'était donné la peine de publier ses écrits. Il a laissé une foule de manuscrits, de notes fort précieuses. Nous souhaitons vivement qu'un ami judicieux se

charge de parcourir ces œuvres qui méritent à coup sûr de voir le jour et d'en publier les parties les plus considérables. Ce serait le plus beau monument à élever à sa mémoire.

“Mais c'est surtout sur un autre théâtre que nous aimions à le voir ; c'est lorsque sous l'empire d'une émotion vive, il s'abandonnait à toutes les audaces et à tous les élans de l'éloquence ! Rarement nous avons admiré dans le même homme un plus grand nombre de ces qualités qui font l'orateur populaire. D'une taille élevée, et d'une figure qui inspirait autant de respect que de sympathie, avec un organe aussi retentissant que d'un timbre agréable, il exerçait un prestige extraordinaire sur la foule. Il empoignait ses auditeurs,—pour ainsi dire—dès les premiers mots, s'en rendait maître, les dominait et ne les lâchait que lorsqu'il avait fait passer dans leurs poitrines les sentiments qui agitaient la sienne. C'était la grande éloquence que fait jaillir les passions nobles et les convictions inébranlables. Il fallait voir comme il excellait à faire vibrer la fibre patriotique et savait trouver les ressorts qu'il faut toucher pour émouvoir les hommes et les persuader, et quel souffle généreux courait d'un bout à l'autre de ses discours.

“Il puisait ses inspirations dans son attachement sans bornes et son amour pour son pays. Aussi, en cela, ne faisait-il que continuer des traditions de familles et marcher sur les traces de son vénérable père, ami de son pays au point de lui avoir sacrifié sa fortune aux mauvais jours de notre histoire. L'amour de sa patrie, l'avancement de ses concitoyens, tel a été le trait distinctif de sa vie.

“Nous avons fait connaître le citoyen, il nous resterait à peindre les autres côtés de cette riche nature, à le montrer toujours prêt à rendre service aux malheureux, à rendre service à ceux qu'il rencontrait sur son passage, mais malgré nous, nous serions tenté de mêler des souvenirs personnels à ces lignes, et à trahir trop vivement notre douleur, car nous sommes de ceux qui, en voyant cette mort, ont senti comme un lambeau de leur cœur se déchirer et qui savent que cette blessure sera longtemps saignante.

“Puisque cet homme bon et compatissant n’est plus, abimé dans la douleur, nous n’avons qu’à nous agenouiller sur sa tombe, à prier le ciel qu’il lui fasse miséricorde, qu’il console sa famille et nous donne le courage de supporter cette perte et espérer que son âme, purifiée par la souffrance, entre dans le repos de Dieu !”

Madame Dorion est décédée à Saint-Charles des Grondines le 16 décembre 1894, et a été inhumée dans l’église de l’Ancienne-Lorette.

Enfant :

Eugénie-Panet Dorion née à la Petite-Rivière le 29 septembre 1855. Mariée, à Saint-Ours, le 25 octobre 1876, à Alfred-Duclos DeCelles, aujourd’hui bibliothécaire du Parlement, à Ottawa, et membre de la Société Royale du Canada. Deux enfants sont nés de ce mariage :

A. Marie-Alfred-Eugène DeCelles né à Montréal le 24 juillet 1877.

B. Marie-Eugénie-Adine DeCelles née à Ottawa le 30 mai 1885. Décédée au même endroit le 29 juin 1885, elle fut inhumée au cimetière catholique d’Ottawa.

III. MARIE-LOUISE PANET

Née à Québec le 25 décembre 1830.

Mariée, à Québec, le 23 novembre 1853, à François-Réal Angers, avocat, veuf de Adèle Taschereau.

M. Angers décéda à Québec le 23 mars 1860, et fut inhumé dans le cimetière de la Pointe-aux-Trembles.

M. Angers était né à la Pointe-aux-Trembles d’où il était venu faire ses études classiques au séminaire de Québec qui a formé tant de nos hommes d’élite. Il en avait remporté avec sa belle instruction un profond sentiment d’affection pour son pays.

“Québec était infesté d’une bande de brigands qui finirent par tomber dans les mains de la justice. Un jeune homme encore tout frais émoulu du collège qui commençait alors à faire son droit, fut pris de la pensée d’écrire les *Révélation du crime de Chambers*, etc. Cet écrit révéla l’homme. On sentit qu’il y avait dans le jeune auteur l’étoffe d’un écrivain, un penseur profond, une tête philosophique, un esprit judicieux. Plus tard, ce même jeune homme qui roulait aussi un monde de poésie dans son âme se mit à chanter sur la lyre. Son patriotisme et sa verve se firent jour à la fois. Notre *Répertoire National* peut dire comment il sut l’aimer et le lui dire dans ces vers charmants qui l’ont popularisé et qui sont encore dans toutes les bouches canadiennes qui savent fredonner un air à la patrie. Mais ici où la triste réalité nous tire sans cesse par le pan de l’habit, notre poète ne pouvait pas s’attendre à chanter longtemps, et il dût renoncer au luth pour endosser la toge. Si le pays y a perdu un littérateur, le barreau y a gagné une lumière : François-Réal Angers en était devenu le Coryphée. Depuis lors dévoué aux devoirs de sa noble profession, il se consacra tout entier à la carrière qu’il devait fournir avec tant d’éclat. Parti, comme la plupart d’entre nous, d’une famille honorable mais plus douce de vertus que des dons de la fortune, M. Angers dût ne compter que sur ses propres forces pour faire sa place au barreau. Ses brillantes facultés, développées par de fortes études, ne tardèrent pas de le lui assigner au plus haut de l’échelle ; et la clientèle vint achever de mettre le sceau à ses succès. Son nom restera à côté de ceux des Moquin, des Bacquet, des Vallières et des Plamondon, qui ont fait l’honneur et l’admiration du banc et du barreau canadiens. Il avait un côté de leurs talents à eux tous, ce qui le faisait si complet comme avocat. En dehors du barreau, dans les fonctions qu’il fut appelé à remplir, il montra la même sagacité, les mêmes aptitudes. Il est mort à l’œuvre.

“La question seigneuriale et les rapports judiciaires qui ont eu le concours de sa collaboration sont là pour témoigner de sa laborieuse et incessante activité. Et cependant il est mort en pleine maturité, à 47 ans,

et on peut dire qu'il n'a quitté ses travaux que pour mourir." (1)

Marie-Louise Panet se remaria, à Québec, le 11 mai 1869, à Jean-Baptiste Lamère, gérant de la Compagnie de navigation de la rivière Richelieu.

M. Lamère décéda à Montréal le 10 novembre 1883.

Madame Lamère est morte à Québec le 6 mars 1894, et a été inhumée dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

De son mariage avec M. Angers, elle avait eu trois enfants ; elle eut un fils de son union avec M. Lamère :

1° Charles-Panet Angers né à Québec le 15 octobre 1854. Magistrat de police. Il a épousé, à Québec, le 2 juin 1886, Marie-Eliza LeMoine, fille de feu Alexandre LeMoine, notaire, et de Julie-Henriette-Emilie Massue. Ils ont une fille :

Anna Angers née à Québec le 27 août 1887.

2° Réal-Siméon-Lefebvre Angers né à Québec le 21 février 1856. Décédé à Mont. il le 22 décembre 1901, il fut inhumé au cimetière de la Côte des Neiges. Entré, très jeune, au service de la maison Frottingham, à Montréal, il se fit aussitôt remarquer par ses manières engageantes, son application au travail et son honnêteté. Ses patrons, qui le tenaient en haute estime, lui procurèrent un avancement rapide. Il était à sa mort un des associés et le troisième directeur de la maison Frottingham et Workman. M. Angers avait épousé, à Montréal, le 23 octobre 1882, Joséphine Trudel. Enfants :

A. Eugène-Réal Angers né à Montréal le 1er octobre 1883.

(1) *Le Canadien*, 30 mars 1860.

B. Charles-Narcisse Angers né à Montréal le 13 février 1885.

C. Jules Angers né à Montréal le 23 septembre 1887.

D. Marie-Joséphine Angers née à Montréal le 7 septembre 1889.

E. Marie-Yvonne Angers née à Montréal le 18 janvier 1895. Décédée au même endroit le 21 janvier 1895, elle fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

F. Paul-Joseph-Panet Angers né à Montréal le 18 avril 1897.

3° Marie-Louise-Badelard Angers née à Québec le 22 janvier 1858. Mariée, à Montréal, le 22 septembre 1880, à Jules-Ernest LaRue. (1)

4° Jean-Jacques-Félix-Charles Lamère né à Montréal le 12 septembre 1871. Marié, à Québec, le 1er avril 1897, à Marie-Louise-Aline, fille de feu le lieutenant-colonel Oscar Prévost et de feu Louise-Elizabeth Juchereau Duchesnay. Enfants :

A. Louise-Clara-Thérèse Lamère née à Québec le 6 juillet 1898.

B. Alphonse-Oscar-Charles Lamère né à Québec le 8 octobre 1899.

IV. MARIE-NANCY PANET

Née à Québec le 6 février 1832.

Elle réside à Québec.

V. CHARLES PANET

Né à Québec le 6 février 1832.

(1) Voir p. 126.

Décédé à Québec le 2 avril 1834, et inhumé au cimetière Saint-Louis.

VI. CAROLINE PANET

Née à Québec le 27 mars 1834.

Décédée à Québec le 28 avril 1888, et inhumée dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

VII. CHARLES PANET

Né à Québec le 17 décembre 1838.

Admis à la pratique du droit le 5 décembre 1859.

En juillet 1874, il était nommé greffier des Bills Privés de la Chambre des Communes, à Ottawa.

M. Panet mourut à Ottawa le 15 avril 1886, et fut inhumé au cimetière Notre-Dame.

Il avait épousé, à Québec, le 5 août 1861, Elise-Euphémie, fille de Charles Faucher dit Chateauvert, bourgeois, et de Madeleine Voyer.

Enfants :

1° Louis-Charles Panet né à Québec le 22 mars 1862. Employé à la Chambre des Communes, à Ottawa. Célibataire.

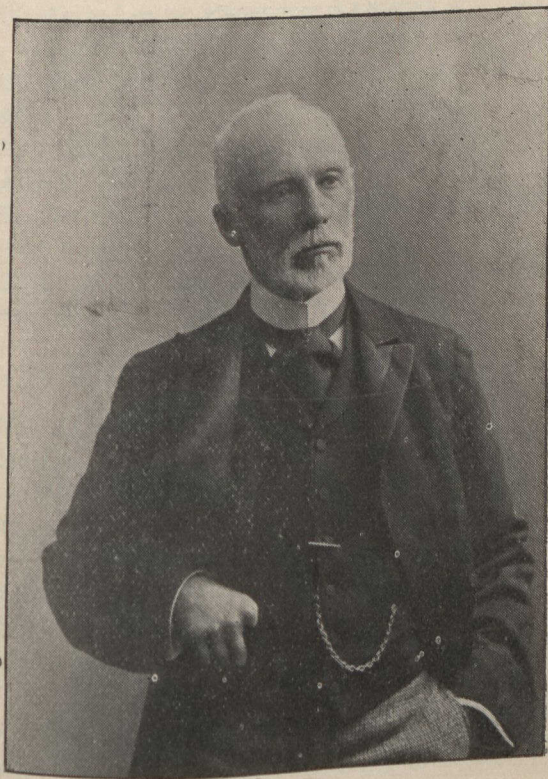
2° Elzéar-Henri-Maurice Panet né à Québec le 12 janvier 1864. Sténographe à Dawson City, Yukon. Célibataire.

3° Marie-Euphémie-Blanche Panet née à Québec le 11 septembre 1865.

4° Léonidas-Horace Panet né à Ottawa le 9 septembre 1867. Vétérinaire à Johannesburg, Afrique. Célibataire.

5° Pierre-Henri-Badelard Panet né à Ottawa le 6 août 1869. Décédé à Québec le 14 août 1869, il fut inhumé au cimetière Belmont.

6° Marie-Louise-Alphonsine Panet née à Ottawa



SIR HENRI-ELZEAR TASCHEREAU

le 3 mai 1871. Décédée à Ottawa le 15 septembre 1872, elle fut inhumée au cimetière Notre-Dame.

7° Pascal-Alexandre-Henri Panet né à Ottawa le 4 janvier 1873. Electricien à Montréal. Célibataire.

8° Marie-Louise Panet née à Ottawa le 27 février 1878. Mariée, à Ottawa, le 22 mars 1897, à sir Henri-Elzéar Taschereau, juge en chef du Canada.
Enfants :

A. Charles-Elzéar de Montarville Taschereau né à Ottawa le 5 octobre 1898.

B. Henri-Edouard-Panet Taschereau né à Ottawa le 9 août 1902.

C. Louis-Maurice Taschereau né à Ottawa le 19 avril 1905.

VIII. ELISABETH-JANE PANET

Née à Québec le 4 juin 1839.

Mariée, à Québec, le 11 février 1861, à Jean-Henry Feer, chancelier du consulat de France au Canada.

M. Feer est aujourd'hui consul-général de France en retraite, et habite 52, rue de Bourgogne, Paris.

Enfants :

1° Marie-Elisa Feer née à Québec le 13 février 1862.

2° Charles-Philippe-Henri Feer né à Québec le 10 décembre 1863. Il est vice-consul de France à Shanghai.

3° Louise-Antoinette-Frédérique-Ernestine Feer née à Québec le 17 mai 1865.

4° Jean-Ascension-Jules-Emile Feer né à Québec le 17 mai 1871. Il est vice-consul de France à Durban (Natal).

5° Martial-Paul Feer né à Québec le 12 juin 1872. Il se noya le 14 avril 1899 sur le fleuve Rouge, près

de Taïban, Tonkin, en se rendant à son poste de gérant du vice-consulat de France à Ho-Kéou. Il avait été décoré de l'ordre du Double-Dragon de Chine.

6° Marie-Aline Feer née à Québec le 23 septembre 1873. Décédée au même endroit le 23 octobre 1873.

7° Francisque-Charles Feer né à Hambourg (Allemagne) le 9 février 1875. Il est vice-consul de France à Djeddah (Arabie).

IX. BERNARD PANET

Né à Québec le 30 août 1842.

Décédé à Québec le 14 avril 1846, et inhumé dans l'église de l'Ancienne-Lorette.

XIV

SUZANNE PANET

Née à Québec le 15 août 1799.

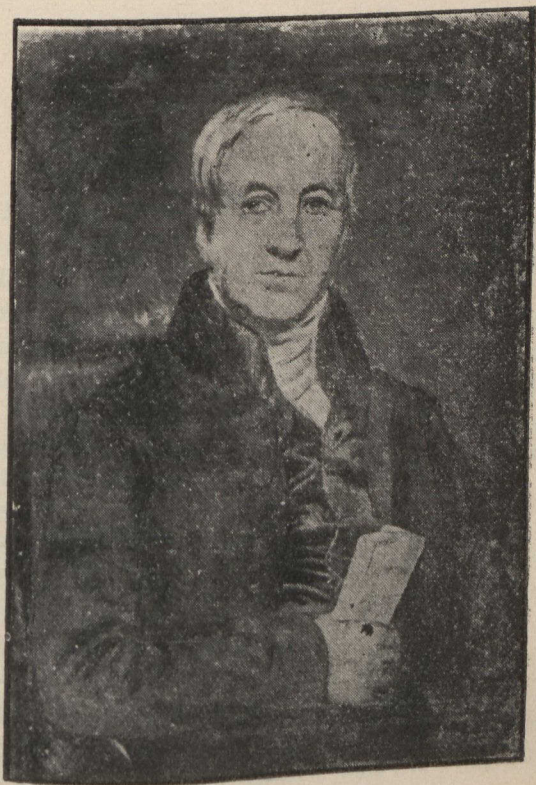
Décédée à Québec le 24 mai 1811, elle fut inhumée dans la cathédrale, du côté de l'épître.

XV

CHARLOTTE PANET

Née à Québec le 17 juin 1803.

Décédée à Québec le 6 novembre 1803, et inhumée dans le cimetière de la Sainte-Famille.



BERNARD-ANTOINE PANET

Première génération : Jean-Claude Panet
Deuxième génération : Jean-Antoine Panet
Troisième génération : Bernard-Antoine Panet

BERNARD-ANTOINE PANET

Né à Québec le 26 août 1780.

Après avoir étudié le droit pendant cinq années sous la direction de son père, il obtint, le 16 mai 1805, un brevet d'avocat.

Le 28 avril 1827, M. Panet était nommé coroner du district de Québec. Il occupa cette charge jusqu'à sa mort, seul du 28 avril 1827 au 8 octobre 1831, puis de cette date au 2 octobre 1839 avec son frère Charles Panet, et de cette dernière date à sa mort avec son fils Jean-Antoine Panet.

M. Panet fut major dans la milice canadienne.

Bernard-Antoine Panet mourut à Bourg-Louis le 1er juillet 1854, et fut inhumé dans le cimetière de l'église protestante de sa seigneurie.

Il avait épousé, à Québec, le 13 juin 1814, Harriett Antill, veuve du docteur Charles Blake.

Elle décéda à Québec, à l'âge de 68 ans, le 23 juillet 1849, et fut inhumée dans le cimetière Mount-Hermon.

De leur mariage étaient nés quatre enfants :

I

JEAN-ANTOINE PANET

Né à Québec le 10 avril 1815.

Il fut reçu avocat le 17 juin 1836.

Le 2 octobre 1839, il était nommé coroner du district de Québec conjointement avec son père. A la mort de ce dernier il fut seul titulaire de cette charge importante. Sa commission est en date du 25 août 1854.

M. Jean-Antoine Panet mourut à Québec le 25 décembre 1860, et fut inhumé dans le cimetière Mount-Hermon.

Il avait longtemps fait partie du bataillon d'artillerie de Québec d'abord comme enseigne, puis comme lieutenant et enfin comme capitaine.

M. Panet avait épousé, à Québec, le 25 septembre 1850, Josephite-Ursule, fille de Joseph-François-Xavier Perrault, protonotaire du district de Québec, et de Marie-Esther Lussier.

De ce mariage était née une fille :

Marie-Henriette Panet née à Québec le dernier jour de septembre 1853. Décédée à Québec le 21 octobre 1854, elle fut inhumée dans le cimetière Saint-Louis.

Après la mort de son mari, madame Panet entra à l'hospice des Sœurs de la Charité, à Québec, en qualité de dame pensionnaire. Elle sentit bientôt l'attrait de la grâce qui l'appela à un sacrifice plus entier. Elle résolut alors de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu et des pauvres chez les Sœurs de la Charité, et, foulant aux pieds les répugnances de sa fière nature, elle se soumit à toutes les épreuves qu'on jugea prudent de lui faire subir pour s'assurer de sa vocation qui paraissait un peu extraordinaire. Le refus même que l'on fit d'abord de l'admettre au noviciat ne fit qu'enflammer son désir, et une fois entrée dans la voie de la perfection, cette âme éner-

gique ne regarda jamais en arrière. Elle entra au noviciat le 18 juillet 1863.

Désireuse de réparer les années passées au milieu des frivolités du monde, elle s'efforça d'employer le temps qui lui restait dans la pratique des vertus solides.

L'humilité et la pauvreté avaient surtout un attrait particulier pour son cœur ; elle recherchait toutes les occasions de la pratiquer, demandant pour son usage les habits les plus vieux de la maison et s'estimant heureuse de servir ses sœurs. Elle avait compris cette parole des Saints Livres : "Le Seigneur aime celui qui donne avec joie," car jamais elle ne laissait paraître les révoltes naturelles qu'elle devait nécessairement ressentir au milieu des occupations si contraires à ses anciennes occupations.

La sœur Sainte-Monique consumma son dernier sacrifice dans l'acte même de la plus héroïque charité. Au mois de janvier 1892, une jeune sœur de la mission de Lévis, où elle se trouvait, tomba dangereusement malade. Elle offrit sa vie à Dieu à la place de cette religieuse, qui, à cause de son jeune âge, disait-elle, pouvait rendre service à sa communauté pendant de longues années. Cette prière héroïque fut exaucée, la jeune sœur revint à la santé, mais la sœur Sainte-Monique se sentit frappée et bientôt elle allait à la maison-mère pour y mourir.

C'était un spectacle attendrissant de voir la joie et la paix célestes qui brillaient sur son visage. On sentait, en l'approchant, que son âme était depuis longtemps détachée des choses terrestres, et que le lien qui la retenait encore ici-bas, allait bientôt céder à l'ardent désir qu'elle avait d'être réunie à son céleste Époux. Ce fut dans ces sentiments qu'elle reçut les derniers sacrements.

La sœur Sainte-Monique expira doucement dans la nuit du 20 janvier 1892. Elle était dans la soixante-deuxième année de son âge, et la vingt-huitième de sa vie religieuse.

II

LOUISA-CHARLOTTE PANET

Née à Montréal le 4 février 1819.

Décédée à Montréal le 25 juillet 1820, et inhumée au cimetière de la Episcopal Christ Church.

III

EDOUARD-ANTILL PANET

Le continuateur de la lignée.

IV

HENRIETTA-LOUISA PANET

Née à Montréal le 19 juillet 1823.

Mariée, à Québec, le 26 août 1845, par le lord évêque de Montréal, à George-Bucknall Shakespear, de l'Artillerie Royale.

M. Shakespear était né à Shrewsbury, Angleterre, le 6 juin 1819. Il était le fils aîné de Arthur Shakespear et de Harriett-Sophia-Dyott Bucknall. Entré dans l'Artillerie Royale le 15 décembre 1836, il servit jusqu'en 1875, année pendant laquelle il prit sa retraite avec le grade de major-général. Il avait fait du service aux Indes Occidentales, au Canada, dans l'Inde et en Angleterre.

Le major-général Shakespear mourut à Cheltenham.

ham le 13 novembre 1895, et fut inhumé dans le cimetière de l'église de Leckhampton, près Cheltenham.

Madame Shakespear est aujourd'hui âgée de 83 ans, et demeure à Cheltenham.

Enfants :

I. HARRIETT-BLANCHE SHAKESPEAR

Née à Québec le 15 janvier 1846.

Mariée, à Mount Saint-Thomas, Madras, Indes, le 5 novembre 1868, au lieutenant-colonel James-Edmund Mayne, de l'armée de Madras.

M. Mayne est mort en 1898.

Ils ont eu deux filles :

1° Harriett-Edith-Hamilton Mayne née à Mount Saint-Thomas, Madras, le 31 octobre 1869. Mariée, en 1890, à Sydney GaitsVell, de l'Artillerie Royale.

Enfant :

Maurice-Howard GaitsVell.

2° Blanche-Rosamund Mayne née à Guildford, Angleterre, le 15 juillet 1871. Mariée, le 10 juin 1902, au capitaine Archibald-Andrew Irvine, de l'armée des Indes.

II. ROSALINE-LOUISA SHAKESPEAR

Née à Québec le 13 juillet 1847.

Mariée, à l'île de Jersey, le 28 août 1867, au chirurgien-major William-Sims Murray, du 66ème Régiment.

M. Murray est mort à Colchester en mars 1898.

Sa veuve s'est remariée, en Ecosse, à Tennyson Werg.

De son premier mariage elle a eu sept enfants :

1° William-Shakespear Murray né en Irlande le 9 juin 1868. Décédé le 1er août 1868.

2° John-Alexander Murray né en Irlande le 17 août 1869. Il s'est marié à Constance Clarke. Enfant :

Douglas Murray.

3° Henrietta-Rosaline Murray née le 14 mai 1871. Mariée, le 1er août 1890, à Suyn Crawford. Ils ont eu quatre enfants.

4° Helen-Grace Murray née le 14 septembre 1872. Mariée au major W. Williams. Il a été tué dans la guerre du Transvaal. Il laissait un fils :

Joan Williams.

5° Wyndham Murray né le 2 avril 1874.

6° Allan-Sim Murray né le 13 octobre 1875. Marié à Alice Harden. Ils ont un enfant.

7° Richmond-Shakespear Murray né le 16 août 1878. Il est marié et a deux enfants.

III. ANNY-SOPHIA SHAKESPEAR

Née à London, Ontario, le 8 octobre 1848.

Mariée, à Bangalore, Madras, le 8 octobre 1870, au major Brydges-Robinson Branfill, de la Cavalerie Royale.

Ils ont eu quatre enfants :

1° Norman-Shakespear Branfill né le 1er août 1871. Décédé le 11 octobre 1871.

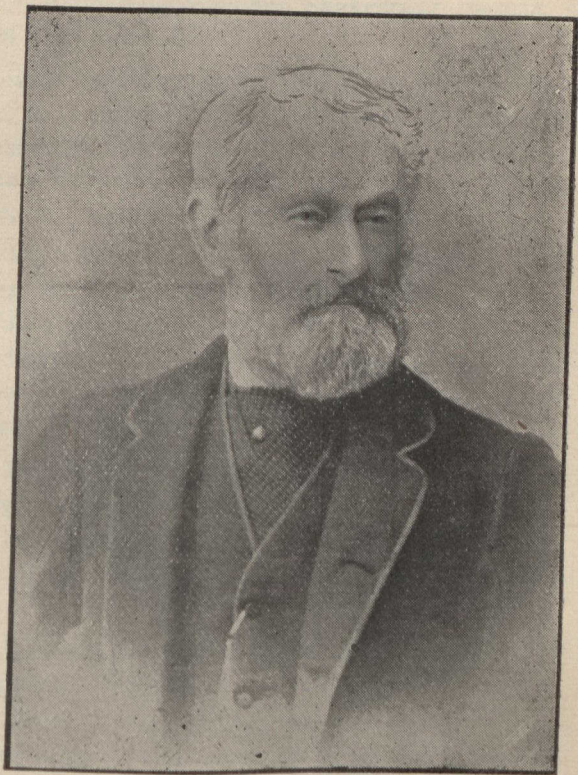
2° May-Leila Branfill née à Bangalore, Madras, le 27 mars 1873.

3° Anny-Blanche Branfill née à Bangalore, Madras, le 23 août 1880.

4° Damasis-Shakespear Branfill né le 19 février 1887.

IV. ARTHUR-BUCKNAIL SHAKESPEAR

Né à London, Ontario, le 15 décembre 1849.



MAJOR-GENERAL GEORGE-BUCKNALL SHAKESPEAR

Il entra dans l'Artillerie Royale de marine le 24 juin 1868. Il fut attaché à l'armée égyptienne de 1883 à 1891, et fit les campagnes du Soudan (1884-85), du Nil, du Soudan (1888), du Soudan (1889) et de Toski. Le lieutenant-colonel Shakespear mourut à Londres le 23 mars 1898.

Il avait épousé, en premières noces, à Hull, Angleterre, le 17 mai 1876, Edith-Annie-Oust Atkinson, et, en secondes noces, à Londres, le 2 août 1893, Edo-line-Annie Roberts. Il eut cinq enfants de son premier mariage, et une fille de sa deuxième union :

1° Wyndham-Arthur-Bucknall Shakespear né à Southsea, Angleterre, le 1er décembre 1877. Il servit dans l'infanterie légère de la marine et dans le Corps d'Intendance. Il mourut à Kimberley, Afrique, le 8 août 1902, des fièvres entériques, pendant la guerre anglo-boer. Il ne s'était pas marié.

2° Eleanor (Nellie) Shakespear née à Southsea le 24 février 1879.

3° Charles-Douglas-Oust Shakespear né à Southsea le 28 décembre 1880. Il est dans la Marine Royale.

4° Blanche-Violet Shakespear née à Southsea le 25 mars 1882. Décédée au Caire, Egypte, en 1883.

5° Talbot-Arthur Shakespear né à Southsea le 15 septembre 1884. Il fait partie des Ingénieurs Royaux.

6° Andray Shakespear née à Southsea le 27 juin 1894.

V. WILLIAM-POWLETT SHAKESPEAR

Né à London, Ontario, le 18 juin 1851.

Il entra dans la marine royale le 16 septembre 1865. Il a pris sa retraite le 30 novembre 1898 avec le

grade de capitaine. Il a fait la campagne d'Égypte en 1882.

M. Shakespear a épousé, à Cheltenham, le 2 avril 1889, Isabel Booker. Enfants :

1° Katherine-Annie Shakespear née à Southsea le 2 avril 1890.

2° Dorothy-Isabel Shakespear née à Winchester le 29 juillet 1894.

3° Winifred-Nora Shakespear né à Merville le 16 juillet 1895.

4° Robert-Powlett Shakespear né à Cheltenham le 15 septembre 1902.

VI. LOUISA-ARABELLA SHAKESPEAR

Née à Montréal le 12 septembre 1852.

Mariée, à Southsea, le 9 octobre 1879, à William-Randolph Routh, du 12ème Régiment.

Enfants :

1° Randolp-Shakespear Routh né à York-Farm, Camberley, Hampshire, le 24 octobre 1881. Décédé au même endroit le 28 février 1882.

2° Grace-Ida Routh née à Murree, Punjat, Indes, le 12 novembre 1883.

3° Claud-Isham Routh né à Bury St-Edmunds, Suffolk, le 12 avril 1891.

VII. CAROLINE-ISABELLA SHAKESPEAR

Née à Woolwich le 17 novembre 1856.

Mariée, à Southsea, le 3 janvier 1878, au capitaine J. Younger, de l'Artillerie Royale, puis, dans les Indes, en 1893, à Granville Matthey, des Fusilliers. Elle a eu deux fils de son premier mariage :

1° Arthur-Allan-Shakespear Younger né à Dal-

housie, Indes, le 3 juin 1883. Il est officier dans l'Artillerie Royale.

2° John-Edward-Talbot Younger né à Southsea le 2 novembre 1888.

VIII. GRACE-ALICE SHAKESPEAR

Née à Portsmouth le 18 mars 1858.

Mariée. à Saint-Judes, Southsea, le 1er mars 1879, au capitaine T.-Viret Shepherd, du 100ème Régiment.

Enfants :

1° Alex-Shakespear-Forbes Shepherd né à Giallot, Punjat, Indes, le 27 mai 1880.

2° Henrietta-Grace-Jane Shepherd née à Auckland, Nouvelle-Zélande, le 1er mai 1882.

3° Cecilia-Blanche Shepherd née à Auckland, Nouvelle-Zélande, le 22 décembre 1883.

4° Dorothy-Bucknall Shepherd née à Auckland, Nouvelle-Zélande, le 3 février 1889.

5° Maurice-Wyndham Shepherd né à Auckland, Nouvelle-Zélande, le 3 novembre 1890.

6° Emily-Isabella-Mary Shepherd née à Auckland, Nouvelle-Zélande, en 1893.

7° Thomas-Simes-Panet Shepherd né à Auckland, Nouvelle-Zélande, en 1896.

IX. JOHN-YONGE SHAKESPEAR

Né à Ballincothy, Cork, Irlande, le 2 juin 1859.

Décédé à Lahore, Indes, le 1er décembre 1898.

Il avait épousé, à Karachi, Indes, en octobre 1886, Mabel Shultleworth.

Pas d'enfants.

X. NOEL-GEORGE SHAKESPEAR

Né à Sandgate, Kent, le 11 mai 1862.

Etabli à la Nouvelle-Zélande.

Il a épousé, à Melbourne, Australie, le 29 janvier 1890, sa cousine Dora-Isabel Shakespear.

Enfants :

1° Dorothy-Octavia Shakespear née à Rockhampton, Queensland, le 15 avril 1891.

2° Noël-Owen Shakespear né à Kihikihi, Nouvelle-Zélande, en 1896.

XI. EDWARD-BUCKNALL SHAKESPEAR

Né à Sandgate, Kent, le 17 mai 1864.

Il est établi à l'île de Guernesey.

Il a épousé à Londres, le 24 août 1895, Marguerite-B. Mulliken.

Enfants :

1° Marguerite Shakespear née à Guernesey le 20 juin 1896.

2° Verena Shakespear née à Guernesey.

XII. MARY-MAUD SHAKESPEAR

Né à l'île de Jersey le 12 mars 1866.

Mariée, à Saint-Judes, Southsea, le 24 septembre 1885, au capitaine David-Fitzgerald Downing, de l'Artillerie Royale.

Elle est décédée à Yelverton, Devon, le 29 juin 1902, laissant trois enfants :

1° Pansy Downing né à Southsea le 8 septembre 1885.

2° Lorna-Geraldine-Shakespear Downing née à Southsea le 29 septembre 1887.

3° Dawson-Calybut Downing né à Haching Downs le 17 octobre 1889.

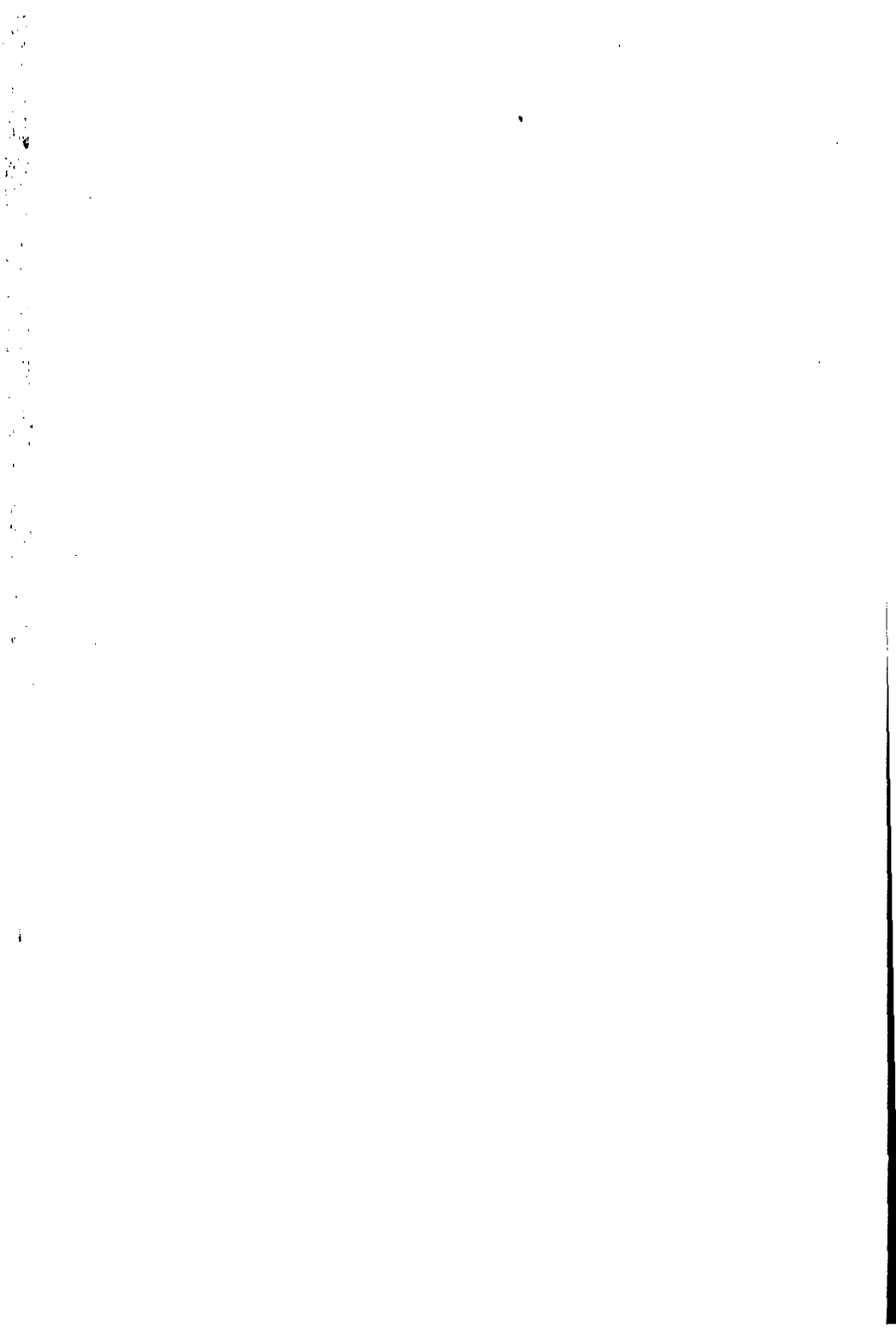
XIII. HASTINGS-FRANK SHAKESPEAR

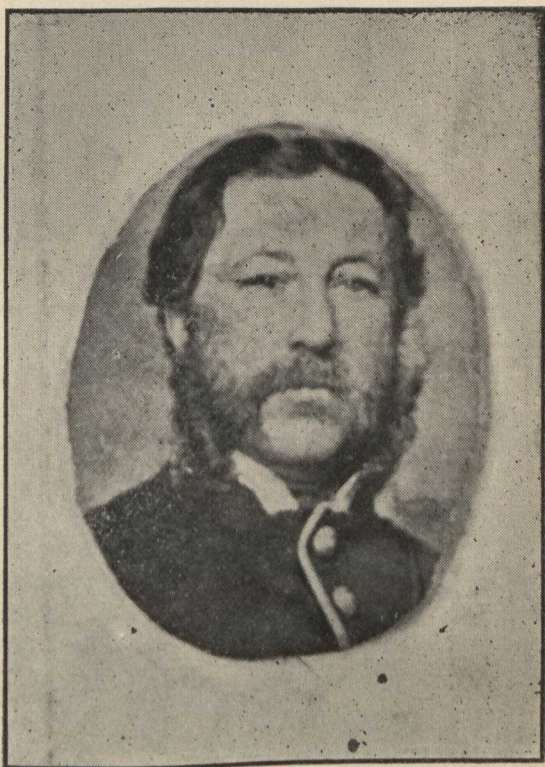
Née à Madras, Indes, le 27 mars 1868.

Commandant dans la marine royale.

Il a épousé, à Kensington, le 27 février 1899,
Nina d'Arcy Anderson.

Pas d'enfants.





EDOUARD-ANTILL PANET, SR

Première génération : Jean-Claude Panet
Deuxième génération : Jean-Antoine Panet
Troisième génération : Bernard-Antoine Panet
Quatrième génération : Edouard-Antill Panet

EDOUARD-ANTILL PANET

Né à Montréal le 31 juillet 1821.

Seigneur de Bourg-Louis.

Il fut lieutenant-colonel dans la milice canadienne.

M. Panet décéda à Bourg-Louis le 12 janvier 1883, et fut inhumé dans le cimetière protestant de sa seigneurie.

Il avait épousé, à l'église anglicane de Bourg-Louis, le 20 octobre 1851, Marie-Julie, fille de Charles Dubuc, de Saint-Raymond.

Madame Panet décéda chez son fils, à Saint-Raymond, le 1er février 1902, à l'âge de 80 ans et six mois, et fut inhumée dans le cimetière catholique de Saint-Raymond.

Enfants :

I

EDOUARD-ANTILL PANET

Le continuateur de la lignée.

II

JULIE-HENRIETTE PANET

Née à Bourg-Louis le 27 avril 1854.

Mariée, à Saint-Raymond, le 11 juin 1879, à

Charles-Auguste-Gustave Fauteux, agent d'assurances,
de Montréal.

Enfants :

I. MARIE-ESTHER-ANNE-HENRIETTE FAUTEUX

Née à Montréal le 18 juin 1880.

II. MARIE-SOPHIE-BLANCHE FAUTEUX

Née à Montréal le 15 décembre 1882.

III. MARIE-ALVINE FAUTEUX

Née à Montréal le 6 mars 1884.

IV. ANONYME

Née et décédée à Montréal le 10 mai 1886. In-
humée dans le cimetière de la Côte des Neiges.

V. MARIE-ALPHONSINE FAUTEUX

Née à Montréal le 29 mai 1887.

Décédée à Bourg-Louis le 10 août 1887, et inhumée
dans le cimetière de Saint-Raymond.

VI. GUSTAVE-RAYMOND D'ESNEVAL FAUTEUX

Née à Montréal le 29 juin 1888.

VII. MARIE-CHRISTINE-CLAIRE FAUTEUX

Née à Montréal le 23 septembre 1890.

IX. MARIE-SUZANNE-MARGUERITE FAUTEUX

Née à Montréal le 26 décembre 1894.

III

LOUISE-BLANCHE PANET

Née à Bourg-Louis le 1er novembre 1855.

Mariée, à Saint-Raymond, le 7 septembre 1885, à
Théodore Fauteux, voyageur de commerce, de
Montréal.

Enfants :

I. MARIE-ADELE-JULIETTE FAUTEUX

Née à Montréal le 31 août 1887.

II. EDOUARD-ANTILL-ARTHUR FAUTEUX

Né à Montréal le 29 mai 1890.

III. MARIE-HENRIETTE-GABRIELLE FAUTEUX

Née à Montréal le 8 mars 1892.

Décédée à Montréal le 29 octobre 1896, elle fut
inhumée dans le cimetière de la Côte des Neiges.

IV. THÉODORE-TANCRÈDE-EUCLIDE FAUTEUX

Né à Montréal le 24 septembre 1894.

IV

JOHN PANET

Né à Bourg-Louis le 1er novembre 1857.

Il a épousé, à Québec, le 11 avril 1888, Jane-
Elizabeth Leitch.

Enfant :

ANTILL PANET

Né à Hamilton le 20 février 1893.

V

WILLIAM-BERNARD PANET

Né à Bourg-Louis le 10 juillet 1859.

Décédé au même endroit le 18 mai 1869, et inhumé dans le cimetière de Saint-Raymond.

VI

LOUIS-AUGUSTE PANET

Né à Bourg-Louis le 31 mai 1864.

Décédé à Bourg-Louis le 8 août 1864, il fut inhumé dans le cimetière protestant de cette seigneurie.

VII

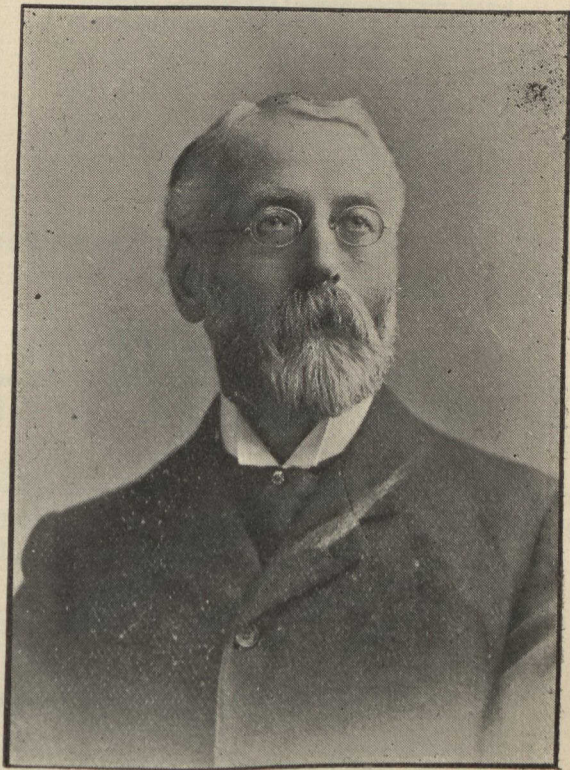
CHARLES-PHILIPPE-RAYMOND PANET

Né à Bourg-Louis le 11 août 1865.

Il est dans le commerce à Chicago.

Il a épousé, à Chicago, le 27 février 1897, Sophie-A., fille de John Brimble.

Ils n'ont pas d'enfants.



EDOUARD-ANTILL PANET, JR

Première génération : Jean-Claude Panet
Deuxième génération : Jean-Antoine Panet
Troisième génération : Bernard-Antoine Panet
Quatrième génération : Edouard-Antill Panet
Cinquième génération : Edouard-Antill Panet

EDOUARD-ANTILL PANET

Né à Bourg-Louis le 12 août 1852.

Il a été admis à la profession de notaire le 8 mai 1874.

Il pratique à Saint-Raymond.

Le 25 novembre 1904, M. Panet a été élu député de Portneuf à l'Assemblée législative de Québec.

M. Panet a épousé, à Montréal, le 20 avril 1875, Marie-Louise-Elizabeth, fille de Robert Terroux et de Marie-Louise-Elizabeth Shortz. Ils ont eu treize enfants :

I

LOUIS-EDOUARD-ANTILL PANET

Né à Montréal le 16 février 1876.

Décédé à Montréal le 18 juillet 1876, il fut inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

II

RAYMOND-BADELARD PANET

Né à Montréal le 29 avril 1877.

Employé à la banque de Montréal, à Fraserville.

III

GUSTAVE-HENRI-BERNARD PANET

Né à Saint-Raymond le 6 octobre 1878.

IV

EDOUARD-ALBERT-HENRY PANET

Né à Saint-Raymond le 28 mai 1880.

Décédé au même endroit le 12 janvier 1886, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

V

CHARLES-LEOPOLD PANET

Né à Saint-Raymond le 29 janvier 1882.

Décédé au même endroit le 18 mars 1885, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

VI

MARIE-LOUISE-BLANCHE PANET

Née à Saint-Raymond le 4 janvier 1884.

Mariée, au même endroit, le 2 septembre 1903, à Robert-Aylwin Bradley, gérant de la banque de Montréal à Saint-Raymond.

Enfants :

I. MARIE-ISABELLA-VIOLET BRADLEY

Née à Saint-Raymond le 10 mai 1904.

Décédée au même endroit le 12 juin 1904.

II. MARIE-KATHLEEN-EVELYN BRADLEY

Née à Saint-Raymond le 20 mars 1906.

VII

MARIE-HERMINE-GEORGIANNA PANET

Née à Saint-Raymond le 6 décembre 1885.

VIII

MARIE-JULIE-ERNESTINE PANET

Née à Saint-Raymond le 8 novembre 1887.

IX

EDOUARD-ROBERT-LOUIS PANET

Né à Saint-Raymond le 28 mai 1889.

X

GEORGE-ANTILL PANET

Né à Saint-Raymond le 12 novembre 1891.

XI

JOSEPH-LOUIS-TASCHEREAU PANET

Né à Saint-Raymond le 16 novembre 1893.

XII

MARIE-ALICE-CORINNE PANET

Née à Saint-Raymond le 5 février 1895.

XIII

JOSEPH-CHARLES-ANTOINE PANET

Né à Saint-Raymond le 31 mars 1898.

Décédé au même endroit le 22 mars 1899, il fut
inhumé dans le cimetière paroissial.



BRANCHE DE MONTREAL (1)

Première génération : Pierre-Méru Panet

PIERRE-MÉRU PANET (2)

Il naquit à Paris, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, en 1731.

Il était le quatrième enfant de Jean-Nicolas Panet, caissier de la marine, et de Marie-Françoise Foucher.

Pierre-Méru Panet fut élevé et vécut chez son oncle Foucher, chanoine, frère de sa mère.

C'est en 1746 qu'il vint rejoindre son frère Jean-Claude établi à Québec depuis 1740.

En 1752, il agit comme procureur à Québec.

Deux années plus tard, en 1754, il est commis-greffier de la Prévôté à Québec. (3)

Le 15 décembre 1754, Jean-Victor Varin, faisant fonction d'ordonnateur en la Nouvelle-France en l'absence de Bigot, intendant, donnait une commission de notaire royal pour le gouvernement de Montréal à Pierre-Méru Panet en remplacement de Jean-Henry Bouron, démissionnaire. (4)

Le 10 août 1756, l'intendant Bigot confirmait la

(1) MM. E.-Z. Massicotte et F.-J. Audet nous ont fourni de nombreux et importants renseignements sur la famille Panet, branche de Montréal. Nous leur offrons ici tous nos remerciements pour leur bon vouloir à notre égard.

(2) Voir p. 3.

(3) Note de M. Philéas Gagnon.

(4) Ordonnances des Intendants, vol. 41, p. 3.

commission donnée à Pierre-Méru Panet par Jean-Victor Varin. (1)

Après la conquête, sous le règne militaire, en 1761, il fut nommé greffier du "Conseil des Capitaines de Montréal", établi pour administrer la justice. Dans les papiers du temps, il est appelé couramment "greffier de Montréal". (2)

A l'établissement du gouvernement civil, sa charge de greffier fut abolie.

Pierre-Méru Panet se fit alors donner une commission d'avocat. Elle est datée du 15 juillet 1768. Moins de deux mois plus tard, le 6 septembre 1768, il obtenait une commission de notaire pour toute la province. Il exerça concurremment ces deux professions jusqu'à sa nomination comme juge. (3)

En 1775, lorsque le gouverneur Carleton nomma des gardiens de la paix et commissaires, en attendant le fonctionnement régulier de l'Acte de Québec, il fut beaucoup question de M. Panet pour l'une de ces charges. C'est M. de Rouville qui eut la nomination pour le district de Montréal. Nous lisons dans une lettre écrite le 9 novembre 1775, quelques mois après la nomination de M. de Rouville : "Pierre Panet, de Montréal (qui est le frère de l'autre, mais un tout autre homme) devait s'attendre à être fait juge si quelque Français devait l'être. Il a réellement du talent, et a été greffier à la cour des capitaines de la milice, immédiatement après la conquête du pays, on peut dire à la fois greffier et juge en chef. Il devait certainement, en cette occasion, être préféré de beaucoup à Rouville." (4)

(1) Ordonnances des Intendants, vol. 40, p. 20.

(2) Jacques Viger, *Règne militaire en Canada*, p. 22.

(3) En 1773, Pierre-Méru Panet prêta 41,200 livres pour aider à l'achat du château Vaudreuil, à Montréal, pour installer le collège Saint-Raphaël.

(4) L'abbé Verreau, *Invasion du Canada*, p. 371.

Le 12 novembre 1775, M. Panet fut un des citoyens de Montréal chargés de s'entendre avec le général Montgomery pour la capitulation de cette ville.

Les Bostonnais ne l'aimaient pas beaucoup. En apprenant la défaite de Montgomery sous les murs de Québec, le général Wooster, qui commandait à Montréal, s'empessa d'envoyer un officier et un nombreux parti de soldats pour désarmer M. Panet et un certain nombre de ses amis qui passaient pour d'ardents royalistes.

Le 25 avril 1778, M. Panet était nommé juge de la Cour des Plaidoyers Communs pour le district de Québec, en remplacement de son frère l'honorable Jean-Claude Panet, décédé.

L'administrateur du gouvernement, M. Alured Clarke, nomma, le 16 septembre 1791, M. Panet conseiller exécutif de la province de Québec.

Lorsque, en 1792, la Chambre d'Assemblée se réunit pour la première fois, l'honorable juge Panet fut un des commissaires nommés pour administrer les serments aux députés nouvellement élus.

En 1784, l'honorable M. Panet, fatigué par le travail plus que par les années, se démit de ses fonctions de juge pour prendre un repos bien mérité.

Il mourut à Montréal le 15 juin 1804.

M. Panet avait épousé, à Québec, le 2 octobre 1754, Marie-Anne Trefflé-Rottot, fille de Pierre Trefflé-Rottot, négociant, et de Elizabeth Gauthier.

De ce mariage naquirent :

I

MARIE-ANNE PANET

Née à Montréal le 1er août 1755.

Décédée à Saint-Laurent (près Montréal) le 10 janvier 1756.

II

MARIE-ANNE PANET

Née à le 1756.

Décédée à Montréal le 1er mars 1757 (à l'âge de cinq mois).

III

PIERRE-BONAVENTURE PANET

Né à Montréal le 2 janvier 1758.

Décédé à Saint-Laurent (près Montréal) le 8 janvier 1759.

IV

CHARLES-MARIE PANET

Né à Montréal le 2 janvier 1758.

Décédé à Saint-Laurent (près Montréal) le 2 août 1758.

V

RENÉ-JOSEPH PANET

Né à Montréal le 24 février 1759.

Décédé à Saint-Laurent (près Montréal) le 11 mai 1759.

VI

PIERRE-JACQUES PANET

Né à Montréal le 5 février 1760.

Décédé à Montréal le 25 avril 1760.

VII

PIERRE-LOUIS PANET

Le continuateur de la branche de Montréal.

VIII

ANTOINE-NICOLAS PANET (1)

Né à Montréal le 13 août 1762.

Il s'établit négociant à Québec.

M. Panet mourut à Québec le 15 juin 1795, et fut inhumé dans la nef de la cathédrale.

Il avait épousé, à Québec, le 15 avril 1793, Marie-Catherine, fille de François Pommereau, ancien négociant, et de Marianne Bolvin.

Elle se remaria, le 11 octobre 1805, à Paul Hervieux, et mourut du choléra à Saint-Eustache le 21 août 1832.

Elle avait eu deux enfants de son premier mariage :

I. CATHERINE-EULALIE PANET

Née à Québec le 12 janvier 1794.

Décédée à Sainte-Elizabeth de Joliette le 2 octobre 1869.

II. PIERRE-ANTOINE-MERU PANET

Né à Québec le 19 mars 1795.

Noyé aux Cèdres le 13 mai 1813.

“Le jeudi, 13 mai 1813, dit la *Gazette de Québec* du

(1) Il fut plutôt connu sous les noms de Marc-Antoine-Méru.

20 mai 1813, le lieutenant Méru Panet avec l'enseigne Rottot du 5ème bataillon de la milice incorporée, en quartiers aux Cèdres, allèrent à la pêche dans un canot d'écorce avec deux miliciens du même bataillon ; s'étant trop approché d'un rapide, le canot tourna tout-à-coup, et le lieutenant Panet et les miliciens se noyèrent. L'enseigne Rottot put se sauver en se tenant au canot jusqu'à ce qu'on vint à son secours. Panet était un officier de mérite."

IX

MICHEL PANET

Né à Montréal le 16 août 1763.

Il fit le commerce à Québec en société avec son frère.

Décédé à Québec le 17 mai 1786, il fut inhumé dans la cathédrale.

X

CHARLES-LÉONARD PANET

Né à Montréal le 18 juillet 1764.

XI

BONAVENTURE PANET

Né à Montréal le 27 juillet 1765.

Il s'engagea dans le commerce, et résida à l'Assomption et à Lachenaie.

En 1792, à l'inauguration de la constitution qui nous donnait une Chambre d'Assemblée et un Conseil législatif, un grand nombre d'électeurs du comté de Leinster le prièrent de représenter leur comté en Chambre.

Le 28 mai 1792, il adressait la lettre suivante

“Aux libres électeurs du comté de Leinster.

“Messieurs et compatriotes,

“Engagé par plusieurs de vous à me présenter comme candidat à la prochaine élection, je prends la liberté de vous offrir mon temps et mes services pour être un de vos représentants, heureux d'obtenir et mériter vos suffrages si vous m'en croyez digne.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs et compatriotes,

Votre très humble serviteur,

BONAV. PANET

L'Assomption, le 28 mai 1792.” (1)

Il fut élu le 10 juillet 1792.

Aux élections générales de 1809, M. Panet fut réélu dans le même comté. Il siégea jusqu'à la fin de ce parlement, le 1er mars 1810.

Bonaventure Panet décéda à l'Assomption le 12 mars 1846, à l'âge de 81 ans.

“Il avait survécu à tous ses collègues, membres du premier parlement canadien. Pendant toute sa vie il se montra bon Canadien et attaché aux principes libéraux. Pour les sentiments du cœur et l'urbanité des manières, il appartenait à une école qu'on ne saurait trop s'efforcer de perpétuer. Son hospitalité était sans bornes, et tous ceux qui l'ont connu l'ont considéré comme l'un des hommes les plus spirituels et les plus aimables parmi ses contemporains. Il était aussi très charitable ; et quoiqu'il ne fut pas riche dans ses vieux jours, sa manière était telle que les pauvres disaient de lui “qu'il les aimait.” (2)

M. Panet avait épousé, à Québec, le 8 novembre 1786, Marguerite, fille de Louis Dunière et de Elisabeth Trefflé-Rottot. (3)

(1) *La Gazette de Québec*, 31 mai 1792.

(2) *La Minerve*, 16 mars 1846.

(3) Ce mariage s'était fait devant un ministre protestant. Revenus à de meilleurs sentiments, ils se marièrent devant un prêtre à Québec le 6 avril 1787.

Enfants :

I. BONAVENTURE PANET

Né à Québec le 22 décembre 1787.

Décédé à Sainte-Foy le 5 janvier 1788, et inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

II. ADÉLAÏDE-MARGUERITE PANET

Née à Québec le 22 décembre 1787.

Décédée à Lachenaie le 12 janvier 1835, et inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

III. ELIZABETH PANET

Née à l'Assomption le 5 octobre 1792.

Décédée au même endroit le 28 octobre 1799.

IV. FLORENCE-HÉLÈNE PANET

Née à l'Assomption le 4 avril 1794.

XII

AMABLE PANET

Né à Montréal le 3 août 1766.

Décédé à Montréal le 29 août 1766.

XIII

PAUL PANET

Né à Montréal le 6 septembre 1767.

XIV

NICOLAS PANET

Né à Montréal le 8 décembre 1769.

Décédé à Montréal le 24 mai 1774.

XV

JEAN-BAPTISTE PANET

Né à Montréal le 14 avril 1771.

XVI

NARCISSE PANET

Né à Montréal le 6 septembre 1774.

Le 4 septembre 1797, il obtenait une commission d'avocat.

Le 18 juillet 1805, il était nommé shérif de Trois-Rivières.

M. Panet décéda à Montréal le 20 juin 1809.

Nous trouvons des détails sur la maladie et la mort de M. Panet dans une lettre de son frère Bonaventure Panet à son cousin l'honorable Jean-Antoine Panet.

"Je suis chargé, écrivait-il le 23 juin 1809, de la triste mission de vous annoncer la mort de notre frère Narcisse décédé mardi à deux heures du matin. Il laisse une épouse inconsolable et six orphelins dont l'aîné âgé de six ans ! Il emporte avec lui l'estime et les regrets et de sa famille et de ses concitoyens. Il a résigné son sort durant toute sa maladie entre les mains de son créateur et est mort en bon chrétien. La famille n'a qu'à se louer des secours de tous ses amis qui l'ont veillé pendant six semaines qu'a duré sa maladie. Il est mort d'hydropisie, suite de la maladie de foie. Il est triste de périr à la fleur de ses jours, à l'âge de 34 ans, d'abandonner sa compagne et une nombreuse famille dans un âge si peu avancé !"

M. Panet avait épousé, à Montréal, le 3 mai 1802, Marie-Jeanne, fille de Thomas Fraser et de Marie-Anne Foucher.

Sa veuve se remaria, à Trois-Rivières, le 9 décembre 1812, à William Stewart, chirurgien du 100ème Régiment.

Elle décéda à Québec le 1er janvier 1830, et fut inhumée dans l'église du couvent des Ursulines. (1)

Du mariage de Narcisse Panet et de Marie-Jeanne Fraser étaient nés :

I. PIERRE-HORACE PANET

Né à Montréal le 10 mars 1803.

Il obtint une commission d'avocat le 26 mars 1828.

M. Panet décéda à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 3 avril 1838.

Il avait épousé, à Berthier (en haut), le 17 février 1830, sa cousine germaine, Marie-Anne, fille de feu l'honorable Pierre-Louis Panet et de feu Marie-Anne Cerré.

Elle se remaria, à Sainte-Mélanie d'Ailleboust, le 3 mars 1851, au lieutenant-colonel Maximilien Globensky.

Madame Globensky décéda à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 18 mai 1863, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

De son mariage avec M. Panet elle avait eu un fils :

Louis-Adolphe Panet né à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 29 novembre 1830. (2) Décédé à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 12 avril 1832, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

(1) Du second mariage de Marie-Jeanne Fraser naquirent 1^o Mary-Anne-Caroline Stewart mariée au notaire Antoine-Ambroise Parent ; 2^o Ann-Elizabeth Stewart mariée à M. Morell ; 3^o William-Alexander Stewart qui fut médecin et mourut à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Le chirurgien William Stewart avait une sœur Rose, qui se maria à Edmund McGuekin et fut la mère de Mary McGuekin, élevée par l'honorable juge Philippe Panet et qui fut la femme de Charles-Thomas Baby. Voir le présent ouvrage, p. 104.

(2) Baptisé à Berthier.

II. MARIE-AURÉLIE PANET

Née à Montréal le 8 mars 1804.

Décédée après 1809.

III. THOMAS-ALFRED PANET

Né à Montréal le 1er février 1805.

Il fut admis à la pratique de la médecine le 5 juin 1828.

Il mourut du choléra le 16 août 1834, à la station de quarantaine de la Grosse-Ile, où il était officier médical.

On voit son nom sur le monument élevé à la Grosse-Ile à la mémoire de ceux qui y succombèrent au terrible fléau.

IV. NARCISSE-TREFFLÉ PANET

Né à Montréal le 8 octobre 1806.

Décédé à Beauport le 1er août 1824.

V. LOUISE-CAROLINE PANET

Née à Montréal le 18 octobre 1807.

Mariée, à Québec, le 5 septembre 1829, à N.-O. Saunders, du Commissariat.

Il mourut laissant un fils.

Sa veuve se remaria à M. Parmantie. Elle mourut en Angleterre.

VI. LOUIS PANET

Né à Montréal le 17 mai 1809.

Dentiste.

Décédé à New-York le 24 novembre 1842.

XVII

MARIE-ANNE PANET

Née à Montréal le 23 novembre 1775.

Décédée à Trois-Rivières le 5 août 1823.

Première génération : Pierre-Méru Panet
Deuxième génération : Pierre-Louis Panet

PIERRE-LOUIS PANET

Né à Montréal le 2 août 1761.

En 1775, lors de l'invasion américaine, il prit part à une action près de Montréal où il se distingua beaucoup.

Le 19 décembre 1780, M. Panet se faisait donner une commission pour pratiquer comme notaire et avocat.

Le 22 septembre 1783, il était nommé greffier de la Cour des Plaidoyers Communs et des Prérogatives du district de Québec, en remplacement de David Lynd et de Nicolas-Gaspard Boisseau. M. Panet occupa ce poste jusqu'à l'abolition de cette cour.

M. Panet, lorsque la Constitution de 1791 nous accorda une Chambre d'Assemblée, se présenta dans le comté de Québec. Le 16 mai 1792, il adressait la lettre suivante aux électeurs de ce comté :

“Amis et compatriotes,

“C'est avec confiance que j'invoque vos suffrages, afin d'être choisi un de vos représentants dans l'assemblée prochaine.

“Né au sein de la province, ayant quelque propriété en terres et biens-fonds, mes intérêts sont les vôtres. Ne craignez point que je trahisse votre confiance et le dépôt dont vous m'aurez chargé.

“Le bien-être de ma patrie, le bonheur de mes concitoyens, tels seront toujours les objets qui dirigeront mes vœux et mes efforts.

“Je suis sincèrement votre zélé compatriote,

PIERRE L. PANET.

Québec, 16 mai 1792.” (1)

(1) *La Gazette de Québec*, 16 mai 1792.

Les électeurs du comté de Québec préférèrent MM. Louis de Salaberry et David Lynd à M. Panet.

Il fut élu, le 10 juillet suivant, dans le comté de Cornwallis.

Le 17 décembre 1792, la Chambre d'Assemblée se réunissait à Québec. Le lendemain, 18 décembre, M. Louis Dunière, député de Hertford, proposait M. Jean-Antoine Panet comme orateur de la Chambre. Trois Canadiens se prononcèrent contre ce choix, MM. de Salaberry, Dambourgès et Pierre-Louis Panet. Ce dernier donna les raisons suivantes pour expliquer son vote :

“Je dirai mon sentiment sur la nécessité que l'orateur que nous allons choisir possède et parle également les deux langues. Dans laquelle doit-il s'adresser au gouverneur ? Sera-ce dans la langue anglaise ou française ? Pour résoudre la question, je demande si cette colonie est ou n'est pas une colonie anglaise ? Quelle est la langue du souverain et de la législature dont nous tenons la constitution qui nous rassemble aujourd'hui ? Quel est le langage général de l'empire ? Quel est celui d'une partie de nos concitoyens ? Et quel sera celui de l'autre et de toute la province en général à une certaine époque ? Je suis Canadien, fils de Français, ma langue naturelle est la française, car grâce à la division toujours subsistante entre les Canadiens et les Anglais depuis la cession du pays, je n'ai pu savoir qu'imparfaitement la langue de ces derniers. Aussi mon témoignage n'est pas suspect. Ainsi je dirai qu'il y a une nécessité absolue pour les Canadiens d'adopter avec le temps la langue anglaise. Seul moyen de dissiper la répugnance et les soupçons que la diversité de langage entretiendra toujours entre deux peuples réunies par les circonstances et forcés de vivre ensemble, mais en attendant cette heureuse révolution, je crois qu'il est de la décence que l'orateur dont nous ferons choix puisse s'exprimer dans la

langue anglaise lorsqu'il s'adressera au représentant de notre Souverain." (1)

Ajoutons que l'étrange attitude de M. Panet en cette circonstance a été justement censurée par nos historiens.

Le 11 décembre 1794, M. Panet était nommé protonotaire de Québec et greffier de la Cour du Banc du Roi conjointement avec David Lynd.

Le 8 mai 1795, il devenait juge de la Cour du Banc du Roi à Montréal, en remplacement de son cousin, l'honorable Jean-Antoine Panet, qui avait résigné. Il remplit cette charge jusqu'à sa mort.

Aux élections générales de 1800, M. Panet fut élu comme député de Montréal-est à la Chambre d'Assemblée. Il avait eu comme adversaire, M. Viger, junior. On trouve la lettre de remerciements de M. Panet à ses électeurs dans la *Gazette de Montréal* du 7 juillet 1800 :

"M. Panet fait ses remerciements sincères aux électeurs du quartier Est de cette ville, qui ont voté pour lui lors de l'élection dernière ; ils peuvent être assurés qu'il est très reconnaissant de cette marque de leur confiance, qu'il croit avoir peu méritée, et que dans toutes les situations publiques où la Providence voudra bien le placer, il ne cessera de faire ses efforts pour remplir ses devoirs d'une manière satisfaisante et utile à ses compatriotes."

Le 7 janvier 1801, M. Milnes, administrateur du gouvernement, appelait M. Panet à faire partie du Conseil exécutif.

M. Panet mourut à Montréal d'une attaque d'apoplexie le 2 décembre 1812.

Un journal anglais de Montréal disait à l'occasion de la mort du juge Panet :

(1) La *Gazette de Québec*, 20 décembre 1792.

“En lui les juges regrettent la perte d'un confrère inférieur à aucun d'eux en habileté, connaissance et intégrité ; les membres de sa famille pleurent un chef et un ami, dont le caractère était leur honneur, leur protection et leur exemple ; et le public déplore la disparition d'un citoyen dont les vertus et les services comme juge et membre de la législature de cette province, et dont l'humanité et la bonté dans toutes les relations de la vie, lui ont donné des titres au plus grand respect et à la plus haute gratitude.” (1)

M. Panet avait épousé, à Montréal, le 13 août 1781, Marie-Anne, fille de Gabriel Cerré et de Marie-Catherine Giard.

Le 17 février 1826, le gouverneur Dalhousie soumettait à la Chambre d'Assemblée le cas du juge Panet qui, à sa mort, après bien des années d'un service public, fidèle et utile, laissait sa famille dans des circonstances peu aisées. Le gouverneur recommandait d'accorder à madame Panet une pension de 150 livres sterling.

La Chambre d'Assemblée remit le message du gouverneur à un comité spécial qui fit le rapport suivant, le 17 mars 1826 :

“Votre Comité ne croit pas devoir recommander cet objet (pension à madame Panet) comme devant être favorablement accueilli par votre honorable Chambre. L'accorder dans ce cas, ce serait établir en faveur des autres veuves de juges un prétexte à de semblables réclamations sur le trésor public pour le présent et l'avenir ; et votre comité ne croit pas que ces réclamations puissent être appuyées sur des principes exacts de justice publique.” (2)

Madame Panet mourut à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 5 avril 1828.

(1) Henry Morgan, *Sketches of celebrated Canadians*, p. 163.

(2) *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, vol. 33, pp. 118, 126, 296.

Elle avait eu douze enfants :

I

PIERRE-LOUIS PANET

Né à Montréal le 3 juillet 1782.

Décédé au même endroit le 9 août 1783.

II

PIERRE-GABRIEL PANET

Né à Québec le 8 septembre 1783.

Décédé à Sante-Foy le 28 février 1784, et inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

III

LÉON PANET

Né à Québec le 20 octobre 1784.

Il se fit marin et périt en mer le 6 février 1810, à bord de l'*Albion*, vaisseau marchand.

IV

ROSALIE PANET

Née à Québec le 30 avril 1786.

Décédée à Québec le 17 août 1786, et inhumée dans le cimetière Sainte-Famille.

V

LOUISE-AMELIE PANET

Née à Québec le 27 janvier 1789.

Mariée à William Von Moll de Berczy.

Un savant magistrat écrivait, il y a quelques années, au sujet de madame de Berczy :

“C'est en 1859 que je fis la connaissance de cette femme remarquable. Quoique déjà sur le retour de l'âge, elle n'en avait pas moins conservé toute sa distinction d'esprit, toute la vivacité et l'enjouement de son caractère. Tout de suite, elle me subjuga, et je n'ai jamais pu m'affranchir entièrement de cette influence si douce, je l'avoue en toute sincérité. Quoiqu'elle soit disparue depuis tantôt vingt-cinq ans, je pense à elle souvent encore, comme d'ailleurs le font tous ceux qui ont eu l'inappréciable avantage de l'approcher, de l'entendre, de jouir de son intimité. Tous conservent un souvenir parfumé de son intelligence si brillante, de ses vertus aussi modestes que réelles, des charmes fascinateurs de son esprit. Malheureusement, le nombre de ceux qui l'ont connue n'a pas été considérable, car sa vie presque toute entière s'est écoulée dans une sorte de retraite, loin de la société des villes.

“C'est aux pieds des Laurentides, à Sainte-Mélanie d'Àil.eboust, dans un manoir dont la renommée d'hospitalité s'étendait fort au loin, que s'est écoulée la vie si suave de madame Von Moll de Berczy, née Amélie Panet.

“Elle reçut chez les Dames Ursulines de Québec, les premiers rudiments de son instruction ; puis elle continua ses études à Montréal. Comme on le voit, elle était autant montréalaise que québecquoise. Quoique ses sœurs, au nombre de trois, fussent très-bien douées sous le rapport intellectuel, et mieux partagées au physique que n'était leur aînée, les soins de leur père se concentrèrent particulièrement sur elle, et il ne négligea absolument rien pour lui orner le cœur et l'esprit. Homme érudit, rempli de science, connaissant tout le prix de l'étude et des jouissances qu'elle procure, M. Panet se fit lui-même, en quelque sorte, le précepteur de sa fille, lui enseignant avec une grande sollicitude les diverses branches des connaissances humaines qui lui semblaient propres à développer, fortifier et embellir cette intelligence d'élite.

Aussi, Amélie Panet possédait-elle une infinité de connaissances que les jeunes filles de son temps, et même d'à présent, ignoraient et ignorent encore complètement. Linguiste émérite, elle était versée dans l'italien, l'allemand et même le latin. Dans le cours de ses études, aussi fortes que variées, les sciences exactes ne l'avaient pas effrayée, les propositions d'algèbre et de mathématique qui d'ordinaire nous inspirent avec raison une certaine terreur, n'étaient pour elle que des raisonnements fort aisés. Toujours guidée par son père bien-aimée, elle avait puisé dans la lecture et la juste appréciation des ouvrages philosophiques du jour, des connaissances très étendues sur l'homme et les choses humaines, ce qui lui permettait de donner à son jugement, si sain d'ailleurs, toute l'envergure dont il était susceptible. Esprit délicat, fortement nourri, elle se rendait compte sans effort aucun, et du premier coup, des problèmes les plus difficiles en apparence.

“ Spirituelle, enjouée, savante, la conversation de cette femme distinguée avait un charme inexprimable. A l'envi on se groupait autour d'elle pour l'entendre discuter sur les événements, juger des hommes et des choses. Les érudits comme les ignorants subissaient involontairement son prestige et nul ne s'éloignait d'elle sans regret.

“ Après son mariage, à l'âge de 32 ans, avec M. William Von Moll Berczy, un homme bien digne de posséder une telle compagne, elle le suivit à Amherstburg, dans le Haut-Canada, mais n'y demeura que peu d'années.

“ En 1832, son mari, contraint par les circonstances, vint habiter avec elle la terre de D'Ailleboust, alors tout à fait au milieu de la forêt, éloignée de toute société. C'est ici qu'ils durent se suffire à eux-mêmes, et ils trouvèrent, en effet, le moyen de couler des jours profondément heureux, tout en faisant le bien parmi leurs censitaires, à qui ils prêchaient l'exemple de mille manières différentes. Le sort en était jeté, madame Berczy ne devait plus désormais briller dans

le monde élégant, mais bien passer la plus belle partie de sa vie dans le séjour agreste où elle s'était retirée pour y couler, avec son mari, qu'elle affectionnait profondément, et ses estimables sœurs, mesdames Lévesque et Globensky, des jours sereins utilement remplis.

“ La lettre suivante vous peint lestement le genre de vie qu'elle y mena :

D'Ailleboust, 10 novembre 1833.

.....

“ A part de ce que nous sommes dans le temps de la réception des rentes, qui, suivant une bonne vieille habitante, ne viennent “ qu'à la queue du loup, ” j'ai à faire face de tous côtés, et pour vous donner une idée de ma situation, je dois vous décrire ma journée d'aujourd'hui, et elle est la sœur *bessonne* de toutes les autres. Je commence. Je me suis levée au jour pointant pour chasser mes hommes de contre le poêle qu'ils chérissent beaucoup plus que mon ouvrage. J'ai ensuite écrémé le lait, donné le déjeuner aux gens, fait mon café—ma passion mignonne—moi-même pour l'avoir à mon goût ; comme de raison, je l'ai bu.

“ Faute d'avoir à qui parler durant mon repas, j'ai lu deux pages d'un traité de saint Augustin sur la grâce que je n'ai point comprise. J'avais encore une bouchée à expédier, et la dernière ligue de ma lecture à faire, quand deux habitants sont venus apporter leurs rentes. Me voilà maintenant à visiter leur bled, à voir s'il est sec, net, *bon, loyal et marchand*. Après, devant mes propres yeux, je l'ai fait mesurer dans le hangar. Revenu à la maison, j'ai porté cette transaction sur deux livres, et j'ai donné quittance. J'ai retenu quelque temps encore les censitaires pour les questionner à la fin d'apprendre s'ils avaient vendu ou acheté des terres hors de la connaissance des seigneurs, et par ce moyen j'ai découvert qu'ils étaient tous deux en faute, ayant, l'un et l'autre, grandement

pèché contre la loi des *lois et ventes*. J'ai pris acte de ce qu'ils m'ont dit, et je n'ai pas manqué de leur faire une verte semonce.

“ Les voilà partis ; bon, me dis-je, une affaire de plus a été terminée ! je songe alors qu'à la campagne le dîner presse toujours sur les talons du déjeuner ; j'y pourvois, ainsi qu'à d'autres petits détails indispensables du ménage.

“ Débarrassé de ce train, je m'affuble de ma *grosse tête* et chausse mes sabots, et je vais voir si l'un de mes chétifs serviteurs, enfant du sol, comme disent les patriotes, avance à battre le grain, ce que je le presse fort à faire, et si un autre bouche bien les trous des étables pour la protection des animaux contre les rigueurs de l'hiver qui s'avance.

“ Revenu de ma promenade et à peine réchauffée, voici venir deux *sucriers*,—remarquez le joli terme, c'est ainsi qu'on appelle dans nos montagnes les gens qui font du sucre d'érable.— Ils viennent me demander à louer des sucreries, mais elles ont appartenu à d'autres ; on n'est pas certain si ces locataires veulent les remettre au seigneur ; consciencieusement, il faut s'enquérir d'eux de la chose. Mes aspirants locataires y vont, et puis ils me rendent réponse quelque peu entortillée. Pour faire les choses absolument suivant les règles, je les fais aller consulter le garde-forêt, et lui, aussi prudent que moi, les fait revenir vers moi ; bref, je ne conclus point avec eux ; voilà, cependant, deux grandes heures consumées pour rien ; je m'en chagrine, je suis toute ahurie, et, de plus, toute enfumée, car chaque locataire ou chaque censitaire avec lequel j'ai la bonne chance de conférer a épousé une pipe à laquelle il est très fidèle.

“ Je m'assieds toute abasourdie ; pourtant au bout de quelques moments, mes idées se rassemblent, et, elles me représentent qu'il n'est pas à propos de me reposer ainsi. Sur cela, je m'approche de mon pupitre, et je me mets à travailler à une requête à la Chambre d'Assemblée dont mon mari a jeté six lignes, en anglais, sur le papier, et mon frère, trois en français, mais écrites en caractères hyéroglyphiques. J'ajuste

ces éléments hétéroclites de mon mieux. Au bas de la requête, ces mots : " Tel que le plan annexé le démontre," me rappelle que mon travail n'est pas terminé. Mon mari l'a tiré, sans doute, avant son départ, mais il faut en faire un autre pour le Conseil législatif, puis un troisième pour le gouverneur. Je me mets en frais de copier le premier, et de laver, ensuite. J'avance joliment dans cet ouvrage, quand le jour vient à tomber, je n'y vois plus clair, je dépose mon compas et mon pinceau, et j'ordonne qu'on mette un cheval sur la carriole : il faut absolument que j'aille à un petit quart de lieue, avant la nuit, dire un mot à un certain homme. En conséquence, je m'apprête, me jetant un manteau sur les épaules ; mais quoi ? Je me sens faible, je ne sais ce que c'est... Tiens, tout à coup, je me rappelle que, poussée par une chose ou une autre, j'ai oublié de dîner ! Mais, la voiture est à la porte, je mangerai à mon retour. Je vas, je reviens, je dîne par un souper d'une tasse de thé. Je n'ai encore que moi pour me tenir compagnie : elle ne me plaît guère ; je prends mon *saint Augustin*, mais il m'a tant et si embrouillée, le matin, que je le *dépends*, et je lis pour me divertir, les annonces de maisons à louer, et de choses perdues à retrouver, dans une gazette quelconque. Mon souper et ma lecture se ressemblent : je les finis bien vite l'un et l'autre.

"Voilà donc, à la fin, le moment arrivé de m'approcher du poêle ; je m'y cantonne ; il faut pourtant que je m'égaie, me dis-je, que je chante un peu, et je ne sais comment, sans m'en apercevoir, je fais choix de la complainte de la pauvre reine Marie, que je chante trois fois d'un ton mélancolique. Cette vénération prend fin, et me voici à présent occupée à vous fatiguer de la description de ma fatigante journée. Elle servira, du moins, à vous expliquer pourquoi, ayant faim et soif de vous voir, je ne profite pas d'une invitation qui me mettrait à même de satisfaire ces deux désirs."

.....

“La maison seigneuriale était une vaste construction en bois, adossée à la montagne, assise sur de verts gazons, parfaitement entretenus, entourée de fleurs soigneusement cultivées. De là, la vue portait, d'un côté sur les sombres coteaux voisins, dont l'un était surmonté de la petite église paroissiale, et, de l'autre, sur des champs fertiles couverts de riches moissons. Les maîtres de céans s'y plaisaient. Si madame de Bercy eût continué à fréquenter ce qu'on est convenu d'appeler le *grand monde*, et se fût manifestée sous son véritable jour, son nom aurait été dans toutes les bouches et son éloge entendu de tous les côtés. La Providence en avait autrement décidé, et elle n'a fait les délices que d'un cercle restreint, mais choisi, dans lequel entraient, entre autres, MM. Jacques Viger, D.-B. Viger, le chevalier D'Estimauville, les deux Stuart, Louis-Joseph Papineau, Henri Heney, etc. Plusieurs de ces hommes distingués correspondaient fréquemment avec elle, et s'en estimaient heureux. D'autres la venaient voir et ne la quittaient jamais qu'à regret.

“L'espace ne me permet pas de citer ici une longue pièce de vers que lui adressait notre archéologue, Jacques Viger, en 1829, au retour de l'une de ses visites, encore sous le charme du gracieux accueil qu'il avait reçu.

“Mais c'était surtout de la part de ses censitaires qu'elle était l'objet d'un véritable culte, puis-je dire. Bonne, affectueuse, charitable, sympathique, elle se faisait toute à tous ; elle n'avait que des paroles de compassion et d'encouragement pour ceux qui étaient aux prises avec la souffrance et les adversités de la vie. Sans enfants—elle n'en avait eu qu'un seul, mort en très bas âge,—elle savait puiser dans son large cœur ces sentiments de tendresse maternelle dont il était rempli, et les répandaient à pleines mains sur les autres. Quels efforts ne fit-elle pas, en 1837, pour sauver de l'échafaud un neveu affectionné qui, dans la fougue de la jeunesse, s'était laissé entraîner par le mouvement politique d'alors ? Aussi vit-elle le succès couronner ses pressantes instances auprès de lord

Sydenham, qui bientôt rendit le fils à sa mère explorée. Combien d'autres, que je pourrais nommer, ont été l'objet de ses nombreux bienfaits ! Son plus grand bonheur, disons-le, était de faire des heureux, et elle en faisait beaucoup qui, pour sa récompense terrestre, — chose rare — n'ont pas été ingrats.

“Je ne l'ai point dit encore, mais il a été facile de l'entrevoir, madame Berczy aimait passionnément la littérature, et s'y livrait volontiers. Elle a beaucoup écrit, tant en prose qu'en vers, et nous a laissé de fort jolies choses qui révèlent chez elles les éminentes qualités qui la distinguaient à un si haut degré.

“D'une génération plus jeune que mademoiselle Marguerite de Lanaudière, si appréciée par la société québécoise de son temps, elle lui ressemblait par plus d'un côté, et son indifférence pour la toilette n'en était pas le moindre.

“Et que dire de leurs connaissances du droit civil; surtout des lois seigneuriales ?

“Il y avait ainsi plus d'un point de contact entre leurs salons respectifs, ainsi que pourraient l'attester ceux qui ont pu les fréquenter l'un et l'autre. L'un pourtant était le rendez-vous du beau monde de Québec, tandis que l'autre ne recevait que de rares amis, toujours chaudement accueillis, cependant. Là, presque aux confins de la civilisation, on était ravi, en pénétrant dans le salon de madame Berczy, du contraste qu'il avec tout ce qui l'entourait. On eût dit un oasis dans le désert ! Vous tombiez alors sous les coups de la baguette merveilleuse de celle qui y commandait !

“Ce salon était simplement mais confortablement meublé. Vaste, élégant, commode, à ses murs étaient suspendus, dans des cadres sans ornements, les portraits des ancêtres venus de la vieille France, ceux de chefs sauvages renommés par leurs actes de bravoure, et de jolies scènes historiques ou de riants paysages dus à l'habile pinceau du père de M. Berczy ou faits par lui-même. Par de hautes croisées à petits carreaux entraient à grands flots la lumière, l'air embaumé des

champs et les âcres senteurs de la montagne ; on entendait les oiseaux gazouiller dans les fleurs et les arbustes du jardin ou dans les grands pins qui ombrageaient la porte principale du bon vieux manoir. Sur de hauts fauteuils à riches tapisseries, aussi bien que sur des tables qui avaient dû voir autrefois le jour à Paris,—d'où venait originairement la famille Panet,—gisaient, pêle-mêle, des livres neufs ou vieux, grands ou petits, écrits en langues vivantes ou en langues mortes : il y en avait pour tous les goûts et de tous les formats. Ça et là, l'œil était flatté à la vue de ces petits riens que la femme de bon goût sait toujours entasser si artistement autour d'elle.

“ Le manteau sculpté de la vaste cheminée, surmonté de la glace traditionnelle, contenait des objets précieux que l'on ne s'attendait guère à voir dans cet endroit isolé. Des guéridons faits en vieil acajou d'Espagne étaient couverts de pinceaux, de palettes à broyer les couleurs, de crayons de papier, de délicieuses aquarelles, d'ébauches de dessins. C'était le cabinet de travail de la maîtresse du logis en même temps que sa chambre de réception. D'une vieille pièce d'argenterie, au chiffre de la famille, coulait ce café exquis que l'affable hôtesse ne manquait jamais de vous offrir dans une délicate porcelaine de Chine, tout en vous priant de vous servir à votre goût d'une délicieuse crème levée par elle-même dès l'aube matinale. Musicienne, madame Berczy s'empressait, lorsque la conversation semblait avoir besoin de quelques moments d'interruption, de se mettre au clavecin et de charmer ses visiteurs par son jeu toujours gracieux ou de les toucher par le chant d'une douce romance. On se serait cru dans l'un de ces châteaux séculaires, perdu dans le fond des Alpes ou des Pyrénées. C'était ravissant de simplicité, d'élégance et de confort. Oh ! qu'il faisait bon de passer quelques heures dans cet espèce de paradis terrestre, et comme il en coûtait toujours de s'en éloigner !

“ Parvenue à l'âge avancée de soixante-et-treize ans, le 24 mars 1862, madame Berczy, après une longue maladie, descendit dans la tombe, universellement

regrettée, surtout de son mari, qui alla la rejoindre quelques années plus tard. Voulant être humble jusqu'à la fin, elle se fit inhumer dans le petit cimetière de la paroisse, tout à côté de ceux qu'elle avait tant aimés durant sa vie. Si jamais votre étoile vous conduit vers d'Ailleboust, veuillez entrer dans le modeste enclos où elle repose, et là, agenouillé sur cette terre sanctifiée par l'église et par la présence de sa sainte dépouille, adressez au ciel une fervente prière pour le repos de la belle âme d'Amélie Panet. "(1)

M. William Von Moll de Berczy mourut à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 9 décembre 1873, à l'âge de 83 ans et 11 mois.

VI

CATHERINE-HÉLOISE-PANET

Née à Québec le 5 mai 1792.

Décédée à Montréal le 12 juin 1797.

VII

CHARLOTTE-MÉLANIE PANET

Née à Québec le 11 septembre 1794.

Mariée, à Montréal, le 16 mai 1814, à Marc-Antoine-Louis Lévesque, avocat.

M. Lévesque mourut le 8 mai 1833, et fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Mélanie d'Ailleboust.

La *Gazette de Québec* du 23 mai 1833 publiait la note suivante à l'occasion de la mort de M. Lévesque :

“ Le 8 du courant après une longue et doulou-

(1) *La Kermesse*, p. 129.

reuse maladie, à l'âge de 51 ans, Marc-Antoine-Louis Lévesque, écuyer, avocat, ci-devant un des greffiers de la Cour du Banc du Roi pour le district de Montréal, et lieutenant-colonel du huitième bataillon de la milice du comté de Montréal. M. Lévesque avait servi durant la dernière guerre comme capitaine dans le 5e bataillon des milices incorporées. Il fut nommé, le 22 mai 1812, juge-avocat, et fut commissionné le 12 janvier 1813, pour agir comme député-adjutant-général des milices. Depuis huit années, M. Lévesque souffrait avec courage et résignation des effets d'une attaque de paralysie. Il laisse après lui une famille et de nombreux amis pour déplorer sa perte. M. Lévesque était un homme des sentiments les plus honorables et de la plus stricte intégrité ; ami sincère et généreux, père tendre et époux affectionné, et l'on peut dire que par sa mort la société a été privée d'un de ses plus beaux ornements. "

Madame Lévesque décéda à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 16 septembre 1872, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse. (1)

Enfants :

I. PIERRE-LOUIS LÉVESQUE

Né à Montréal le 15 avril 1815.

Notaire.

Décédé à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 24 mai 1878.

Il ne s'était pas marié.

" Doué de toutes les qualités qui constituent le parfait chrétien, il sut s'attirer l'estime et l'amitié de tous ceux qui ont eu quelques rapports avec lui. Sa grande charité, son caractère doux et conciliant lui avaient attaché tous les cœurs et le font grandement regretter de ceux qui l'ont connu. Il fut conduit à sa

(1) C'est en l'honneur de madame Lévesque que la paroisse de d'Ailleboust fut mise sous le patronage de sainte Mélanie.

dernière demeure, entouré d'un grand nombre d'amis, venus de toutes parts rendre témoignage à ses vertus civiles et chrétiennes." (1)

II. CHARLES-FRANÇOIS LÉVESQUE

Né à Montréal le 20 octobre 1817.

Avocat.

Il cultiva les muses en même temps que le droit. Le *Répertoire national* de Huston reproduit quelques-unes de ses poésies.

M. Lévesque mourut accidentellement d'un coup de fusil à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 3 novembre 1859.

Il avait épousé, à Berthier (en haut) le 14 juin 1843, Jessie Morisson, fille de William Morisson.

Elle mourut à Berthier le 18 mai 1844, à l'âge de 20 ans, lui laissant une fille :

Marie-Jessie-Béatrice Lévesque née à Berthier le 18 mai 1844. Mariée, à Sainte-Mélanie d'Ailleboust, le 10 septembre 1865, à Alfred Laviolette, de Saint-Jérôme. M. Laviolette est décédé à Saint-Jérôme le 25 février 1903.

III. LOUIS-GUILLAUME LÉVESQUE

Né à Montréal le 30 août 1819.

Il se fit recevoir avocat.

En 1838, il prit part au mouvement insurrectionnel. Condamné à mort par la cour martiale, il obtint son pardon, mais à condition qu'il laisserait le pays.

M. Lévesque passa en France, où il fut quelque temps employé au ministère des affaires étrangères.

(1) La *Minerve*, 1er juin 1878.

À son retour au pays, il fut nommé traducteur français à l'Assemblée législative.

M. Lévesque mourut à Québec le 6 janvier 1856, et fut inhumé à Sainte-Mélanie d'Ailleboust.

Il était célibataire.

Nous lisons dans le *Canadien* du 7 janvier 1856 :

“ La mort imprévue et soudaine de M. Guillaume Lévesque, décédé en cette ville samedi matin, y a produit une sensation pénible dont il est aisé de se rendre compte. Ceux qui ont connu M. Lévesque savent qu'il était un de ces hommes dont la mort est regrettée autant à cause de leur mérite personnel qu'à raison des talents rares et des travaux distingués par lesquels s'est honorée leur carrière.

“ Voilà le deuxième vide créé en assez peu de temps par la mort dans le département dont notre jeune compatriote défunt était le chef (celui de la traduction des lois) : en moins de dix-huit mois, M. Jean Huston et M. Guillaume Lévesque ont été enlevés à l'estime et à la considération que leur avaient méritées des travaux littéraires remarquables.” (1)

IV. PIERRE-THOMAS LÉVESQUE

Né à Montréal le 11 avril 1824.

Arpenteur.

M. Lévesqué épousa, à Berthier, le 5 août 1850, Anne-Françoise (Fanny) Cuthbert, fille de feu l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier, et de Marie-Louise-Amable Cairn.

Elle décéda à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 26 août 1855, sans laisser d'enfants.

M. Lévesque épousa, en secondes noces, à l'Assomption, le 27 novembre 1856, Evelina, fille de Benjamin Beaupré, marchand.

(1) On trouvera dans le *Répertoire national* de Huston quelques-unes des productions de M. Lévesque.

Madame Lévesque décéda à l'Assomption le 10 novembre 1876.

M. Lévesque a épousé, en troisièmes noces, à Montréal, le 10 février 1879, sa cousine germaine, Marie-Louise Panet, veuve de Arthur Lamothe. Il n'a pas eu d'enfants de ce mariage.

De son deuxième mariage, M. Lévesque a eu dix enfants. Quatre sont morts en bas âge. Les survivants sont :

1° Marie-Louise Lévesque née à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 17 février 1858. Mariée, à l'Assomption, le 26 octobre 1880, à Richemont L. de Martigny, avocat. Enfants :

A. Eveline de Martigny née à Montréal le 17 août 1881. Décédée au même endroit le 22 octobre 1885.

B. Pierre de Martigny né et décédé à Montréal le 4 septembre 1883.

C. Marie de Martigny née à Montréal le 7 mars 1893. Décédé au même endroit le 10 février 1902.

D. Jacqueline de Martigny née à Montréal le 29 novembre 1895.

E. Claire de Martigny née à Montréal le 13 janvier 1899. Décédée au même endroit le 16 février 1902.

2° Mélanie Lévesque née à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 20 avril 1859. Mariée, à l'Assomption, le 25 avril 1881, à Louis N. Dupuis, marchand, de Montréal. Enfants :

A. Mélanie Dupuis née à Montréal le 17 février 1882. Décédée au même endroit le 5 juillet 1883.

B. Marie-Anne Dupuis née à Montréal le 3 juillet 1883.

C. Mélanie Dupuis née à Montréal le 4 février 1885. Décédée au même endroit le 16 décembre 1892.

D. Amélie Dupuis née à la Longue-Pointe le 5 juin 1886.

E. Pierre-Louis Dupuis né à la Longue-Pointe le 3 septembre 1887.

F. Rosaire Dupuis né à la Longue-Pointe le 17 octobre 1888.

G. Charles Dupuis né à la Longue-Pointe le 15 novembre 1889. Décédé à Saint-Jérôme le 29 juin 1890.

H. Jean Dupuis né à Saint-Jérôme le 6 mai 1891. Décédé au même endroit le 16 juillet 1892.

I. Guillaume Dupuis né à Saint-Jérôme le 21 février 1893. Décédé au même endroit le 14 août 1894.

J. François Dupuis né à Saint-Jérôme le 31 janvier 1894.

K. Pauline Dupuis née à Montréal le 13 janvier 1895.

L. Camille Dupuis née à Montréal le 6 mai 1896.

M. Roger Dupuis né à Montréal le 29 octobre 1898.

N. Céline Dupuis née à Montréal le 10 février 1900.

O. Jean Dupuis né à Montréal le 10 avril 1906.

3° Laetitia Lévesque née à Sainte-Mélanie d'Ail-leboust le 3 octobre 1860. Mariée, à l'Assomption, le 3 septembre 1878, à Joseph-Edouard-Faribault, avocat. Enfants :

A. Léon Faribault né à l'Assomption le 5 septembre 1879.

B. René Faribault né à l'Assomption le 6 février 1881. Notaire. Marié, à Montréal, le 30 avril 1906, à Annette Pauzé.

C. Norbert Faribault né à l'Assomption le 24 septembre 1882.

D. Marie Faribault née à l'Assomption le 22 janvier 1884.

E. Louise Faribault née à l'Assomption le 25 mars 1885. Décédée au même endroit le 28 mai 1885.

F. Eveline Faribault née à l'Assomption le 15 avril 1886.

G. Adolphe Faribault né à l'Assomption le 28 août 1887. Décédé au même endroit le 1^{er} août 1889.

H. Aimée Faribault née à l'Assomption le 1^{er} octobre 1889.

I. Gabrielle Faribault née à l'Assomption le 9 septembre 1890. Décédée au même endroit le 12 mai 1903.

4° Estelle Lévesque née à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 24 novembre 1862. Mariée, à Montréal, le 19 septembre 1888, à Auguste Rocher, avocat. M. Rocher est décédé à l'Assomption le 26 janvier 1900.
Enfants :

A. Pierre Rocher né à Montréal le 1^{er} novembre 1890. Décédé à l'Assomption le 10 juillet 1892.

B. Marie Rocher née à Montréal le 24 février 1892.

C. Barthélemy Rocher né à Montréal le 1^{er} juin 1893.

D. Pierre Rocher né à Montréal le 4 août 1894.

E. Marc-Antoine Rocher né à Montréal le 5 février 1896. Décédé au même endroit le 12 février 1897.

5° Annette Lévesque née à l'Assomption le 26 juillet 1870. Mariée, à Montréal, le 22 janvier 1892, à Zotique Telmosse. Tous deux sont décédés,

madame Telmosse le 3 septembre 1897, et M. Telmosse le 26 septembre 1898. Enfants :

A. Cécile Telmosse née à Montréal le 5 janvier 1893.

B. Marguerite Telmosse née à Montréal le 8 décembre 1893.

C. Thérèse Telmosse née à Montréal le 27 août 1895.

D. Denis Telmosse né à Montréal le 3 août 1897. Décédé au même endroit le 10 septembre 1897.

6° Marie-Armantine-Berthe Lévesque née à l'Assomption le 25 mars 1872. Mariée, à Montréal, le 19 janvier 1897, à Alexandre Dupuis. Enfants :

A. Marie-Eveline-Berthe Dupuis née à Montréal le 13 août 1899.

B. Joseph-Richemont-Nazaire Dupuis né à Montréal le 28 août 1900.

C. Joseph Dupuis né à Montréal le 8 décembre 1904.

VIII

THÉRÈSE-EUGÉNIE PANET

Née à Montréal le 5 avril 1798.

Mariée à Benjamin Abbott, marchand, de Berthier (en haut).

Elle décéda à Berthier (en haut) le 10 octobre 1866.

Pas d'enfants.

IX

PIERRE-LOUIS PANET

Le continuateur de la branche de Montréal.

X**EDOUARD-AUGUSTE PANET**

Né à Montréal le 30 août 1802.
Décédé en bas âge.

XI**JEAN-GABRIEL PANET**

Né à Montréal le 21 octobre 1804.
Décédé en bas âge.

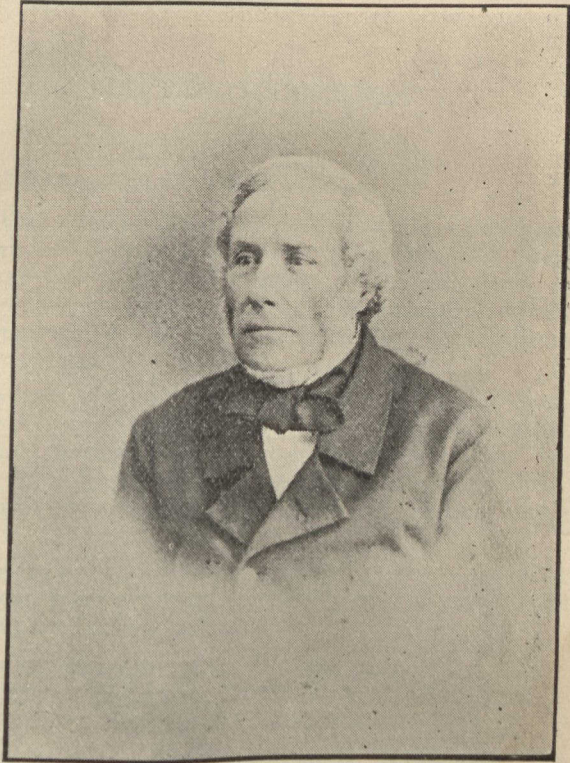
XII**MARIE-ANNE PANET**

Née à Montréal le 25 juin 1806.
Mariée à Berthier (en haut), le 17 février 1830, à
Pierre-Horace Panet, avocat, de Trois-Rivières.
M. Panet décéda à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le
3 avril 1838.

Marie-Anne Panet se remaria, à Sainte-Mélanie
d'Ailleboust, le 3 mars 1851, au lieutenant-colonel
Maximilien Globensky.

Elle décéda à Sainte-Mélanie d'Ailleboust le 18
mai 1863, et fut inhumée dans le cimetière de cette
paroisse. (1)

(1) Voir p. 172.



PIERRE-LOUIS PANET

Première génération : Pierre-Méru Panet

Deuxième génération : Pierre-Louis Panet

Troisième génération : Pierre-Louis Panet

PIERRE-LOUIS PANET

Né à Montréal le 21 février 1800.

Après des études excellentes au collège de Montréal, pendant lesquelles il avait occupé souvent dans sa classe une place distinguée, il étudia le droit, se destinant à la carrière du barreau, la seule qui offrait aux hommes instruits la perspective d'un avenir digne de leurs talents.

Admis à la profession d'avocat le 13 février 1823, il ne l'exerça que quelques années. Ses aptitudes pour les affaires ne l'empêchaient pas de fournir dans les circuits son contingent de gaieté et de bons mots. Ceux qui l'ont connu alors peuvent en rendre témoignage.

Le 29 novembre 1826, il abandonnait la carrière du barreau pour accepter l'emploi de grand-voyer dans le district de Trois-Rivières.

Le 21 décembre 1832, il allait exercer la même charge dans le district de Montréal, en remplacement de l'honorable Louis-René Chaussegros de Lery.

Lorsqu'on abolit dans le district de Montréal la charge de grand-voyer (1841) et que l'on y substitua le régime municipal, M. Panet, en prenant sa retraite, obtint une pension assez élevée ; elle n'était qu'une juste récompense des services qu'il avait rendus. Ses talents, ses connaissances légales, son intégrité et son amour du travail le rendaient capable de remplir les fonctions les plus importantes.

La charge de grand-voyer dans un district aussi étendu que celui de Montréal, demandait un homme

de talent et de jugement. Le tracé des routes publiques ne peut se faire sans soulever souvent des luttes très vives entre l'intérêt général et l'intérêt individuel. Les charges que de nouvelles communications imposent aux parties intéressées sont toujours une cause d'acrimonie et de mécontentement.

“Le grand-voyer présidait les assemblées où tous les intérêts opposés se discutaient, et il lui fallait beaucoup de modération, une grande rectitude de jugement, un grand esprit d'équité et une sagacité rare pour faire triompher la cause du droit et de la justice.

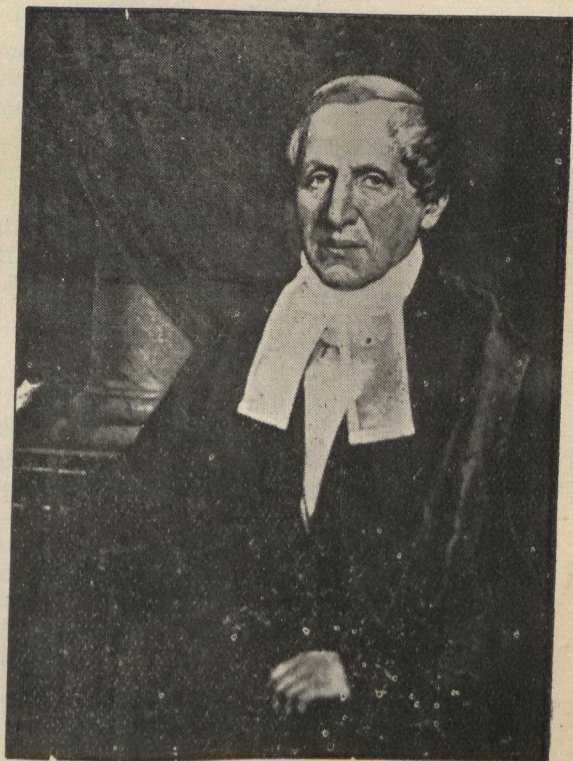
“C'est dans le cours de voyages nombreux entrepris souvent dans des mauvaises saisons où les chemins étaient impraticables, qu'il contracta la maladie dont il a souffert si longtemps et qui devait briser son existence. Ceux qui aujourd'hui parcourent les parties du pays que des voies ferrées traversent, ne peuvent se faire une idée des difficultés et même des dangers qu'offraient des communications à cette époque.

“Dans sa retraite M. Panet était destiné à mener une vie de souffrance qui a fait ressortir encore davantage les qualités d'esprit et de cœur qui le distinguaient.

“Un voyage qu'il avait fait aux Etats-Unis pour y chercher un climat plus doux, ne procura guère de soulagement aux douleurs aiguës causées par un rhumatisme devenu incurable. La souffrance était pour lui un état normal, souvent elle dégénérait en tortures intolérables, et il faut en avoir été témoin pour s'en faire une idée exacte. Ceux qui l'ont visité pendant cette carrière de souffrance, ont pu se convaincre que ses facultés intellectuelles conservaient néanmoins toute leur énergie.

“Ils admiraient son intelligence des affaires et l'attention avec laquelle il suivait les événements européens comme ceux du pays.

“On pouvait aussi être surpris de l'enjouement qu'il répandait sur une conversation toujours intéressante par la variété des connaissances qu'il déployait. De nombreuses lectures avaient orné son esprit avide de savoir.



L'HON. PHILIPPE PANET

“La piété de M. Panet était aussi éclairée que solide, et aucune des questions religieuses les plus élevées et qui se rattachent aux destinées futures de l’homme lui était étrangère. L’esprit religieux dont il était pénétré lui inspirait le plus grand respect pour le culte divin et les rites de l’église.

“Que d’infortunes sa générosité a soulagées. Sa charité chrétienne lui faisait verser des aumônes abondantes dans le sein des pauvres.

“Ce n’est pas seulement une intégrité rare que M. Panet apportait dans les affaires qu’il avait à traiter, c’était une délicatesse qui fait contraste avec cet esprit d’égoïsme et de cupidité que l’on rencontre si souvent aujourd’hui.

“Il était très sensible à l’attachement des quelques amis qui, de temps à autre, allaient le voir avec le désir de faire diversion à ses souffrances. Ajoutons qu’ils étaient cependant bien récompensés de cette marque d’amitié par l’intérêt qu’offraient les entretiens provoqués par leur visite.

“Malgré les souffrances habituelles qui minaient sa constitution, M. Panet avait atteint l’âge avancé de soixante-dix ans, et rien ne faisait présager la fin subite qui l’a ravi à sa famille dont il possédait toute l’affection ; du reste il la méritait bien par son empressement à lui être utile en toute occasion et à l’aider de ses conseils toujours dictés par la sagesse et la prudence.

“M. Panet a trouvé dans les secours de la religion, la force et les grâces dont l’homme a besoin pour franchir la limite si redoutable qui sépare ce monde passager de celui où ses destinées seront fixées pour toujours.

“Ces secours lui furent donnés par M. l’abbé Pélissier. Prêtre vertueux autant qu’éclairé et aimable, il avait su apprécier les belles qualités de M. Panet qui résidait dans la paroisse qu’il desservait.” (1)

(1) *L’Opinion publique*, 6 juin 1872.

C'est le 31 mars 1870, que la mort vint mettre fin aux souffrances de M. Panet.

M. Panet avait épousé, à Montréal, le 20 août 1827, Louise-Clorinde, fille de Jean Bouthillier, lieutenant-colonel, commandant du 3e bataillon de milice de Montréal, et de feu Louise Perthuis.

Elle mourut du choléra à Montréal le 23 juillet 1832, à l'âge de 33 ans.

Elle avait eu deux enfants :

I

MARIE-LOUISE PANET

Née à Montréal le 28 mai 1829.

Mariée, à Montréal, le 15 septembre 1851, à Arthur Lamothe, avocat.

M. Lamothe mourut à Montréal le 6 février 1865.

Sa veuve se remaria, à Montréal, le 10 février 1879, à son cousin germain Pierre-Thomas Lévesque. (1)

II

GEORGINE PANET

Née à Trois-Rivières le 16 février 1831.

Décédée à Montréal le 15 août 1832.



(1) Voir p. 191

GRAVURES PUBLIÉES DANS CET OUVRAGE

Duchesnay, L'hon. Henri-Elzéar.....	76
Frémont, Charles-Jacques.....	98
— Jules-Joseph-Taschereau.....	100
LaRue, François-Alexandre-Hubert.....	116
Panet, Alphonse-Eugène.....	110
— Antoine-Chartier de Lotbinière..	110
— Antoine-Philippe-Eugène.....	108
— Armes de la famille.....	4
— Arthur-Hubert.....	112
— Bernard-Antoine.....	142
— Mgr Bernard-Claude.....	16
— Charles.....	128
— L'hon. Charles-Eugène.....	104
— Charles-Louis.....	112
— Sr, Edouard-Antill.....	155
— Jr, Edouard-Antill.....	158
— Edouard de Bellefeuille.....	113
— Henri-Alexandre.....	110
— L'hon. Jean-Antoine.....	44
— L'hon. Louis.....	124
— L'hon. Philippe.....	198
— Pierre-Louis.....	197
Routh, Sir Randolph-Isham.....	72
Shakespear, George-Bucknall.....	148
Taschereau, Son Eminence le cardinal.....	88
— Sir Henri-Elzéar.....	140
— L'hon. Henri-Thomas.....	82
— Sr, L'hon. Jean-Thomas.....	70
— Jr, L'hon. Jean-Thomas.....	81

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS DANS CET OUVRAGE

Abbott, Benjamin.....	195
Anderson, Nina-d'Arcy.....	153
Angers, Charles-Panet.....	138
— François-Réal.....	136
— Marie-Louise-Badelard.....	126, 139
— Réal-Siméon-Lefebvre.....	138
Antill, Harriett.....	143
Atkinson, Edith-Annie-Oust.....	149
Autreau, Marguerite.....	3
Baby, Charles-Thomas.....	104, 172
— Joséphine.....	109
Badelard, Louise-Philippe.....	68
Baillargé, William-Duval.....	88
Baril, Jean-Evangéliste.....	121
— Marie-Cécile.....	122
Barolet, Claude.....	13
— Marie-Louise.....	13
Barry, Henri-Désiré.....	121
Bazbult, Jacques.....	10
Beaubien, Joseph.....	119
— Marie-Alix.....	103
Beaujeu, M. de.....	7
Bélanger, Anastasie.....	36
— Auguste.....	35
— Philomène.....	36
Belleau, Isidore-Noël.....	132
— Sainte-Foy.....	78
Bellefeuille, Caroline-Angélique Lefebvre de.....	109
Berczy, William Von Moll.....	179
Bermingham, Mary (Molly).....	112
Bernier, Apolline.....	37
Besançon, Antoine.....	14
Blanchet, Charles.....	122
Bonne, M. de.....	49, 56
Booker, Isabel.....	150

Bouchard, Pierre.....	39
Boucher, Paul.....	37
Boulet, Domitilde.....	36
Bouthillier, Charles.....	74
— Louise-Clorinde.....	200
— William.....	46
Bradley, Robert-Aylwin.....	160
Branfill, Brydges-Robinson.....	148
Brimble, Sophie-A.....	158
Brown, Jean.....	10
Cabana, Charles-C.....	122
Cairn, Marie-Louise-Amable.....	191
Carling, John-Alexander.....	83
Carkner, William-Lloyd.....	126
Caron, Marie-Louise-Joséphine.....	82
— Pierre.....	35
Casgrain, Marie-Luce.....	96
Cerré, Marie-Anne.....	178
Chandler, Kenelm.....	44
Châteauvert, Elise-Euphémie.....	140
Chenest, Aglaé.....	103
Chouinard, Honoré-Julien-Jean-Baptiste.....	81
Clark, Constance.....	148
Constantin, Virginie.....	35
Coote, Patrick.....	88
Couillard, Joseph.....	33
— Marie-Marthe.....	33
Coulombe, Zéphirin.....	34
Crawford, Sunn.....	148
Cuthbert, Fanny.....	191
Cuvillier, Lucie.....	75
Daurizon dit Larose, Louis.....	7
DeCelles, Alfred-Duclos.....	114, 136
Dénéchaud, Claude.....	56
Des Rivières, François-Guillaume.....	85
Dionne, Louise-Adèle.....	82
Dorion, Eugénie-Panet.....	136
— Eugène-Philippe.....	133
Downing, David-Fitzgerald.....	152
Dubuc, Marie-Julie.....	155

Duchesnay, Charles-Edmond.....	80
— Henri-Jules	77
— L'hon. Henri-Elzéar.....	76
— Marie-Louise-Isabelle.....	80
— Maurice-Elzéar.....	79
— Sophie-Corinne.....	79
Dumontier, Françoise.....	13
Dunière, Marguerite	169
Dunn, Monica-Mary	110
— Thomas.....	12
Dupuis, Alexandre.....	195
— Louis-N.....	192
Duretour de Monsy, Claude.....	7
Faribault, Joseph-Edouard.....	193
— Léon.....	193
— René.....	193
Fauteux, Auguste-Gustave.....	156
— Théodore.....	157
Feer, Jean-Henry.....	141
Fiset, Elzéar-Lucien-Gilbert	78
Fortin, Emile	132
Fournier, Pierre-Célestin.....	39
Fraser, Marie-Jeanne.....	171
Erémont, Charles-Jacques.....	99
— Joseph-Octave-Charles.....	103
— Jules-Joseph-Philippe	103
— Jules-Joseph-Taschereau.....	101
— Louis-Philippe.....	101
— Marie-Adine.....	100
— Marie-Hermine-Emma.....	103
— Marie-Luce-Hermine.....	101
— Marie-Marguerite-Aline.....	103
Futvoye, M.....	105
Gaits Vell, Syûney.....	147
Globensky, Marie-Angélique-Carolie.....	83
— Maximilien.....	172
Gosselin, L'abbé Amédée.....	8
Guillimin, Charlotte.....	68
Hamel, Gustave	77
Harwood, Marie-Antoinette.....	111

Harwood, Marie-Henriette-Cornélie.....	108
Hecker, Eberhard-Emile-Christian.....	86
Irvine, Archibald-Andrew.....	147
Jean, Ezélie.....	36
Jordan, Jacob.....	47
KilKelly, Charles-Edward.....	73
— Charles-Randolph-Taschereau.....	73
— Francis-Frederick.....	1 73
— Patrick-Percy.....	74
Kuérouac, Emmélie.....	36
— Joseph.....	37
— Louis.....	36
— Marcelline.....	33
Labbé, Désiré.....	36
La Fontaine, Jacques Belcourt de.....	10
Lamère, Jean-Baptiste.....	138
— Jean-Jacques-Félix-Charles.....	139
Lamothe, Arthur.....	200
Lapointe, Marie-Laure.....	132
Larocque, Marie des Anges-Angélique-Sophie.....	33
Larue, Édouard-Wilbrod.....	126
— Edouard-Wilbrod-Panet.....	126
— François-Alexandre-Hubert.....	113
— Jules-Louis-Panet.....	127
— L'hon. Jules-Ernest.....	126, 139
— Luc-Joseph.....	120
— Lucien-Joseph-Henri.....	118
— Marie-Alphonsine-Eugénie.....	117
— Marie-Blanche-Augustine.....	127
— Marie-Joséphine.....	119
— Marie-Louise-Henriette.....	117
— Marie-Louise-Juliette-Badelard.....	126
— Marie-Luce-Adélaïde-Aglacé.....	119
— Paul-Philippe-Eugène.....	119
Laterrière, Charles-Edmond de Sales.....	79
— M.-E.-M.-P.-E. de Sales.....	80
Lavoilette, Alfred.....	190
Leblanc, Florent.....	37

Lebourdais, Bernard-Claude.....	40
— Emile-Ernest-Adolphe.....	36
— François.....	38
— Jacques.....	32
— Jean-Baptiste.....	33, 35
— Joseph.....	32
— Joseph-Louis.....	33
— Julien.....	40
— Marie-Adélaïde-Adèle.....	33
— Marie-Eugénie.....	34
— Marie-Geneviève.....	39
— Marie-Joséphine.....	35
— Marie-Marcelline-Adeline.....	33
— Marie-Marthe.....	36
— Marie-Tharsile.....	34
Lees, John.....	47
Leitch, Jane-Elizabeth.....	157
LeMay, Georges.....	117
LeMoine, Marie-Eliza.....	138
Letourneau, Louis.....	34
Lévesque, Annette.....	194
— Charles-François.....	194
— Estelle.....	194
— Lætitia.....	194
— Louis-Guillaume.....	190
— Marc-Antoine-Louis.....	188
— Marie-Armantine-Berthe.....	195
— Marie-Geneviève.....	38
— Marie-Louise.....	192
— Mélanie.....	192
— Pierre-Louis.....	189
— Pierre-Thomas.....	191
Lotbinière, M. de.....	49
— Marie-Louise-Josephite de.....	108
Lussier, Clara-Esther.....	107
Lyon, Lawrence-Maxwell.....	84
Macdonald, Muriel-Hilda.....	112
Martigny, Richefont-L.....	192
Martinet de Visigny, Françoise.....	3
Massue, Julie-Henriette-Emilie.....	138
Matthey, Granville.....	150

Mayne, James-Edmund	147
McDonald, Donald-Ronald-Rodrigue.....	77
McGuekin, Mary.....	104, 109, 172
Mercier, Herménégilde	84
Morin, Léontine.	126
Morisson, Jessie.....	190
Mulliken, Marguerite-B.....	152
Murray, William-Sims	147
O'Brien, Isabelle-Catherine.....	120
O'Connor, Mary Anna	112
O'Donnell, Frances	130
Oliva, Marie-Louise.....	125
Pacaud, Marie-Louise-Sévérine.....	82
Painchaud, L'abbé	19
Panet, Adélaïde-Marguerite	170
— Alphonse-Eugène.....	111
— Amable.....	170
— Anne-Euphrasie.....	4
— Anne-Madeleine	3
— Antoine-Chartier de Lotbinière.....	110
— Antoine-François.....	4
— Antoine-Nicolas.....	167
— Antoine-Philippe-Eugène.....	109
— Arthur-Hubert.....	112
— Bernard-Antoine.....	68, 143
— Mgr Bernard-Claude.....	15
— Bernard-Claude-Philippe.....	113
— Bonaventure	168, 170
— Caroline	140
— Catherine-Eulalie.....	167
— Catherine-Héloïse.....	188
— Charles.....	127, 139, 140
— L'hon. Charles-Eugène.....	104, 111
— Charles-Léonard	168
— Charles-Marie.....	168
— Charles-Léopold	
— Charles-Louis	112
— Charles-Philippe-Raymond.....	158
— Charlotte	69, 70, 142
— Charlotte-Mélanie	188
— Claude-François de Carrière	3

Panet, Edouard-Albert-Henry	160
— Edouard-Antill, sr	146, 155
— — — jr	155, 159
— Edouard-Auguste	
— Edouard de Bellefeuille	113
— Edouard-Robert-Louis	161
— Eliza-Justine-Rosalie	104
— Elizabeth	170
— Elizabeth-Jane	141
— Elzéar-Henri-Maurice	140
— Esther	122
— Florence-Hélène	170
— François-Louis	41
— Geneviève-Victoire	32
— George-Antill	161
— Georgine	
— Gustave-Henri-Bernard	160
— Henri-Alexandre	111
— Henri de Lotbinière	111
— Henrietta-Louisa	146
— Jacques	30
— Jane-Elizabeth	127
— L'hon. Jean-Antoine	14, 43, 143
— Jean-Baptiste	40, 171
— Jean-Charles-Frédéric	40
— L'hon. Jean-Claude	3, 4
— Jean-Gabriel	
— Jean-Nicolas	3, 4
— John	157
— Joseph-Antoine-Chartier de Lotbinière	110
— Joseph-Charles-Antoine	162
— Joseph-Félix-Lussier	109
— Joseph-Louis-Taschereau	161
— Julie-Henriette	155
— Léon	179
— Léonidas-Horace	140
— L'hon. Louis	123
— Louis-Adolphe	
— Louis-Auguste	158
— Louis-Charles	127, 140
— Louis-Edouard-Antill	159
— Louis-Jean-Antoine	127

Panet, Louisa-Charlotte.....	146
— Louise-Amélie.....	179
— Louise-Badelard.....	125
— Louise-Blanche.....	156
— Louise-Caroline.....	193
— Louise-Françoise.....	14
— Louise-Rose.....	42
— Louise-Thérèse.....	3
— Luce-Casgrain.....	99
— Marie.....	69, 70
— Marie-Alice-Corinne.....	161
— Marie-Alice-Henriette.....	110
— Marie-Alphonsine-Philomène.....	113
— Marie-Anne.....	31, 165, 174
— Marie-Anne-Archange.....	40
— Marie-Aurélie.....	173
— Marie-Cécile.....	99
— Marie-Caroline-Angélique.....	112
— Marie-Eugénie-Cécile.....	110
— Marie-Euphémie-Blanche.....	140
— Marie-Françoise.....	3, 42
— Marie-Geneviève.....	69
— Marie-Henriette.....	111, 144
— Marie-Hermine-Georgianna.....	161
— Marie-Julie-Ernestine.....	161
— Marie-Louise.....	3, 69, 110, 113, 136
— Marie-Louise-Alphonsine.....	140
— Marie-Louise-Badelard.....	126
— Marie-Louise-Blanche.....	160
— Marie-Louise-Françoise.....	14
— Marie-Luce.....	113
— Marie-Marguerite.....	103
— Marie-Marguerite-Justine.....	104
— Marie-Nancy.....	139
— Marie-Rosalie.....	120
— Mary.....	133
— Mary-Frances.....	130
— Michel.....	168
— Narcisse.....	171
— Narcisse-Treffé.....	173
— Nicolas.....	17c
— Nicolas-Gabriel.....	3

Panet, Pascal-Alexandre-Henri.....	141
— L'hon Philippe.....	91
— Philippe-Auguste.....	99
— Pierre-Antoine-Méru.....	167
— Pierre-Bonaventure.....	166
— Pierre-Gabriel.....	179
— Pierre-Henri-Badelard.....	140
— Pierre-Horace.....	172
— L'hon. Pierre-Louis.....	167, 175
— L'hon. Pierre-Méru.....	3, 163
— Raymond-Badelard.....	159
— René-Joseph.....	166
— Rosalie.....	179
— Rose-Georgina.....	103
— Suzanne.....	142
— Suzanne-Esther.....	91
— Thérèse-Eugénie.....	195
— Thomas-Alfred.....	173
— Thomas-Charles.....	41
— Thomas-Frédéric.....	127
— William-Bernard.....	157
Pelletier, Adeline.....	36
Perrault, Joseph Ursule.....	144
Perthuis, Louise.....	200
Petre, Florence.....	73
Pommereau, Marie-Catherine.....	167
Pope, Joseph.....	83
Pouliot, Berthélemy-Amédée.....	121
— Marie-Luce.....	121
— Marie-Rosalie.....	122
Prendergast, Jérémie-Olivier.....	110
Prévost, Marie-Louise-Aline.....	139
Raby, A.-J.....	52
Raymond, Charles-Romuald-Panet.....	131
— Jean-Baptiste-Romuald.....	130
— Jean-Moïse-Antoine.....	132
— Marie-Louise-Alphonsine-Eugénie.....	132
Renaud, Léa.....	35
Richardson, Mary.....	112
Roberts, Edouine-Annie.....	149
Rocher, Auguste.....	194

Routh, Arthur-Lionel	73
— Edward-Airy	73
— Edward-John	72
— Ellen-Adele	74
— Francis-Alexander	75
— George-Richard-Randolph	73
— Harold-Victor	73
— Louisa-Isabel	73
— Mary-Elizabeth	73
— Sir Randolph-Isham	72
— Rupert-John-Airy	73
— Thomas-Alfred	75
— William-Randolph	150
Rouville, René-Ovide H. de	12, 164
Roy, Adélaïde	113
— Joséphine	36
Saunders, N. O.	173
Saussaye, M. de la	5
Shakespear, Anny-Sophia	148
— Arthur-Bucknall	148
— Caroline-Isabella	150
— Dora-Isabel	152
— George-Bucknall	146
— Grace-Alice	151
— Harriett-Blanche	147
— John-Yonge	151
— Louisa-Arabella	150
— Noël-George	151
— William-Powlett	149
Shea, Marianne	110
Sills, Emmie-Gwendolyn	74
— Frank-Alexander	74
— William-Bernard	74
— William-Francis-Taschereau	74
Stewart, Anne-Elizabeth	172
— William	171
Stuart, Suzanne-Lauretta	119
Taafé, Lily	74
Taschereau, Agnès	91
— Antoine-Jean-Thomas-Caron	86

Taschereau, Charles-Edmond	87
— Claire-Caroline	88
— Elizabeth-Suzanne.....	76
— Le cardinal Elzéar-Alexandre	88
— L'hon. Gabriel-Elzéar	44
— Sir Henri-Elzéar.....	XII, 141
— L'hon. Henri-Thomas.....	82
— L'hon. Jean-Thomas.....	70, 81
— Joseph-Edouard.....	85
— Louis-Alexandre	86
— Marie-Adèle-Blanche	83
— Marie-Béatrice-Hermine.....	83
— Marie-Claire-Caroline.....	88
— Marie-Eugénie.....	85
— Marie-Hélène	88
— Marie-Henriette-Corinne.....	111
— Marie-Louise.....	72
— Marie-Louise-Joséphine.....	86
— Marie-Lucie-Antoinette	84
— Marie-Marguerite-Yvonne.....	84
— Marie-Robert-André-Panet.....	84
Telmosse, Zotique.....	194
Terroux, Marie-Louise-Elizabeth.....	159
Têtu, Marie-Caroline.....	77
Thibault, Etienne	38
Trefflé-Rottot, Marie-Anne	165
Trudel, Joséphine.....	138
Vidal, Beaufort-Henri.....	83
Voyer, Madeleine.	140
Werg, Tennyson	147



DU MÊME AUTEUR :

- LA FAMILLE TASCHEREAU—1901.
- LA FAMILLE FRÉMONT—1902.
- LA FAMILLE JUCHEREAU DUCHESNAY—1903.
- LA FAMILLE D'ESTIMAUVILLE DE BEAUMOUCHEL—1903.
- LA FAMILLE TACHÉ—1904.
- LA FAMILLE GODEFROY DE TONNANCOUR—1904.
- LA FAMILLE D'IRUMBERRY DE SALABERRY—1905.
- 1 LA FAMILLE ROBERT DE LA MORANDIÈRE—1905.
- 2 LA FAMILLE DES CHAMPS DE BOISHÉBERT—1906.
- LA FAMILLE PANET—1906.
- 3 LA FAMILLE AUBERT DE GASPÈ—(sous presse).
- 4 LA FAMILLE TARIEU DE LANAUDIÈRE—(en préparation).